

INTRODUCTION AUX SOUVENIRS D'UN VILLAGEOIS DU MAINE

LOUIS SIMON ET ANNE FILLON,
UN BEAU ROMAN, UNE BELLE HISTOIRE

Sylvie GRANGER et Benoit HUBERT (2015)

« Il ne suffit pas d'avoir découvert un bon texte pour faire de la bonne histoire ; il y faut aussi beaucoup d'intuition et d'obstination, et M^{me} Fillon n'en manque assurément pas » (Serge Chassagne¹).

– La double constance

Louisot avait revêtu une veste courte et ajustée, une culotte aux genoux, la troisième pièce de l'habit mi-veste, mi-manteau, était aussi de droguet brun. Au dessus de ses vieux souliers, des guêtres de toile blanche. Coiffé d'un tricorne presque neuf, Simon fils, l'étaminier-sacristain, avait fière allure. Le charme du musicien faisait des ravages dans les cœurs. Il animait les fêtes et faisait danser à la jeunesse les contredanses nouvelles au son de son violon. Les filles auraient bien toutes voulu l'avoir pour mari.

Nannon étrennait un casaquin de toile de picot à fleurs et une jupe de siamoise à grandes et petites rayures. Elle avait ajusté sur ses souliers le cadeau ramené de La Flèche par son galant, une paire de boucles en cuivre argenté montée d'un cristal étincelant. Son mouchoir de cou en mousseline et sa coiffe de drap blanc

BREF AVERTISSEMENT À PROPOS DES NOTES DE L'INTRODUCTION : cette introduction étant entièrement inédite, toutes les notes afférentes le sont aussi. Par conséquent le système des astérisques destinés à distinguer les apports Granger / Hubert de ce qui est de la plume d'Anne Fillon n'a ici pas lieu d'être.

1. Serge CHASSAGNE, « A. Fillon : *Louis Simon, étaminier 1741-1820, dans son village du Haut-Maine au siècle des lumières*, Compte-rendu, ABPO, 1987, n° 94-1, p. 110-111.

lui donnaient des allures de demoiselle. Anne Chapeau avait des grâces et des attraits qui charmaient les cœurs. Son joli visage au front rond, ses yeux roux vifs, ses lèvres fleuries et ses joues pleines et rouges comme deux roses, tout en elle riait lorsqu'elle chantait les chansons nouvelles :

*Je suis une Bergère,
Fidèle à mon Berger
Mon Berger m'est sincère,
Son cœur n'est point léger (bis), etc.*

Le bonhomme Chapeau ne disait rien mais il était fier de sa fille, tourière au Couvent. Il voulait le meilleur parti pour elle, un homme digne de son ancien statut de laboureur. Quant à Simon père, le chantre de la paroisse, attablé à cette table qu'il ne connaissait que trop bien, regardant de loin la jeunesse qui dansait devant l'auberge, il comprenait que, comme lui, son fils unique ne quitterait plus le village.

Jean-Baptiste avait sorti de sa garde-robe un habit de moire teinté de noir, doublé de ras de Saint-Cyr agrémenté de galons d'or, jarrettières et boutons assortis. Sa chemise blanche de toile de Flandres et ses bas de soie blanche étaient rehaussés de manchettes et d'un col de mousseline blanche. Il avait l'air d'un véritable aristocrate ; c'est bien ce que son père avait voulu, l'année précédente, en achetant une charge anoblissante de secrétaire du roi. L'habit faisait le moine chez le bourgeois-gentilhomme. Dans son for intérieur, ce jeune homme était resté simple et il ne perdait pas une occasion de se moquer de son jeune frère Claircigny amoureux d'une Nicole, en chantant à tue-tête avec le cousin Chesneau :

*« Non, non, Colette n'est point trompeuse,
Elle m'a donné sa foy
Pourroit elle être amoureuse
d'un autre berger que moy ?
non, non... » etc.*

La robe de taffetas rose de Marie-Anne, garnie de rubans en colliers et de dentelles donnait à Mlle Desportes de Linières l'élégance et la fluidité d'un cygne. Elle était la cousine du célèbre économiste Véron de Forbonnais et son père était maître de forges. Le port altier et le front haut, une paire de boucle d'oreilles en diamant et une croix en brillants autour du cou, elle s'était mise belle car elle rêvait d'amour. Au terme d'années de leçons, elle chantait avec ravissement et dansait avec grâce. Jean-Baptiste pensait qu'elle avait une voix aussi douce que l'était son âme.

Ces deux jeunes couples du Maine de conditions fort différentes, mais de la même génération, se marièrent respectivement en 1764 et 1767. Le facétieux

Marivaux aurait sans nul doute eu envie de leur faire jouer les rôles de Sylvia et Arlequin, et de Flaminia et le prince, dans sa *Double inconstance*². Un chassé-croisé amoureux se concluant par deux mariages, scellant l'union des puissants avec leurs sujets aurait pu être alors la conclusion de la mésaventure de deux villageois ayant succombé aux charmes du palais. À travers le précieux manuscrit des souvenirs de Louis Simon qu'Ernest Guimonneau lui avait confié, et à la lecture des Mémoires du négociant Leprince d'Ardenay³, Anne Fillon comprit très vite la similitude des rituels de fréquentation et de l'expression des sentiments malgré le contraste des milieux sociaux concernés. Louisot et Nannon, Jean-Baptiste et Marie-Anne ne joueraient pas une pastorale ambiguë et leste, bien loin des mentalités des gens du Maine. Mais ils pourraient chanter en duo, à la même cadence, les mots de l'amour.

Un soir de juin 1990, à la lueur des bougies, Anne Fillon fit jouer ces rôles de théâtre à quatre de ses étudiants dans le cadre d'une université d'été que, année après année, elle parvenait à organiser sitôt les examens terminés⁴. La scène de ce théâtre improvisé était le parvis du château de Dobert⁵, lieu de mémoire d'un capitaine au long cours qui échangeait en Chine de l'argent contre de l'or, d'une jeune aristocrate qui courrait nue dans les jardins et d'un savant agronome qui introduisit la pomme de terre dans son canton et irriguait ses prairies grâce à une noria et à un savant réseau de canaux.

Le cadre enchanteur et la délicieuse hospitalité des hôtes, Louis et Hélène Du Peyroux, parvenaient à vaincre les réticences et les timidités. Les premiers mots s'envolèrent des silhouettes hâtivement costumées que la lumière vacillante rendait impressionnistes⁶.

2. *La Double Inconstance*: comédie en trois actes et en prose de Marivaux, créée le 6 avril 1723 à l'hôtel de Bourgogne par les Comédiens italiens.

3. Anne Fillon les découvrit d'abord dans l'édition tronquée et déformée qu'en avait donnée l'abbé Esnault en 1880 : Gustave ESNAULT, *Mémoires de J.-B.-H.-M. Le Prince d'Ardenay, avocat en Parlement, négociant, juge-consul et maire du Mans, (1773-1815)*, Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1880, XVI-371 pages.

Puis elle suscita un travail approfondi sur le manuscrit original qui aboutit à sa première édition intégrale en 2007 : Benoit HUBERT, *Mémoires d'un notable mançais au Siècle des lumières, Jean-Baptiste-Henri-Michel Leprince d'Ardenay, (1737-1817)*, Rennes, PUR, collection « Mémoire Commune », 2007, 293 pages.

4. Ces stages d'histoire, alliant conférences et visites de terrain, avaient d'abord été organisés au Prieuré de Vivoin dans le nord de la Sarthe. Puis le rendez-vous se déplaça vers le sud de la Sarthe, à Avoise (11 km de Sablé-sur-Sarthe), au château de Dobert, caché dans un méandre de la Vègre. À l'origine manoir du xv^e siècle, Dobert a été transformé en une élégante demeure au XVIII^e siècle, et est resté dans la même famille (Bastard de Fontenay, puis Du Peyroux) depuis plus de cinq siècles. Dans ce cadre respirant la douceur des Lumières, ces ateliers d'histoire du mois de juin se transformèrent en Université d'été dont chacun des participants a gardé de vifs souvenirs.

5. Le texte avait été joué une première fois la veille, 29 juin 1990, dans le parc du château d'Ardenay.

6. Le texte ici présenté est un extrait (très partiel) de l'analyse que l'on trouve dans l'ouvrage d'Anne FILLON, *Les Trois Bagues aux doigts, Amours villageoises au XVIII^e siècle*, Paris, Robert

Jean-Baptiste et Marie-Anne	Louis et Anne
<p>Celle qui était destinée par la providence à faire mon bonheur » [...]</p> <p>« J'étais bien éloigné de penser au mariage [...] »</p> <p>« Je l'avais vu danser avec tout plein de grâce ».</p> <p>« Mon cœur avait été vivement touché ».</p> <p>Il fallait d'abord « sonder le terrain ». Une cousine s'en charge. [...]</p>	<p>« Je crois qu'il y a une destiné pour le mariage. » « Celle que j'avais aimé san alla et le même jour celle que je devais aimer arriva ».</p> <p>« Je ne pensais nullement au mariage » [...].</p> <p>« Elle avait des graces et des attraits qui charmoient les cœurs ».</p> <p>« Une parole aussi touchante [...] acheva de m'attendrir le cœur ».</p> <p>La Saint-Louis « promis quelle me parlerait pour savoir mon dessein sur le mariage ». [...]</p>

Un peu plus tard dans la soirée, l'assurance était venue aux acteurs, mais l'amour tourmentait les cœurs :

Jean-Baptiste et Marie-Anne	Louis et Anne
<p>Au concert « je lui offris le bras. Elle répond « d'un air assez froid » : « bien obligée Monsieur [...] je ne prends jamais de bras ».</p> <p>Jean-Baptiste est « étourdi, décontenancé, confus d'une telle réponse ».</p> <p>« Je me retirai jurant qu'on ne m'y reprendrait plus ».</p> <p>« Je cherchais à deviner la raison d'une conduite aussi singulière ». [...]</p>	<p>Sur la route, pendant une bagarre, « j'appelai Nannon mais elle resta immobile et ne d'aigna pas faire un pas pour me secourir ».</p> <p>Louisot est « Couvert de honte et de Confusion ». « Jamais je n'ai été si déconcerté ».</p> <p>Je ne pleurerai [...] pas pour la perte d'une fille [...] je disais cela pour Braver mon chagrin ».</p> <p>« Je ne peux croire ce que je vois ». [...]</p>

Tout est bien qui finit bien et pour faire mentir Marivaux, les jeux de l'amour... et non du hasard, étaient prévisibles dans le Maine. L'honnête amour triomphait :

Laffont, 1989, 527 pages, p. 413-421. Ce livre sera désormais ainsi désigné dans la suite des notes : A. FILLON, *Les Trois Bagues...*, *op. cit.*

Jean-Baptiste et Marie-Anne	Louis et Anne
« Ce fut le 12 janvier 1764 qu'elle prononça ce premier oui, jour heureux et bien mémorable » [...]	« Il lui sembla être déchargée d'un pesant fardeau, elle me la dit après, s'était le 1 ^{er} juillet 1766 ».
« J'assurai M. et M ^{me} d'Assé de mon respect et ma reconnaissance ».	« J'invitai le Bonhomme d'une bouteille » et lui dit que « je désirais de tout mon cœur Etre Son gendre ».
« M. d'Assé me présenta à sa famille ». « Je visitai la mienne avec mon père ».	Nannon va annoncer son mariage à ses oncles prêtres. Nannon, le père Chapeau et Louisot s'en vont rendre visite aux deux oncles prêtres et à la tante qui l'a élevée.
« J'offris à ma future [...] divers bijoux, comme autant de gages de mon amour et de mon amitié ». [...]	« Je lui offrit ma Bague et lui dit que je la lui donnait en foi de mariage et pour lui prouver la sincérité de mon amitié ». [...]

Ces moments joués, parfois chantés, illustrent le don de transmission qu'Anne Fillon possédait : elle promouvait une histoire vivante, incarnée, divertissante, accessible à tous, sans jargon et souvent esthétique. Dans la droite ligne des Marc Bloch, Lucien Febvre et Fernand Braudel, elle avait adopté cette « histoire joyeuse », selon l'expression de François Furet, qui s'ouvrait à une infinité de pistes, chantiers renouvelés pour les chercheurs⁷.

– La revanche des humbles

•• Louis Simon et Anne Fillon, c'est une longue histoire : au tout début de sa thèse, l'historienne écrivait que c'était à la fin de l'année 1958 qu'un charbonnier du village d'Oizé, Ernest Guimonneau, avait pour la première fois parlé à son nouveau notaire d'un vieux *livre* écrit par le trisaïeul de son épouse, laquelle avait nom Georgette Simon. L'épouse du notaire se passionna pour le manuscrit... soutint une thèse à son sujet en 1982, et l'on lira plus loin le résultat de son travail d'analyse, tel qu'elle avait souhaité le synthétiser en 1996.

Au moment où il rédige ses mémoires, Louis Simon est toujours immergé dans l'environnement de sa jeunesse. Aucune ascension sociale, aucun déracinement ne sont venus biaiser son témoignage. Seuls le temps qui passe, la mémoire qui flanche ou qui enjolive le passé... ont pu déformer la réalité. Afin de cerner au plus près cette réalité, durant plus d'un quart de siècle, Anne Fillon confronta Louis Simon et Anne Chapeau à des milliers de documents d'archive. Pour paraphraser la formule de Jean Vassort, elle a comparé le regard restitué (par le texte de

7. François FURET, *L'Atelier de l'Histoire*, Paris, Flammarion, collection Champs, 1982, 312 pages.

l'étaminier) au regard reconstitué (par l'exploitation des archives⁸). Les minutiers des environs de La Fontaine Saint-Martin furent dépouillés, principalement deux études couvrant intégralement les activités de quatre paroisses et instrumentant à l'occasion pour des habitants de dix paroisses environnantes, ce qui représentait une surface de 400 km² et une population de 2 500 personnes environ, suivies sur quatre à cinq générations. À quoi s'ajoutèrent des sondages effectués dans douze paroisses éparpillées aux quatre coins du Haut Maine, et l'espace s'élargit à l'échelle des sénéchaussées du Mans et de La Flèche pour les archives judiciaires. Tout parlait : les registres paroissiaux et ceux des fabriques, les baux des bordages et des métairies, les inventaires après-décès des pauvres ou de ceux qui vivaient bourgeoisement, les brevets d'apprentissage des jeunes gens, parfois les sommations respectueuses et le contrat de mariage qui finissait par suivre, les dépositions et témoignages au sujet d'une plainte en séduction, les « ruptures de mariage » ou les « réparations d'honneur », chaque ligne décryptée redonnait un souffle de vie à un nouveau personnage, des liasses successives surgissaient la multitude de leurs acteurs obscurs, l'accumulation des « signes minuscules du quotidien⁹ » permettait de décoder de nouvelles arcanes des mentalités villageoises. Dans une démarche en quelque sorte similaire à celle que suivrait ultérieurement Alain Corbin pour minutieusement reconstituer l'existence géographiquement proche de Louis-François Pinagot, à Origny-le-Butin (Orne), se recomposait « un puzzle à partir d'éléments initialement dispersés¹⁰ ». La différence – de taille – étant que cet « atome social¹¹ » qu'est aussi Louis Simon n'a pas été choisi aléatoirement « les yeux fermés¹² ». Parce qu'il a pris la plume à la fin de sa vie pour écrire ses souvenirs de jeunesse, le *Pinagot* de La Fontaine Saint-Martin (Sarthe) sort du lot universel des « engloutis », des « effacés » : Louis Simon a organisé lui-même la construction de son existence en destin¹³. La démarche historique pour l'étudier était donc dédoublée : il fallait « approcher l'homme à partir de son milieu, et le milieu à travers le témoin qui en a laissé des traces¹⁴ ». Toute pièce d'archive était confrontée, phrase à phrase, mot à mot, avec le texte de Louis Simon, qui se révèle véritable pierre de Rosette selon la formule de Pierre Chaunu.

8. Jean VASSORT, *Les Papiers d'un laboureur au Siècle des Lumières, Pierre Bordier : une culture paysanne*, Seyssel, Champ Vallon, 1999, 246 pages, p. 213.

9. Robert MUCHEMBLED, *L'Invention de l'homme moderne, Sensibilités, mœurs et comportements collectifs sous l'Ancien Régime*, Fayard, 1988, réédité avec le sous-titre *Culture et sensibilités en France du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, coll. Pluriel, 1994, 517 pages, p. 453.

10. Alain CORBIN, *Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot, Sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998, 344 pages, p. 8.

11. *Ibidem*, p. 9.

12. *Ibidem*, p. 11.

13. *Ibidem*, p. 8.

14. J. VASSORT, *Les Papiers d'un laboureur...*, *op. cit.*, p. 213.

Ces documents anciens, Anne Fillon les rapprochait eux-mêmes en permanence de ses observations personnelles. Elle ne manquait jamais d'analyser les réactions des anciens du village, ou des clients âgés de l'étude notariale de son mari qui, dans les années 1960, trahissaient les derniers vestiges d'un monde presque disparu. Elle y discernait les traces de l'obsession d'égalité issue de la vieille coutume, d'un sens inné de l'économie, de la nécessité de réparer plutôt que d'acheter neuf, d'un goût prononcé pour la distinction et la dignité, de l'étroitesse des écarts sociaux, de la modestie apparente des façons d'être, du rejet de l'ostentation et des extrêmes etc. Le choix de l'histoire des mentalités, à la frontière de l'ethnologie, même sans distance entre l'œil et l'objet scruté, reflète un goût pour le « monde que nous avons perdu » (Laslett), la recherche d'un ancrage au plus profond du familier, au-delà des sédimentations en nous du moderne. L'immersion dans la géographie, la sociologie, l'ethnologie et le patrimoine bâti villageois complétait l'outillage nécessaire à la restauration des Souvenirs de Louis Simon et à la reconstitution du milieu qui l'entourait « jusqu'à faire de son village de La Fontaine Saint-Martin un cas exemplaire d'ethnographie villageoise rétrospective¹⁵ ». De ses discussions avec la géographe Jeanne Dufour, avec l'ethnologue Serge Bertin, avec l'architecte Bruno Chauffer-Yvard, avec le responsable du patrimoine départemental Hervé de Colombel, avec l'érudite Raoul de Linière, avec Louis Du Peyroux, au regard passionné et sans concession sur l'histoire de ses ancêtres, avec Julien Brier (1913-2007), ancien maire de La Fontaine qui avait connu le village au début du xx^e siècle..., de toutes ses rencontres, Anne Fillon fit patiemment, durablement, son miel.

•• La sensibilité du temps, celle de la décennie 1970 et la suivante, consistait à abandonner l'étude des masses ou des classes pour s'intéresser aux individus¹⁶. Le destin particulier d'un quidam pouvait éclairer les caractéristiques du monde qui l'entourait. La réduction d'échelle de l'étude permettait d'examiner des phénomènes sociaux et de scruter un si petit monde à la loupe. Le « marmonnement du monde » par des individus jusqu'alors sans visage et sans épaisseur évoqué par Michel Foucault gagnait le droit de prendre sa place dans les champs de l'histoire¹⁷. L'archive personnelle était ainsi perçue comme une source nouvelle, complémentaire des sources administratives ou judiciaires, énonçant ce que l'on a tu, disant l'envers de l'histoire. Dès 1975, Emmanuel Le Roy Ladurie avait reconstitué la vie des modestes villageois de Montaignou en haute Ariège au xiv^e siècle

15. S. CHASSAGNE, « A. Fillon... », *Compte-rendu cité*, ABPO, 1987, p. 111.

16. Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU (dir.), *Au plus près du secret des cœurs. Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2005, 262 pages, p. 9-10.

17. Michel FOUCAULT, préface à *Raison et déraison*, Paris, Plon, 1961, repris dans *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, 1994, t. 1, p. 164.

à travers les registres de l'inquisiteur Jacques Fournier¹⁸, et mis en évidence à quel point cette société avait été marquée par le catharisme. S'inscrivant dans cette démarche, Anne Fillon allait porter bien haut le flambeau de « l'anthropologie historique du quotidien », selon l'expression de Robert Muchembled¹⁹, en reconstruisant une société villageoise du Maine angevin durant la seconde moitié du XVIII^e siècle.

En 1979, Alain Lottin soutenait sa thèse à partir de l'exploitation de la « Chronique mémorial des choses mémorables par moy Pierre-Ignace Chavatte²⁰ ». L'espace était cette fois urbain et concernait le « Grand siècle ». Les points communs méritent d'être relevés : Simon et Chavatte sont tous deux ouvriers du textile et aucun ne parvient à s'extraire de la plèbe. Pourtant les mondes des deux mémorialistes sont bien éloignés : la ville de Lille à peine conquise par Louis XIV a peu de ressemblances avec l'Ouest rural et bocager de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Deux ans plus tard, en 1981, Madeleine Foisil à travers son Sire de Gouberville témoignait des formes plurielles de l'écriture du « Je », et de leur fécondité comme source et objet d'histoire, dans les chantiers de la micro-histoire²¹. C'est Madeleine Foisil aussi qui en 1986 par le titre (« L'écriture du for privé ») qu'elle donna à sa contribution au tome III de *l'Histoire de la Vie privée* publiée sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby, popularisa la notion d'écrits du for privé pour regrouper les livres de raison et les livres de famille, les diaires, les mémoires, les souvenirs, les autobiographies ou encore les journaux de toute nature (personnel ou intime, de voyage, de campagne²²...). Peu à peu le terme s'imposa, porté par un groupe de recherche dynamique²³, venant concurrencer « le néologisme *egodocument* (avec ou sans trait d'union, avec ou sans accent)

18. Emmanuel LE ROY LADURIE, *Montaillou, village occitan, de 1294 à 1324*, Paris, Gallimard, 1975, 642 pages, cartes. Réédition Folio-Histoire, Paris, Gallimard, 2008, 640 pages.

19. Yoland SÉNÉCAL, « Pour une anthropologie historique du quotidien : entretien avec Robert Muchembled », automne 1982 : (<http://hssh.journals.yorku.ca/index.php/hssh/article/viewFile/38411/34802/>).

20. Alain LOTTIN, *Chavatte, ouvrier Lillois, un contemporain de Louis XIV*, Paris, Flammarion, 1979, 445 pages. Réédition sous le titre « *Chronique mémorial des choses mémorables par Moy Pierre-Ignace Chavatte* » (1657-1693). *Le mémorial d'un humble tisserand lillois au Grand siècle*, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 2010, 512 pages.

21. Madeleine FOISIL, *Le Sire de Gouberville*, préface de Pierre Chaunu, Paris, Aubier-Montaigne, 1981, 288 pages, réédition Champs, Paris, Flammarion, 1986, 2001..., 284 pages.

22. Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU (dir.), *Les Écrits du for privé en France de la fin du Moyen-Âge à 1914*, Paris, CTHS, coll. Orientations et Méthodes, 2014, 318 pages, p. 11 et 20. La notion de « for privé » est précisément explicitée dans les pages suivantes de cet ouvrage (p. 21-23).

23. Groupement de recherche du CNRS n° 2649 « Les écrits du for privé en France du Moyen-Âge à 1914 », animé par Jean-Pierre Bardet puis François-Joseph Ruggiu.

forgé, dans les années soixante, par l'historien néerlandais Jacob – ou Jacques – Presser²⁴ ». De loin en loin, dans les pages qui viennent, nous utiliserons alternativement les deux expressions ainsi que d'autres formules que nous considérerons comme grossièrement synonymes pour désigner les divers types d'écrit jouant un rôle de témoignage de soi : écrits personnels, écrits à la première personne, etc.

La même année que le journal de Gouberville, Jean-Marie Goulemot éditait les Mémoires de Valentin Jamerey-Duval. Le texte offrait au lecteur le récit du destin brillant, unique et romanesque d'un jeune homme extrait par miracle des conditions de vie et de mort saisissantes dans les campagnes lorraines au début du XVIII^e siècle²⁵.

En 1982, année où Anne Fillon soutient sa thèse, Daniel Roche publie le *Journal de ma vie* de Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier parisien au XVIII^e siècle²⁶. Contemporain de Louis Simon, Ménétra vit au milieu du peuple de Paris, dans ces rues bruyantes et agitées que le voyageur du Maine découvre puis quitte sans regret en 1763. Les univers émotionnels des deux hommes sont aux antipodes : les 52 amours de Ménétra, « prouesse puissamment répétitive », contrastent avec la « grande affaire de la vie » de Simon, qui est aussi sans doute sa motivation d'écriture essentielle. L'un affirme sa liberté de pensée et son individualisme sans livrer le secret du pacte autobiographique, l'autre revendique une certaine idée du bonheur au sein de la famille post tridentine et la volonté de léguer à ses enfants un héritage moral emprunt d'une religion incarnée et tolérante²⁷.

••• Postérieurement à la première publication du texte de Louis Simon, le mouvement de recherche autour des documents du for privé se poursuit activement. Il fit émerger divers témoignages nouveaux, dont celui de Pierre Prion dont la publication intervint peu de temps après celle de Louis Simon²⁸. Il est lui aussi un villageois, mais la parenté avec l'étaminier s'arrête là : fils d'un notaire

24. J.-P. BARDET et F.-J. RUGGIU (dir.), *Les Écrits du for privé en France...*, op. cit., p. 17.

25. Jean-Marie GOULEMOT, *Valentin Jamerey-Duval, Mémoires, Enfance et éducation d'un paysan au XVIII^e siècle*, Paris, Le Sycamore, 1981, 423 pages. Réédition Paris, Minerve, 2011, 326 pages.

26. Daniel ROCHE, *Journal de ma vie : édition critique du journal de Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au XVIII^e siècle*, Paris, Montalba, 1982, 432 pages ; traduction anglaise, New-York, Columbia University Press, 1986 ; traduction italienne, Milan, Garzanti, 1992. Réédition Albin Michel, 1997, 431 pages.

27. « Celui-ci est gouaillieur, coureur et voltairien, celui-là est moral, fidèle et chrétien », Serge CHASSAGNE, « Louis Simon, étaminier 1741-1820, dans son village du Haut-Maine au siècle des lumières », compte-rendu, *ABPO*, 1987, n° 94-1, p. 110-111.

28. Emmanuel LE ROY LADURIE et Orest RANUM, *Pierre Prion, Scribe, Mémoires d'un écrivain de campagne au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard-Juliard, collection Archives, 1985, 174 pages. Cette publication de 1985 ne concernait que la première partie du manuscrit, proprement autobiographique. La suite, qui est davantage une chronique villageoise, a été publiée en 2007 : Jean-Marc ROGER, *Un village en Languedoc, La Chronologiette de*

royal, Prion appartient au « groupe mal connu des intellectuels de village en son époque, dans lequel se retrouvent des nobles, des domestiques supérieurs de château, des juristes ruraux, des greffiers » et « aussi des prêtres de paroisse²⁹ ». Il est « un intellectuel pauvre et fort cultivé, quoique sur le mode, souvent, de l'auto-didactisme³⁰ ». Né en 1687 près de Rodez, après diverses pérégrinations entre Rouergue et Languedoc, il reste près de cinquante années au service du marquis d'Aubais, vers Nîmes, où il meurt en 1759. Prion est donc un homme du sud et un homme du premier XVIII^e siècle. Ces deux éléments achèvent de le différencier fortement de Louis Simon, homme de l'ouest et du second XVIII^e siècle.

Quelques autres textes se trouvent plus proches du *livre* de Louis Simon par la chronologie, la géographie, et surtout le profil social et culturel de leurs auteurs. Tout comme lui, ils constituent selon les mots de Joël Cornette des pièces majeures « à verser au dossier des cultures populaires³¹ ».

Les lettres que Pantaléon Gougis, vigneron du faubourg Saint-Jean de Chartres accusé d'incendie volontaire, envoie de sa prison pendant quatre ans, donnent un bon aperçu de l'univers matériel et culturel d'un homme du peuple, mi rural – mi urbain³². Malgré la différence de nature entre des souvenirs écrits à la fin de la vie et des lettres écrites dans l'immédiateté et donc dominées par les procédures judiciaires en cours, ce qu'on perçoit de son univers n'est pas sans similitudes avec celui de l'étaminier du Maine : Pantaléon Gougis a, lui aussi, appris à lire, écrire et compter, il possède une certaine teinture liturgique et juridique, ainsi que des éléments de savoir-vivre, attestés par les formules de politesse qu'il utilise. Il a chez lui quelques livres, et en prison il lit des ouvrages de jurisprudence dans l'espoir d'y trouver des moyens de gagner ses procès. Et pourtant, tout « éclairé » qu'il soit, il semble ajouter foi à des signes irrationnels ou au pouvoir magique de certaines plantes³³, ce qui, là encore, le rapproche de Louis Simon attentif aux manifestations surnaturelles³⁴.

Le texte original des « aventures » de Jean Conan est constitué de 7 054 vers en breton, écrits à plus de soixante ans par cet homme saisi d'un désir de fixer par

Pierre Prion, 1744-1759, Introduction par Emmanuel Le Roy Ladurie, Paris, Fayard, 2007, 454 pages.

29. E. LE ROY LADURIE et O. RANUM, *Pierre Prion, Scribe...*, op. cit., p. 20.

30. *Ibidem*, p. 10.

31. Joël CORNETTE, « Fils de mémoire. L'autobiographie de Jean Conan, 1765-1834 », *RHMC*, n° 39-3, 1992, p. 353-402.

32. Benoit GARNOT, *Vivre en prison au XVIII^e siècle. Lettres de Pantaléon Gougis, vigneron chartrain (1758-1762)*, Paris, Publisud, collection « La France au fil des siècles », 1994, 234 pages.

33. Sandrine TURCK, « Benoit Garnot, Vivre en prison au XVIII^e siècle : lettres de Pantaléon Gougis », compte-rendu, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1996, n° 154-1, p. 257-259.

34. Ms 63-65.

écrit son passé aventureux³⁵. « Après moi, mon nom me survivra sur le papier », note-t-il dans la conclusion de son long poème. Né près de Guingamp en 1765, donc presque une génération après Louis Simon, il est comme lui fils d'un artisan du textile (un tisserand pauvre). Comme lui, il rencontre la culture écrite: dans le cas de Jean Conan, l'alphabétisation n'est pas transmise par le père mais par les moines de l'abbaye de Beauport chez qui il est devenu domestique à l'âge de 12 ans. Il y reste six ans, et dans leur bibliothèque, il se gorge de lecture, se forgeant une culture livresque inattendue. Elle est nourrie à la fois de l'Écriture, des vies de saints, et des « canards » ou autres feuilles de nouvelles extraordinaires, qui s'émulsionnent dans son esprit avec les chansons et les récits merveilleux transmis oralement, faisant de la frontière entre naturel et surnaturel une zone quelque peu floue. On perçoit ici d'incontestables parentés avec Louis Simon. Mais leur itinéraire de vie diverge fortement: Conan s'engage en 1786 pour une campagne de pêche à la morue à Terre-Neuve, fait naufrage, est recueilli par des « sauvages », revient à Brest, s'y marie au passage en 1789, puis en 1792 s'inscrit dans l'armée, et participe à diverses grandes dates de l'Histoire officielle (prise des Tuileries le 10 août 1792, bataille de Fleurus le 26 juin 1794). Rentré au pays, il s'installe comme tisserand près de Lannion, faisant encore le coup de feu contre les chouans en 1796 et 1799. Parlant de lui à la troisième personne, il conclut ainsi son écrit: « Sa vie a été pleine de tribulations, mais cela en valait la peine. » Son long poème autobiographique n'est pas un compte-rendu fidèle et rigoureux de ce qu'il a vécu, mais, comme le texte de Louis Simon, « c'est un extraordinaire témoignage où se mêlent inextricablement images des moments forts de son existence et souvenirs indirects de ses lectures de l'enfance et de l'âge mûr », écrit François Lebrun³⁶.

Loin des *tribulations* de Jean Conan, Pierre Bordier (1713-1781) a au contraire vécu toute sa vie à Lancé, en Vendômois, paroisse de 500 âmes³⁷. Il est en cela plus proche du casanier Louis Simon, et le Vendômois est voisin du Maine. Mais il s'en différencie par son appartenance au monde de la terre, alors que l'étaminier est un artisan du bourg. Pour Pierre Bordier, ce qui importe avant tout, c'est la bonne *mûrison* du blé, le précieux grain dont tout découle. Fils d'un laboureur et lui-même fermier de la « Petite Beauce », il sait lire (on rencontre sous sa plume des allusions aux nouvelles trouvées dans les almanachs) et écrire (dans une orthographe souvent phonétique). Il a laissé deux documents hors du commun. D'une part une série de notices annuelles de 1741 à 1781, donnant notamment les prix

35. *Avanturio Ar Citoien Jean Conan a Voegamp/Les aventures du citoyen Jean Conan de Guingamp*, texte original en breton, traduction française, ouvrage collectif, introduction de Joël Cornette, Morlaix, Skol Vreizh, 1990, 318 pages + illustrations.

36. François LEBRUN, « Les Aventures du citoyen Jean Conan de Guingamp », compte-rendu, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1994, n° 49-3, p. 715-716.

37. J. VASSORT, *Les Papiers d'un laboureur...*, *op. cit.* Ce texte a été publié en 1999, Anne Fillon n'en avait donc pas connaissance lors de la rédaction de son dernier ouvrage sur Louis Simon (1996).

des denrées agricoles ou les données météorologiques ; d'autre part un journal, tenu semaine après semaine, d'octobre 1748 à décembre 1767. C'est d'abord pour vérifier que les saisons se reproduisent identiques à elles-mêmes tous les vingt-huit ans, comme il l'a lu dans une brochure de colportage, que Bordier entreprend de tenir ses notes. Mais il ne se cantonne pas à cette stricte préoccupation et au fil des pages, subtilement analysées par Jean Vassort, on finit par accéder à une large part de la réalité concrète de la vie quotidienne d'un rural au XVIII^e siècle.

En revanche, la démarche de Pierre Bordier n'est pas autobiographique. On pourrait même dire qu'il refuse l'autobiographie, tant il parle peu de lui-même : aucune mention sur sa vie familiale ni conjugale, rien de ses sentiments personnels ni de ses émotions. La naissance de ses enfants n'est pas mentionnée et « il va même jusqu'à ne jamais faire la moindre allusion à ses épouses successives dans ses notes », explique Jean Vassort, qui ajoute en un clin d'œil complice à deux autres grands mémorialistes populaires : « ce n'est certes pas lui qui nous ferait part, comme l'étaminier du Maine Louis Simon, des étapes de ses conquêtes amoureuses, ou comme le vitrier parisien Jacques-Louis Ménétra, de ses bonnes fortunes, réelles ou imaginaires³⁸ ». Il a donc fallu recourir aux sources classiques (registres paroissiaux, minutes notariées) pour reconstituer sa biographie de l'extérieur. Si le « je » et le « nous » apparaissent assez souvent dans l'écriture, le « moi » de Bordier est absent de son texte. Dans le domaine de ses amours comme dans celui de sa foi et dans beaucoup d'autres aussi, le silence de Bordier interdit toute approche de ses sentiments les plus personnels³⁹.

●●● On le devine, parmi ces diverses « vedettes » des ego-documents, Louis Simon demeure unique. Né et mort villageois, il diffère d'emblée des urbains que sont Chavatte et Ménétra. Né et mort dans la même condition – tout en pratiquant au passage trente-six métiers –, il n'a pas connu le basculement social d'un Jameray-Duval. Même s'il « connaît un peu les affaires », il ne peut être classé parmi les intellectuels de village comme Pierre Prion et reste un artisan textile. Peu sorti de son terroir, il est loin d'avoir la vie haletante du citoyen Conan. Aussi stable et ancré que le laboureur Bordier, il en diffère radicalement par le contenu de l'écrit qu'il a laissé. L'incongruité merveilleuse de l'étaminier réside dans ce choix inouï d'avoir, au moment de prendre la plume, préféré le récit sentimental à la chronique professionnelle, les réminiscences amoureuses aux notations météorologiques, comptables ou politiques. Simon ne témoigne pas de quelques succès ou honneurs, ni des difficultés de l'étamine en déclin, mais avant tout de la satisfaction d'avoir été heureux à une époque extraordinaire et de pouvoir le raconter à sa postérité. L'étaminier mémorialiste incarne à merveille le siècle du sentiment qui l'a vu naître. Il porte avec sincérité, crudité parfois mais surtout avec fierté le bonheur de l'union

38. J. VASSORT, *Les Papiers d'un laboureur...*, op. cit., conclusion, p. 212.

39. *Ibidem*.

amoureuse contractée avec Anne Chapeau, à la manière dont le clergé brandissait le Saint Sacrement en tête des processions. Non seulement le couple, les enfants et la famille deviennent le creuset du bonheur nouveau et de l'accomplissement individuel, mais un villageois ordinaire ose le proclamer.

Forte de plus de vingt ans d'accumulation de savoirs, d'observations et d'expériences, Anne Fillon fit l'exégèse des souvenirs de *Louis Simon, étaminier dans son village du Haut-Maine au Siècle des lumières*⁴⁰. Puis en communiqua l'essentiel au grand public par une édition simplifiée, *Louis Simon, villageois de l'ancienne France*⁴¹. Le succès de *Louis Simon* réside peut-être dans ce que chacun crut y percevoir un petit quelque chose de lui-même ou de son histoire familiale, une part de notre identité collective. Le lecteur s'attachait au héros qui finit par ne plus être un échantillon de son groupe social mais par l'incarner totalement. Grâce à la chaîne familiale du savoir qui lui permit de posséder l'écriture, Louis était devenu le conteur unique et inattendu de la vie de tous ceux de son espèce. Ce petit homme presque insignifiant, qui n'avait rien d'un héros, avait par son récit sublimé la banalité des vies ordinaires. Il incarna parfaitement la revanche des humbles face à l'« histoire période » et au récit chronologique traditionnel. Pierre Chaunu ajoutait dans sa préface de 1996 : « Ne dites pas micro-histoire des humbles, dites histoire des hommes », tout simplement. L'étaminier amoureux de La Fontaine Saint-Martin prenait une résonance universelle.

« Aujourd'hui comme hier » écrivait Daniel Roche, « l'enjeu de la biographie authentique, c'est de redonner la parole à ceux qui en ont été dépossédés⁴² ». Redonner parole et visibilité à ceux qui trop longtemps ont été négligés au point qu'on ne les voyait guère dans les archives, ou alors comme une masse indistincte dont il fallait seulement traduire en pourcentages quelques traits généraux. Avec d'autres, Anne Fillon avait fomenté la revanche des humbles. Jusqu'alors ignorées, les destinées des gens de peu étaient vues tout à coup dans des sources multiples, et plus que vues : scrutées, inspectées, décortiquées, avec exigence et minutie, d'un regard plus attentif que quantitatif⁴³. Parmi les cinq conditions qui aux yeux d'Anne Fillon étaient « absolument nécessaires à toute étude d'histoire sociale » figure celle-ci : « un matériau humain le plus souvent possible identifié »

⁴⁰. Anne FILLON, *Louis Simon étaminier, 1741-1820, dans son village du Haut-Maine au Siècle des Lumières*, thèse d'histoire, Université du Maine, J.-M. Constant (dir.), thèse soutenue en 1982, ouvrage reprographié en 1984, Le Mans, 2 vol., 655 pages. L'ouvrage sera désormais ainsi désigné dans la suite des notes : A. FILLON, *Louis Simon étaminier...*, *op. cit.*

⁴¹. Anne FILLON, *Louis Simon, Villageois de l'ancienne France*, Rennes, Ouest-France, 1996, 342 pages. Désormais : A. FILLON, *Louis Simon, Villageois...*, *op. cit.*

⁴². D. ROCHE, *Journal de ma vie. Jacques-Louis Ménétra...*, *op. cit.*, p. 12.

⁴³. Pour paraphraser l'expression de Serge Chassagne (S. CHASSAGNE, « A. Fillon... », *Compte-rendu cité, ABPO*, 1987, p. 111).

afin d'effectuer « le moins possible de comptages anonymes⁴⁴ ». La revanche des humbles est là : ils sont désormais objets d'histoire pleinement légitimés, en tant qu'individus et non plus en tant qu'éléments indistincts, anonymés au sein d'un collectif globalisé.

« La société n'est pas une simple somme d'individus, mais le système formé par leur association représente une réalité qui a ses caractères propres », écrivait Durkheim, invitant de ce fait à chercher ressorts et déterminations « parmi les faits sociaux antécédents et non parmi les états de conscience individuelle⁴⁵ ». Anne Fillon avait suivi cette voie avec exactitude. Du cas individuel de Louis Simon elle avait élargi son regard à toute la société de la micro-région environnante. La relative simplicité des rapports de Louis Simon avec les élites du village, l'homogénéité des conditions des villageois et des paysans, l'exigence de dignité et le souci de distinction chez les humbles dans les sociétés rurales de l'Ouest bocager à la coutume égalitaire, sont autant de chantiers novateurs ouverts par Anne Fillon. Sa connaissance fine des quelques villages auxquels elle se consacrait lui permettait sans cesse de renouer entre eux des fils qui, pris isolément, n'étaient guère significatifs. Elle en avait acquis une telle intimité qu'elle comprenait de l'intérieur cette société subtilement mais profondément bouleversée par le souffle des Lumières et les innombrables nouveautés amenées, répète-t-on, par la grande route royale 23 et ses voyageurs. Cependant, loin des idées préconçues qui mécaniquement attribuent tout changement au désenclavement, Anne Fillon notait aussi que la mutation spectaculaire du vêtement masculin avait précédé d'un quart de siècle l'ouverture de la route en 1765 et que le décroisement relatif du choix du conjoint l'avait précédée d'au moins quinze ans. Il fallait donc incriminer des causalités plus fines. Avec ou sans la route, le colporteur qui va à pied passe partout et apporte colfichets, livrets bleus et feuillets de chansons jusque dans les villages ; avec ou sans la route, le voisinage des élites villageoises fait naître le désir de les copier par l'adoption du trois-pièces, culotte, veste et habit à basques en tissu d'imitation, laine et chanvre mélangés ; avec ou sans la route, les gens du Maine se déplacent activement et rencontrent l'air du temps...

La familiarité d'Anne Fillon avec les villageois du minutier de Cérans-Foulletourte au XVIII^e siècle était si grande qu'elle connaissait chacun d'entre eux. Bon nombre d'étudiants sont restés circonspects lorsqu'après avoir livré leur patronyme pour se présenter lors du tour de table de début d'année au séminaire d'histoire moderne de l'Université du Maine, Anne Fillon leur demandait s'ils

44. Anne FILLON, « Les minutes notariales : le point de vue de l'utilisateur », *Les Instruments de recherche et leurs utilisateurs, bilan et perspectives*, (journées d'études septembre 1995, Abbaye de l'Épau, Le Mans), Paris, Direction des Archives de France, 1996 ; réédité dans *Fruits d'écriture, Société et mentalités aux XVII^e et XVIII^e siècles*, LHAMANS, Université du Maine, 2000, 388 pages (désormais : A. FILLON, *Fruits d'écriture...*, *op. cit.*), p. 374 et 376.

45. Émile DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique* (1895), réédition PUF, coll. « Quadrige », 1981, p. 102 et 109.

n'étaient pas de la famille de Jacques Letourmy, hôte à Cérans en 1776, ou de Scholastique David, servante au moulin de Flouet, séduite en 1768 par le meunier Étienne Landais. Anne Fillon n'avait pas seulement une parfaite connaissance de ses archives, elle entretenait avec elles de véritables connivences.

– L'école du Mans

Anne Fillon suscita des vocations et entraîna dans son sillage bien des étudiants au sein de l'atelier d'Histoire qu'elle co-anima pendant près de quinze ans avec Jean-Marie Constant, alors Doyen de la faculté des Lettres du Mans. Celui-ci étudiait et expliquait en contrepoint les mentalités nobiliaires, l'histoire économique et sociale de la première modernité et les structures sociales du bassin parisien dont les différences avec le Maine étaient fondamentales et éclairantes. Cet atelier devint séminaire, puis émergea peu à peu un laboratoire qui après plusieurs étapes prit en 1995 le nom de *Laboratoire d'Histoire anthropologique du Mans* (LHAMANS), reconnu par le CNRS de 1996 à 1999, avant d'être, plus tard, intégré dans le grand CERHIO (Centre de recherches historiques de l'Ouest), né le 1^{er} janvier 2006⁴⁶.

Anne Fillon dirigea ou codirigea avec Jean-Marie Constant de très nombreux mémoires de recherches (maîtrise, DEA)⁴⁷. On s'est efforcé d'en mentionner de nombreux échantillons dans les notes de bas de page du présent ouvrage, afin de montrer la fécondité et la diversité des pistes explorées⁴⁸. Elle dirigea également quelques thèses et si le nombre total en apparaît faible c'est que la carrière universitaire d'Anne Fillon, atypique, fut finalement courte. Il faut ajouter qu'elle en inspira ou en accompagna plusieurs autres. Tous ces travaux portent la marque de fabrique d'Anne Fillon : une abondance et une diversité de sources, étendues dans la durée mais pas forcément dans l'espace, pressées comme des citrons afin de ne pas omettre le moindre détail qui se révélera parfois essentiel, un traitement original dans la méthode, au plus proche de l'humain, une ouverture aux intuitions les plus audacieuses qui sont, souvent, les plus fructueuses. Elle précisait elle-même avec gourmandise et jubilation :

« Le métier d'historien suppose un long apprentissage par le contact avec le document [...]. En un mot, il faut se colleter la masse des archives, dévorer les

⁴⁶. Unité Mixte de Recherche (UMR) 6258 du CNRS depuis janvier 2008.

⁴⁷. Ces mémoires sont en principe consultables soit à la Bibliothèque Vercors de l'Université du Maine, soit à la Médiathèque Louis-Aragon du Mans, soit aux archives départementales de la Sarthe (ces trois lieux de conservation n'ayant pas tous recueilli les mêmes mémoires).

⁴⁸. Sans prétention à l'exhaustivité tant ils furent innombrables. En septembre 1995, lors de son intervention à l'abbaye de l'Épau dans le cadre des journées d'étude des Archives de France, Anne Fillon déclarait « à titre d'exemple, je signale que mon collègue Jean-Marie Constant et moi-même devons assurer l'année dernière la direction de 54 maîtrises d'Histoire Moderne ! » (A. FILLON, « Les minutes notariales : le point de vue de l'utilisateur », art. cité, *Fruits d'écrivain...*, *op. cit.*, p. 369).

documents, pratiquer ce que j'appellerais d'une expression empruntée à Jean Rousset, la lecture "gustative" ; s'immerger dans ce monde qu'il faut reconstruire comme on débarque en terre inconnue, et y demeurer assez longtemps pour que s'efface l'impressionnisme des premières découvertes. C'est ce que nous enseignons à nos étudiants, selon un esprit que Pierre Chaunu nous a fait l'honneur d'appeler "l'école du Mans"⁴⁹. »

Sans rigidités méthodologiques, Anne Fillon savait d'instinct que la perception fine des conduites individuelles peut être révélatrice de la spécificité d'une culture donnée et elle mariait avec virtuosité anthropologie historique et microhistoire. Les réalités, comme leurs représentations, sont imbriquées, mouvantes, parfois contradictoires, les jeux d'influences réciproques incessants (emprunts, imitations, rejets...). Le suivi des destins individuels éclaire la complexité des rapports sociaux et culturels, il impose de lui-même la nuance à l'infini et rend impossible de se contenter d'un système d'interprétation globalisant.

••• La première thèse suivie par Anne Fillon fut celle de Sylvie Granger, soutenue en février 1997, consacrée aux métiers de la musique du XVII^e au XIX^e siècle dans un espace correspondant à l'actuel département de la Sarthe. Il s'agissait de faire émerger des pratiques enfouies et des milieux socio-professionnels jamais interrogés localement jusqu'alors. Si peu interrogés qu'on les supposait *a priori* inexistantes et que les esprits forts prédisaient un corpus des plus malingres. Anne Fillon laissa dire et donna comme seule consigne : « cherchez, Sylvie », assortie d'un adage qui a mille fois prouvé sa véracité : « quand on cherche, on trouve ». En effet, émergèrent des archives les plus variées plus de 1 000 individus ayant exercé, au moins temporairement, une activité liée à la musique ou à la danse au cours des deux siècles et sur l'espace considérés. Au fait, comment le nommer, ce territoire ? Les dépouillements dans les archives fléchoises avaient été fructueux, il n'était pas question de faire l'impasse sur eux. Mais comment alors désigner cet assemblage hétéroclite d'un morceau d'Anjou et de l'essentiel du Haut-Maine, sachant qu'avant 1790 il est bien entendu impossible de parler de *Sarthe* ? Anne Fillon, la mine malicieuse, suggéra d'employer la formulation qui commençait alors à faire florès dans l'administration territoriale : *pays manceau, pays fléchois*⁵⁰.

Née au départ du rêve d'en savoir plus sur les répertoires dansés et leur circulation d'un milieu social à l'autre, cette thèse s'est peu à peu ré-orientée au fil des sources vers un travail d'histoire culturelle et sociale utilisant la prosopographie comme outil. En cherchant à embrasser tous les acteurs – et actrices – des mondes de la musique et de la danse, sans présupposés sur leur niveau ou sur la valeur

⁴⁹. *Ibidem*, p. 377.

⁵⁰. Ce fut : Sylvie GRANGER, *Les métiers de la musique en pays manceau et fléchois du XVII^e au XIX^e siècle (1661-1850)*, thèse d'histoire, Université du Maine, A. Fillon (dir.), soutenue en 1997, publiée aux Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2000, 3 volumes, 1 612 pages.

de leur pratique, cette enquête a permis de toucher à la fois aux maîtres à danser huppés et aux ménétriers des faubourgs, aux organistes de cathédrale et aux violonneux de village – parmi lesquels Louis Simon, bien entendu, n'a jamais été perdu de vue. Ce choix d'ouverture à tous les types et tous les niveaux de musiciens, en particulier les petits, les sans-grades, si souvent négligés par les histoires de la musique, a eu en outre l'avantage de permettre d'apercevoir les liens ou les passerelles qui peuvent exister entre toutes les musiques. La plupart des musiciens professionnels des pays manceau et fléchois étaient employés par l'institution religieuse, ou bien étaient maîtres de musique ou de danse, et ce sont ces univers professionnels qui ont été traités le plus longuement. Chantres d'Église ou maîtres à danser, les uns comme les autres, parfois ensemble – ce qu'on ne soupçonnait pas –, pouvaient à l'occasion se produire en public en dehors des cérémonies religieuses ou des leçons. Omniprésents dans les rues lors des fêtes publiques – en particulier, bien sûr, au moment de la Révolution –, sur les scènes des théâtres ou les tréteaux des foires, dans les salons, sous la tonnelle des guinguettes ou sur les planchers de bals, les hommes et femmes de la musique sont incontournables dès que l'on aborde quelque aspect que ce soit de la sociabilité locale⁵¹.

Tout en regrettant que cette thèse se révèle finalement davantage une thèse d'histoire urbaine que d'histoire villageoise, Anne Fillon déclara plusieurs fois que grâce à elle, elle avait enfin compris une phrase restée mystérieuse dans les souvenirs de son cher étaminier de village. Conseillant au jeune Louisot dont la voix vient tout juste de muer en une « assez forte » voix d'homme de se perfectionner sur le plain-chant, le chapelain du couvent lui dit : « faut toujours apprendre quand on est a même, parce que l'on set bien ou l'on vive mais on ne sait point ou lon meurt ». Proposition à laquelle le jeune homme acquiesce volontiers, car il aime le chant et la musique, tout en observant que « cela ne pouvait [lui] servir beaucoup⁵² ». Lors de son propre travail de thèse, Anne Fillon s'était interrogée : « On se demande quel cataclysme aurait pu entraîner un exode propre à rendre le chant de nécessité première pour le jeune villageois⁵³ ». Elle mesurait mieux désormais la place tenue par le chant d'Église dans la civilisation du XVIII^e siècle : en cas de migration vers l'une des villes voisines, grandes ou petites, Louis aurait pu substantiellement améliorer ses revenus grâce aux gages réguliers versés aux chantres par les églises urbaines, non seulement cathédrales ou collégiales, mais aussi paroissiales. D'ailleurs, dès la naissance de la presse locale, au Mans⁵⁴, et ailleurs, d'innombrables petites annonces offrent ou réclament des emplois en faisant état de compétences cantorales⁵⁵.

51. Voir Sylvie GRANGER, *Musiciens dans la Ville, 1600-1850*, Paris, Belin, 2002, 320 pages.

52. Ms 22, voir aussi ms 6.

53. A. FILLON, *Louis Simon étaminier...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 200.

54. Les *Affiches du Maine* commencent à paraître en 1771.

55. Xavier BISARO, « Maîtres et maîtresses d'école dans les *Affiches du Poitou* à la fin du XVIII^e siècle », *Cantus Scholarum*, 2015, <<http://www.cantus-scholarum.univ-tours.fr/publications/essais-et-notes-de-travail/affiches-du-poitou/>>, consulté le 5 août 2015.

••• Deux ans plus tard, courant 1999, une deuxième « thèse Fillon » fut soutenue par une étudiante qui avait été, elle, entièrement formée à l'Université du Maine. Après une maîtrise et un DEA, Véronique Pifre avait souhaité poursuivre par un travail de thèse consacré aux pauvres et aux marginaux dans le Haut-Maine⁵⁶. L'un des points de départ de sa motivation était l'évocation récurrente par Anne Fillon durant les séances du séminaire d'Histoire moderne de ces « logistes », sans feu ni lieu – et de ce fait soupçonnés d'être sans foi ni loi –, qui peuplaient les espaces forestiers et les landes du Maine. École du Mans oblige, Véronique Pifre dépouilla assidument de très nombreuses et très diverses sources. L'étude acharnée des cartes anciennes et plus récentes permit de réunir de nombreux toponymes comportant le mot *loge* et d'en dresser de riches croquis de localisation.

Mais la jeune chercheuse se heurta vite à la difficulté d'atteindre dans les archives cette population peu liée à l'écrit et au surplus très mobile : charbonniers, fendeurs ou bûcherons sont sans domicile durablement fixe, ne restant dans une paroisse que le temps d'un chantier d'abattage⁵⁷. Raisonnablement son sujet se déporta vers la vision des élites sur ces populations et la manière dont elles s'y prirent du milieu du XVII^e siècle jusqu'à la veille de la Révolution pour atténuer les drames les plus criants liés aux crises frumentaires des mauvaises années et aussi pour se protéger des dangers nés des pauvres. Le travail de Véronique Pifre fournit donc un solide regroupement d'informations sur les fonctionnements de la charité, religieuse ou laïque, privée ou publique, dans le Haut-Maine. L'assistance hospitalière, en particulier, donne lieu à un gros chapitre sur les hôpitaux de la ville du Mans qui fait utilement le point tant sur leur localisation que sur leur organisation interne et bien entendu sur les pensionnaires. Selon les années les enfants représentent 10 à 13 % de la population présente à l'Hôpital général du Mans entre 1755 et 1767. Quant aux enfants mis en nourrice aux frais de l'Hôpital général, leur nombre ne cessa de croître jusqu'en 1775 (ils sont 506 cette année-là), après quoi les chiffres diminuent progressivement jusqu'à la Révolution (318 en 1789)⁵⁸. On voit se développer les manufactures de l'hôpital général destinées à rapporter quelques revenus à la structure et bien sûr à éviter aux pauvres « l'ennui et toutes ses suites, les inconvénients de l'oisiveté qui est la mère de tous les vices⁵⁹ ». À cette occasion, on retrouve Jean-Baptiste Leprince

56. Véronique PIFRE, *Pauvreté dans le Haut-Maine, charité, assistance et lutte contre la marginalité (1650-1789)*, thèse d'histoire, Université du Maine, A. Fillon (dir.), 2 vol., 1999, 588 pages.

57. Sébastien Jahan fait le même type de remarque dans *Le Peuple de la forêt. Nomadisme ouvrier et identités dans la France du Centre-Ouest (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Rennes, PUR, 2003, 276 pages. Voir aussi Sébastien JAHAN, « Déviance et mobilité : le cas des ouvriers nomades de la forêt dans l'ouest de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles », *ABPO*, n° 119-4, 2012, p. 55-68, mis en ligne le 31 décembre 2014, URL : <http://abpo.revues.org/2491/>

58. V. PIFRE, *Pauvreté dans le Haut-Maine...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 356-357.

59. Ad Sarthe : HG Le Mans 270, cité par V. PIFRE, *Pauvreté dans le Haut-Maine...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 362.

d'Ardenay, administrateur des manufactures de l'hôpital du Mans entre 1782 et 1790. Mais le regard de Véronique Pifre ne se limite pas au Mans : il tente d'embrasser la totalité du Haut-Maine avec les nombreux hôtels-Dieu dispersés sur son territoire, de même que les bureaux de charité créés à la fin de l'Ancien Régime. On mesure encore une fois l'amplitude et la minutie des dépouillements effectués à cette occasion.

La dernière partie de la thèse est consacrée à la répression de la mendicité et du vagabondage. Elle apporte de nombreuses précisions quantitatives sur les pauvres enfermés à l'hôpital général du Mans durant la période 1724-1733 et sur les personnes incarcérées dans les prisons du Mans entre 1773 et 1787. Cependant Véronique Pifre sut aussi à l'occasion sortir du quantitatif et dresser d'éloquents portraits de certains des vagabonds arrêtés par la maréchaussée. On y croise, par exemple, comme un petit Jameray-Duval qui n'aurait pas eu de chance, un René Bellanger de 11 ans que son beau-père ne peut ou ne veut plus nourrir et qui n'a pas « l'âge et la taille nécessaires pour garder les moutons ». Ou encore une femme de 46 ans, marchande de petite mercerie qui depuis deux ans voyage avec un jeune homme de 24 ans, rencontré alors qu'elle glanait en Beauce, « comme s'ils étaient, précise-t-elle, mari et femme⁶⁰ ».

On peut sans risque de se tromper parier que ce sont ces pages remplies d'humanité qu'Anne Fillon avait lues avec le plus de délectation. Du reste, l'émotion est grande de découvrir dans son exemplaire de la thèse, un nom par elle encadré au crayon dans une liste de mendiants du Maine détenus à Plessis-lès-Tours : Jean Piveron, arrêté à Cérans en octobre 1787⁶¹. Elle savait qui était cet homme, très certainement mieux que ne le savaient les gens d'arme qui lui avaient mis la main au collet.

••• La troisième thèse achevée sous la direction d'Anne Fillon fut celle de David Audibert sur les marchands épiciers de trois villes de l'ouest, Le Mans, Angers, Nantes, soutenue en 2003⁶². Cet étudiant, lui aussi pur produit de l'Université du Maine, avait en 1998 consacré une maîtrise aux épiciers du Mans au XVIII^e siècle. Désireux de poursuivre ses recherches en thèse, et en accord avec sa directrice de recherche, il fit le choix d'élargir le sujet aux épiciers de trois villes de l'ouest, les études comparatives entre plusieurs villes étant rares. Anne Fillon avait en tête un dicton qui parlait des « gars du Mans », des « gens d'Angers » et des « Messieurs de Tours », et qui laissait augurer des différences de mentalités urbaines à une échelle réduite. Si Tours faisait alors partie de la même généralité qu'Angers et Le Mans, il parut plus judicieux à la directrice de recherche comme à l'apprenti historien de retenir Nantes. D'une part pour le côté plus actuel (une

60. V. PIFRE, *Pauvreté dans le Haut-Maine...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 551-553.

61. *Ibidem*, p. 501.

62. David AUDIBERT, *Épiciers de l'Ouest – Le Mans, Angers, Nantes – au XVIII^e siècle : étude comparative*, thèse d'histoire, Université du Maine, A. Fillon (dir.), 2003, 3 vol., 1 282 pages.

ville des Pays-de-la-Loire) mais aussi parce que l'étude de Nantes plutôt que celle de Tours permettrait de saisir un contraste plus important avec les deux autres villes et d'appréhender un port maritime et une métropole. L'objectif était double : présenter une profession totalement méconnue et, à travers elle, mesurer les différences de comportement entre trois cités géographiquement très proches. Et, de fait, l'étude mit en évidence les résultats que l'on pouvait soupçonner. La différence d'échelle est flagrante, particulièrement entre Le Mans et Nantes, même si des contrastes assez subtils apparaissent aussi avec Angers. Alors que la profession d'épicier est organisée sous forme de jurande au Mans et à Angers, le métier est libre à Nantes. Cette facilité d'installation implique, dès lors, une plus grande ouverture, des épiciers aux origines variées et, de façon logique, des niveaux de fortune très variables. La différence d'échelle se mesure aussi dans les réseaux commerciaux, les épiciers nantais ayant fréquemment une stature internationale, que n'ont pas leurs homologues des deux autres villes étudiées. À ces aspects, répondent souvent une ascension sociale plus marquée et une prise de risque plus importante du point de vue commercial. En comparaison, les épiciers angevins et, surtout, manceaux paraissent plus timorés. Souvent natifs de la ville où ils exercent, leur accès au métier est étroitement contrôlé – et facilité pour les fils d'épiciers. Les réseaux commerciaux sont régionaux au Mans et nationaux à Angers, les fortunes sont confortables – surtout à Angers – mais orientées sur des placements peu risqués. La situation géographique des trois villes – Le Mans ville plutôt enclavée et ne disposant pas de voie navigable, Angers située sur un fleuve et ainsi bien reliée au reste du pays, Nantes port maritime –, ainsi que la différence d'échelle démographique contribuent en partie à expliquer ces contrastes.

C'est au cours de ce travail de recherche que David Audibert a senti s'exacerber sa passion pour l'histoire moderne et a acquis la certitude de vouloir faire de l'histoire son métier : il est ensuite devenu généalogiste professionnel. Douze ans plus tard, il écrit que les années de recherche effectuées sous la direction d'Anne Fillon forment pour lui « un souvenir inaltérable » et il salue tout autant « sa fine connaissance des sociétés d'Ancien Régime, sa prudence dans l'analyse des documents anciens, des minutes notariales en particulier » que, sur un plan plus personnel, « sa disponibilité, son humanité et ses qualités d'écoute, ressenties par plusieurs générations d'étudiants⁶³ ».

••• Soutenue le 10 juin 2006, la thèse de Benoit Hubert provient de la volonté d'Anne Fillon de rééditer le texte des Mémoires du négociant Leprince d'Ardenay dans son entièreté et dans toute son authenticité⁶⁴. Amie d'Hélène Lanson, alors propriétaire du château d'Ardenay où le manuscrit des Mémoires était conservé,

63. David AUDIBERT, courriel du 14 juin 2015 adressé à Sylvie Granger et Benoit Hubert.

64. Benoit HUBERT, *Mémoires de Jean-Baptiste Leprince d'Ardenay. Approche d'un notable manceau au Siècle des lumières*, thèse d'histoire, Université du Maine, A. Fillon (dir.), 2006, 2 vol., 328 et 327 pages (voir pages 441 à 476).

Anne Fillon avait pris le soin de l'examiner en détail et elle avait remarqué plusieurs différences notables avec le texte édité en 1880 par l'abbé Esnault⁶⁵. Elle avait d'abord eu envie de prendre elle-même en main ce chantier, puis elle décida, sous le poids de ses travaux en cours et de ses obligations de directrice du CUEP (Centre universitaire d'éducation permanente), de le confier à un étudiant. Lorsque l'étude avança dans le temps, la mesure de l'ampleur des modifications, des réécritures et des « caviardages » la stupéfia. Un texte nouveau était peu à peu exhumé, à sa plus grande joie, dépassant de loin l'intuition initiale qu'elle avait eue. On découvrait une longue série de confidences, dans un style bon enfant, familier, parfois truculent, naïf, incroyablement imprégné de sentimentalisme. L'un des objectifs assignés au travail à mener fut de restituer la saveur d'origine ainsi que de contextualiser le récit de Leprince et de présenter son groupe social, de reconstituer une image totale du personnage dans son milieu et de mettre en évidence une culture partagée par les différents groupes sociaux dans le Maine (attitudes et habitudes, certaines consommations culturelles, rituels de fréquentations, comportements amoureux, etc.). C'est alors que surgirent dans toute leur force les analogies entre Jean-Baptiste Leprince et Louis Simon : leurs intentions d'écriture, le moment de la rédaction, la place centrale de la conquête amoureuse et du mariage dans la reconstruction du passé raconté, le goût du voyage, la fonction presque simultanée de maire occupée par les deux personnages, leur rejet des idées extrêmes, la religion incarnée prônée par chacun d'eux, etc. Bref, une sorte de gémellité entre Louis et Jean-Baptiste, l'étaminier et le négociant anobli.

Pour les choses de l'amour, le duo des histoires de Louis et de Jean-Baptiste allait devenir un trio avec l'irruption du jeune Ménard de La Groye, fils de conseiller au Présidial et futur magistrat lui-même. Une étude comparée, en mettant en vis-à-vis le langage amoureux de Louis Simon, celui de Jean-Baptiste Leprince et les mots de deux correspondances amoureuses de François-René Ménard de La Groye, permit de mettre en évidence d'étonnantes similitudes entre ces trois jolis cœurs. L'étaminier, le négociant en cires et le magistrat évoquent avec précision les occasions des premières rencontres et les premiers émois à l'occasion de promenades bucoliques, de parties de campagne, de danses et de fêtes. Dans les trois cas, les parents jouent un rôle essentiel dans le rituel et exercent toute leur autorité ; il ne faut pas oublier non plus d'évoquer la place du public, de la famille, des amis, tous ces figurants et intermédiaires qui participent à la construction de l'union, soutiennent moralement les jeunes gens lors des déceptions, espionnent, dissimulent ou font courir les rumeurs. Au village comme à la ville, le rituel des fréquentations, puis du mariage, est une affaire collective et jubilatoire. Au centre des tractations et des rebondissements successifs des trois idylles on retrouve le rôle décisif des ecclésiastiques, des « pasteurs enracinés⁶⁶ » dans le réel. Au cours du récit de Louis, une religieuse joue la diseuse de bonne aventure pour Nannon

65. G. ESNAULT, *Mémoires de J.-B.-H.-M. Le Prince d'Ardenay...*, *op. cit.*

66. A. FILLON, *Les trois bagues...*, *op. cit.*, p. 436-439.

Chapeau et un aumônier lui conseille un mensonge bien commode ; le prieur de Dissay-sous-Courcillon plaide la cause de François-René auprès des parents de Mlle du Breuil, sa dulcinée, et les pères Devillers et Desbois font office d'entremetteurs pour influencer favorablement les Godard d'Assé en faveur de Jean-Baptiste. Témoins et acteurs surprenants d'une religion aimable et incarnée, Anne Fillon les avait situés « au carrefour de l'Évangile et des Lumières⁶⁷ ». La « théorie des conformités » d'âge, de richesse et de condition, pour réaliser une bonne union, relevée par Anne Fillon au village était aussi confirmée pour Jean-Baptiste et François-René. Plus étonnantes sont les influences culturelles communes aux trois jeunes gens, au-delà de leurs conditions et de leurs cultures. Pour exprimer leurs « justes sentiments », ils ont recours au souffle des chansons, avec quelques maladresses parfois chez Louis, avec la maîtrise de l'instruction et de la culture chez Jean-Baptiste, avec l'ardeur d'une poésie flamboyante pour François-René. La révélation d'une identité partagée fut l'un des apports les plus importants de ce travail, dont Anne Fillon avait flairé depuis longtemps la pertinence.

Lors de la soutenance de cette thèse, la directrice de recherche félicita le candidat pour une qualité qui était d'abord la sienne à elle : « 56 illustrations rien que dans le premier tome, qui témoignent de la passion avec laquelle il a effectué, pendant plusieurs années, des promenades studieuses dans tous les lieux fréquentés par Leprince d'Ardenay, et dont la qualité esthétique permet une véritable immersion par l'image dans le petit monde du mémorialiste⁶⁸ ». L'intimité avec les archives et l'immersion dans les lieux concernés par le récit avaient été les maîtres mots de son étude sur Louis Simon dans son village, afin de construire une histoire incarnée et vivante. Ces qualités essentielles avaient été transmises.

••• Quoique préparée sous la direction de Jean-Marie Constant, la thèse de Renée Bons-Coutant n'en a pas moins un lien étroit avec Louis Simon, et à plusieurs titres, on le verra. Soutenue en 1996, elle est consacrée à approfondir le rôle et l'importance des couvents féminins du Maine⁶⁹. On imagine avec quel intérêt Anne Fillon en suivit aussi la progression, durant la première moitié des années 1990, de rencontre en séminaire, impatiente d'en savoir plus sur le *couvent* – le prieuré en réalité – qui joua un rôle si central dans la vie de Louis Simon. Louise-Marie-Madeleine de Broc, la prieure qu'on appelle l'abbesse, était-elle une supérieure atypique ou était-elle parfaitement représentative de son groupe social ? Les éloges que Robert Sauzet fit du travail mené par Renée Bons

67. *Ibidem*, p. 450-455.

68. Anne FILLON, *Rapport sur la thèse de Benoit Hubert*, juin 2006.

69. Renée BONS-COUTANT, *Les Communautés religieuses de femmes, au temps de la Réforme catholique et des Lumières. Évolution de l'infrastructure conventuelle, du recrutement et de la vie des moniales, sur une terre de l'Ouest : le Haut-Maine et l'Anjou fléchois*, thèse d'histoire, Université du Maine, J.-M. Constant (dir.), 1996, 897 pages.

sont éloquentes⁷⁰. L'abondance des archives mobilisées, la qualité de l'analyse des biographies *post mortem* des religieuses sous la forme de lettres-circulaires, « matériau remarquable et difficile à exploiter » montre un traitement habile des sources. Ce travail apporte « des éclairages intéressants et importants sur la promotion ambigüe mais évidente de la femme par la religion au XVII^e siècle ». Même s'il y eut incontestablement des « vocations forcées, la vocation était une réalité vivante et contraignante à cette époque ». L'enquête menée sur 23 communautés montre avec efficacité une « relative démocratisation » dans le recrutement au cours du XVIII^e siècle, dont les limites se situent à la frange supérieure de l'artisanat. Malgré l'aspect naturellement sériel du travail, des exemples concrets nous font entrer dans la vie matérielle et spirituelle des religieuses (alimentation, livres, gestion du temporel, la mort, la pudibonderie extrême des règlements). Après les thèses de Marie-Thérèse Notter⁷¹ et de Marie-Claude Dinet-Lecomte⁷², celle de Renée Bons enrichit les connaissances sur l'histoire religieuse de la France du centre-ouest. « C'est de la bonne histoire religieuse parce qu'elle est enracinée dans une histoire totale. On doit en souhaiter la publication, le plus rapidement possible », concluait Robert Sauzet⁷³.

Des saintes religieuses cloîtrées de Renée Bons à la riche et légère Émilie de Bongars qui meurt d'une tentative d'avortement des œuvres du célèbre roué Tilly, Anne Fillon était attentive au destin des femmes, celui des anonymes comme celui des figures de caractère. Elle a dressé de superbes portraits d'Anne Chapeau comme de M^{me} de La Guette ou de Sidonia de Lénoncourt (marquise de Courcelles), en passant par les filles séduites ou celles qui exigeaient le droit de choisir leur mari en diligentant des sommations respectueuses à leurs parents⁷⁴.

70. Robert Sauzet fut professeur d'histoire moderne à l'Université de Tours (en 1992) puis Doyen du Centre d'études supérieures de la Renaissance (en 2009). Les citations du texte sont extraites d'un courrier (sans date, 1996 probable) qu'il adressa à Anne Fillon au sujet de la thèse de Renée Bons-Coutant.

71. Marie-Thérèse NOTTER, *Ordres et congrégations religieuses féminines à Blois au temps de la Renaissance catholique (XVI^e-XVII^e siècles), Étude de sociologie religieuse*, Tours, CESR, 1982 ; et, de la même : « Les religieuses de Blois, 1580-1670 », *ABPO*, n° 97, 1990, p. 15-37.

72. Marie-Claude DINET-LECOMTE, *Les sœurs hospitalières en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. La charité en action*, Paris, Honoré Champion, 2005, 595 pages.

73. Renée Bons a ensuite publié divers articles parmi lesquels on peut citer : « Les trois Visitations du Maine », *La Province du Maine*, n° 39, 1996, p. 205-240 ; « Les filles de Notre-Dame de La Ferté-Bernard, 1633-1792 », *La Province du Maine*, n° 42, 1997, p. 121-158 ; « Lire et écrire chez les religieuses de l'Ouest aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, B. Dompnier et M.-H. Froeschlé-Chopard (dir.), Clermont-Ferrand, PUBP, 2000, p. 255-275 ; « Anne Chauvelier, Religieuse Hospitalière de Saint-Joseph (1751-1823) » *Cahier Fléchois*, n° 23, 2002, p. 45-63 ; « Le couvent des Filles de Notre-Dame à La Flèche, 1622-1905 », *Cahier Fléchois* n° 26, 2005, p. 7-36.

74. Anne FILLON, « La vie aventureuse de la marquise de Courcelles ou les derniers feux de l'esprit baroque ». *Châteaux, nobles et aventuriers, Actes des rencontres d'archéologie et*

Anne Fillon ne se serait sans doute pas dite féministe. Mais agissant sans trêve elle-même, elle aimait célébrer des femmes actrices de leur temps, du Grand Siècle aux Lumières, en hommage aux femmes de toutes les époques. De même, dans le cadre de ses fonctions de directrice du CUEP, elle inventait sans faiblir mille formules de formation à l'attention des femmes de notre temps. Et encourageait en permanence ses étudiantes en leur témoignant sa confiance, ingrédient si nécessaire aux jeunes adultes en construction. Cette attention aux femmes, dans l'histoire et dans l'actualité, cela aussi, elle a su le transmettre.

La transmission ! C'est à ce titre qu'on a pu employer la formule « école du Mans », même si elle procéda sans doute au départ plutôt d'une *private joke* universitaire. Anne Fillon a incontestablement instillé un élan, une foi oserait-on écrire, donnant l'exemple d'une attitude envers ses sujets d'étude qui mêlait empathie et exigence ; développant un type de rapport à l'archive et au travail qui l'entoure fait à la fois de simplicité et de minutie ; installant, enfin, le travail historique dans une familiarité qui en facilitait l'accès au plus grand nombre en faisant sans cesse dialoguer passé et présent, jadis, naguère et aujourd'hui.

Depuis lors, chaque année, plusieurs cours ont à leur tour transmis aux étudiants et étudiantes de l'Université du Maine la mémoire de l'étaminier du Maine, et de sa découvreuse⁷⁵. Ce qui inspire parfois des vocations de recherche : c'est explicitement parce qu'elle était intriguée et séduite par le cas de Louis Simon qu'Amandine Lecler a voulu en 2010-2011 consacrer son année de master à une enquête sur une famille de *sacristes* de village, au sein de laquelle elle a en effet retrouvé bien des parentés avec son illustre modèle⁷⁶. C'est aussi parce que l'étude des souvenirs du villageois l'avait enthousiasmée que Mathilde Chollet a consacré son mémoire de DEA puis sa thèse au for privé⁷⁷. Depuis devenue à son tour enseignante-chercheuse, elle déclare que pour elle « Louis Simon est un incontournable dans [son] "carnet d'adresses" d'historienne ». D'une part, en tant qu'enseignante, il lui a servi quasiment tous les ans à différents niveaux ou sous divers angles à l'université du Maine et à l'Université d'Angers : « Il me paraît indispensable que les étudiants de la région en connaissent l'histoire et se

d'Histoire en Périgord, (1996), CROCEMC, Bordeaux, 1999, réédité dans *Fruits d'écrivoire*, *op. cit.*, p. 42-56.

75. Cours dispensés par Mathilde Chollet, Sylvie Granger, Frédérique Pitou...

76. Amandine LECLER, *Être sacristain dans un village du Haut Maine au XVIII^e siècle, L'exemple de deux dynasties sacristines à Marolles-les-Braults*, Master 1, Université du Maine, S. Granger (dir.), 2012, 179 pages.

77. Mathilde CHOLLET, *Les écrits du for privé dans le Haut-Maine à l'époque moderne (1490-1865)*, Master 2, Université du Maine, F. PITOU (dir.), 2006, 407 pages ; « Les écrits du for privé dans le Haut-Maine à l'époque moderne », *ABPO*, n° 115-1, 2008, p. 133-158 ; *Une ambition féminine au Siècle des lumières. Éducation et culture au château : les journaux de M^{me} de Marans (1719-1784)*, thèse d'histoire, Université du Maine, F. Pitou et S. Granger (dir.), 2014, 916 pages.

familiarisent avec ses célébrités d'Ancien Régime, notamment Leprince d'Ardenay, les Bodereau⁷⁸ et... Louis Simon! Son œil de villageois appréhende par exemple les transformations des campagnes d'une manière concrète. » D'autre part, en ce qui concerne ses recherches, Mathilde Chollet a eu souvent recours à Louis Simon: « d'abord parce qu'il se raconte en son for privé, ensuite parce qu'il écrit depuis son village, et enfin parce que sous sa plume on lit les influences culturelles parvenues jusqu'à lui, qu'il réemploie consciemment ou non ». Mathilde Chollet qui a mis au jour les écrits personnels d'une femme de la petite noblesse rurale du Perche est bien placée pour tisser des comparaisons: « Quand on s'intéresse à la microhistoire et à la diffusion des idées dans les campagnes du Maine, Louis Simon et M^{me} de Marans sont complémentaires⁷⁹! »

C'est sur elle – et d'autres – que reposera maintenant la transmission de la connaissance de Louis Simon au sein de l'institution universitaire.

Au delà et à l'extérieur, la transmission passe aussi par bien d'autres canaux.

– La belle histoire continue...

Dès 1974, alors qu'elle était chargée par le président de l'Université François Dornic d'une mission de relations extérieures, en même temps que de la création et de la gestion du Centre Universitaire d'Éducation Permanente (CUEP), Anne Fillon avait fondé une première association au titre explicite: *Liaison Université*. L'objectif était de créer des ponts entre la ville et l'université, entre le grand public et les recherches menées au sein de l'institution universitaire. Lancée par une série de conférences lumineuses du professeur Gengoux sur la civilisation française, l'association s'implanta solidement auprès d'un large public fidèle et curieux. Toujours vivante, et aujourd'hui pilotée par Jean-Marie Constant, Liaison-Université organise tous les ans un cycle de conférences très suivi durant l'automne et l'hiver⁸⁰.

•• Mais l'action d'Anne Fillon est également pérennisée par une autre association, *Les Amis de Louis Simon*, qu'elle suscita en 1990. Apprenant que l'une des maisons dans lesquelles Louis Simon avait vécu⁸¹ était potentiellement menacée de destruction, Anne Fillon « mobilise aussitôt les bonnes volontés, crée une association, trouve des fonds et sauve ladite maison », raconte Serge Bertin, qui

78. Au sujet de la famille Bodereau: Martine BARILLY-LEGUY, « *Livre de mes Anciens grand pères* », *Le livre de raison d'une famille mancelle du Grand Siècle (1567-1675)*, Rennes, PUR, collection « Histoire », 2006, 465 pages.

79. Mathilde CHOLLET, courriel du 12 août 2015 adressé à Sylvie Granger et Benoit Hubert.

80. Pour connaître le programme annuel, consulter le site internet de l'association: <https://liaisonuniversite.wordpress.com/> Pour écrire à Liaison Université, Faculté des lettres de l'Université du Maine, avenue Olivier-Messiaen, 72085 Le Mans Cedex 9, ou encore à l'adresse courriel: liaison.universite@yahoo.fr

81. On verra qu'au fil de son existence Louis Simon vécut successivement dans cinq maisons différentes, sans pour autant quitter l'unique rue du village...

n'hésite pas à conclure : « Là encore, ce qu'Anne Fillon a voulu, Anne Fillon l'a obtenu⁸². » L'enjeu n'était pas seulement sentimental, il était aussi scientifique et patrimonial : il est extrêmement rare de disposer à la fois, pour cette époque, d'un texte de souvenirs et du lieu dans lequel ils se situent. C'est donc au titre de lieu de mémoire que l'association a décidé d'acquérir cette bâtisse en 1991 et de la restaurer. Elle est située « au Bas du Bourg, la dernière maison à droite » comme l'explique le mémorialiste (ms 54), au bout de la rue qui traverse le village, à proximité immédiate du portail du château du Maurier. C'est une ancienne petite maison noble datant du xvi^e siècle, dotée d'un escalier en chêne à vis en hors d'œuvre menant à une chambre à feu à l'étage avec une cheminée Renaissance. Un acte notarié la décrit en 1770, telle « qu'en jouit à titre de loyer le nommé Simon⁸³ » : « une maison composée de deux chambres basses dont l'une à cheminée, chambre haute au-dessus, une boullangerie séparée de la dite maison et grenier sur le tout, une écurie, grange, toits à porcs, une cour renfermée dans laquelle est le puits et un jardin, le tout en un seul tenant, contenant environ un demy journal⁸⁴ ».

Là, à partir de 1757 environ, le jeune Louisot vécut d'abord avec ses parents et sa sœur Élisabeth, puis avec sa jeune épouse, à partir de leur mariage (janvier 1767) jusqu'en 1774 (ms 57). S'il ne s'agit pas de la maison dans laquelle le manuscrit a été rédigé (Louis, veuf, habitait alors presque en face, au *Grand Logys* acheté en 1781, où la famille Simon était revenue s'installer en 1797, après la fin de l'expérience d'aubergiste au *Plat d'Étain*), on peut toutefois considérer que cette petite maison du bas du bourg est celle qui correspond le mieux aux événements racontés dans la majeure partie du manuscrit. C'est là que Louis et son père tissaient côte à côte l'étamine, sans doute dans la pièce froide. C'est là que le jeune homme rentrait méditer sur les propositions de fréquentation transmises par la Saint-Louis. C'est de là qu'il partait – après avoir soigné son élégance dominicale, peut-on imaginer –, pour aller de grand matin sonner l'angélus puis pour courir rejoindre la belle tourière aux rendez-vous progressivement de plus en plus indispensables qu'elle lui donnait dans le cimetière. C'est là qu'il monte dans la chambre haute jouer du violon et bercer ses peines de cœur. C'est là que le jardinier du couvent vint le trouver un soir afin d'intercéder en faveur de Nannon et que les deux hommes sortirent s'expliquer dans le jardin. C'est

82. Serge BERTIN et Sylvie GRANGER, *Femmes en Sarthe, Actrices de leur temps*, Le Mans, Libra-Diffusio, (2012), 2^e édition actualisée et augmentée, 2015, 304 pages, p. 230-231.

83. « Louis Simon, serger, le jeune » en est alors locataire par un bail passé le 4 septembre 1768 « pour neuf années entières et consécutives qui commenceront du jour et feste St Marc prochain [soit le 25 avril 1769] et finiront à pareil jour ». Lors de la vente d'avril 1770 il est décidé que « demeure le bail du dit Simon conservé jusqu'à son expiration, sauf à l'acquéreur à s'en accommoder avec luy comme il avisera... ». Louis Simon et Anne Chapeau auraient donc pu rester dans cette maison jusqu'en avril 1778 s'ils l'avaient souhaité. Ils la quitteront dès 1774.

84. Ad Sarthe : 4 E 85 / 270, Mn Delaroche, Pontvallain, contrat de vente du 9 avril 1770. Un demi-journal : environ 22 ares, 2 200 m².

là, surtout, dans la chambre haute, que se déroulèrent la nuit des noces et son dialogue d'anthologie entre les deux amoureux enfin unis. C'est là ensuite que furent vécus les six mois de cohabitation du jeune couple avec les parents Simon, puis les sept mois de cohabitation avec le grand-père Simon jusqu'à sa mort, puis enfin la vie conjugale autonome du couple Simon/Chapeau. C'est donc là aussi que se déroulèrent les quatre premiers accouchements d'Anne Chapeau (1767, 1769, 1770, 1773). Cette maison aura finalement abrité dix-sept années intenses de la vie du mémorialiste...

••• *Les Amis de Louis Simon* s'appliquent à la faire revivre. La restauration lente et patiente de cette maison, puis la reconstitution de la vie matérielle villageoise aux XVIII^e et XIX^e siècles fut une longue première étape, clôturée par une grande inauguration le 8 avril 2006. Dans l'esprit d'un écomusée, cet « espace villageois », enrichi grâce à l'aide et au soutien apportés par de généreux donateurs et par les Musées du Mans, est ouvert au public durant la belle saison depuis l'été de la même année 2006. On y retrouve le cadre matériel dans lequel se déroulait la vie de villageois ordinaires relativement aisés : la cuisine à la cheminée, la longue table et ses bancelles, le lit clos. Il manque encore le métier à tisser dans la pièce froide, et le four à pain bien sûr, car Anne Chapeau boulangeait, mais la réalité d'un intérieur villageois de « l'ancienne France » est là, palpable.

Tout habitat ne se comprend qu'au sein de son environnement. Autour de la maison de Louis Simon vit le village. Il faut parcourir à pied les courtes distances qui menaient l'étaminier amoureux du « bas du bourg » à l'église pour son service de sacristain et de chantre, à la maison de son grand-père ou aux auberges sur la place, au lavoir où se termina la promenade au cours de laquelle Louisot avait pour la première fois baisé les joues de Nannon, et bien sûr au couvent dont il ne reste que les deux pavillons d'entrée, mais où le souvenir lumineux de la jolie tourière se laisse percevoir à qui sait y être attentif.

Et puis tout artisan de village avait son jardin vivrier : une parcelle assez vaste pour être appelée « le champ » par les anciens cadastres est située à l'arrière de la maison. Louis et ses parents ont cultivé avec soin les plantes potagères sur ce lopin en complément des métiers à tisser⁸⁵. Depuis 2010, quelques bénévoles sous la conduite de Richard Flamant⁸⁶ y réinventent le « potager de Louis Simon ». Ce jardin est aujourd'hui composé de plusieurs carrés de 12 pieds par 12 pieds chacun (4x4 m), délimités par des planches de pin maritime, essence introduite localement au XVIII^e siècle. Semis de lin et de chanvre à la base de l'industrie textile, semis de trèfle rouge comme fourrage et engrais verts, semis de « blé de Turquie » (le maïs) et plantation de pommes de terre (les *truffes*)... Les espèces

⁸⁵. Les souvenirs de l'étaminier contiennent plusieurs allusions à ce jardin.

⁸⁶. Richard Flamant est ingénieur paysagiste, membre du CA de l'association *Les Amis de Louis Simon* et président de la Société d'horticulture de la Sarthe.

nouvellement introduites dans le Maine au milieu du siècle comme en témoigne Louis, se mêlent aux légumes-racines et à quelques vigoureuses cucurbitacées, courges vertes et pâtissons dorés, pour évoquer les végétaux au cœur de la civilisation villageoise des Lumières. Un pommier d'une variété ancienne, ainsi qu'une treille pour le « vin de volier », sont venus s'ajouter et d'autres plantes indispensables aux villageois du XVIII^e siècle compléteront peu à peu la reconstitution⁸⁷. Plantes utilitaires ou nourricières, les végétaux ont aussi leur histoire, qui ne peut être dissociée de celle des Hommes et de leurs consommations. Au patrimoine culturel, *Les Amis de Louis Simon* ajoutent ainsi la trace essentielle du patrimoine agricole, potager et alimentaire.

La Maison de Louis Simon prolonge sa vocation d'outil éducatif en proposant régulièrement des expositions temporaires. Saison après saison, elles illustrent divers thèmes de la vie villageoise au cours des derniers siècles. Parmi les plus marquantes, il faut citer celles sur les coiffes de femmes des XIX^e et XX^e siècles conçue par Michèle Baudrier en 2005, celle sur les « reliquaires d'amour », vases de mariages et couronnes de mariées des XIX^e et XX^e siècles par Benoit Hubert en 2008 et celle sur la *buée* (lessive à l'ancienne) par Renée Bons en 2011. En 2015, l'exposition est consacrée à la grande route royale 23 de Paris à Nantes, ouverte en 1765 et dont parle le manuscrit de l'étaminier : « J ai vû Aligner la grande Route du Mans a La Fleche a travers les champs, les prés et les Landes [...] Elle a ete commencée a La Fontaine l'an 1750 » (ms 66). Préparée par Annick Le Goff-Guilleux⁸⁸ et une équipe d'*Amis de Louis Simon*⁸⁹ l'exposition a été inaugurée le 4 juin 2015. Dans la lignée des méthodes d'Anne Fillon, elle est à la fois informée (nombreux documents historiques présentés, montage vidéo didactique) et figurée (reconstitution d'une salle d'auberge de la fin du XVIII^e siècle : la diligence vient d'arriver, des voyageurs, fourbus et poussiéreux, s'attablent, tandis que le postillon s'affaire auprès des chevaux...). L'attention portée au grand public ne se dément pas, avec la volonté permanente de le cultiver et de l'aider à mieux comprendre le monde, passé et présent.

Au delà et bien plus largement que la maison et le village de son héros, Anne Fillon continue aujourd'hui à valoriser le patrimoine du Maine. Sa réussite certainement la plus spectaculaire – par ses innombrables ramifications – fut la création d'une formation de « Guides Habitants », rattachée à l'association *Les Amis de Louis Simon* et destinée aux amateurs d'histoire faisant visiter le petit patrimoine

87. Ce jardin sans pesticide suit les principes de la charte « Jardiner au naturel ça coule de source ».

88. Annick LE GOFF-GUILLEUX, *Cent ans de relais de poste de Foulletourte : la famille Froger (1759-1859)*, maîtrise, Université du Maine, A. Fillon (dir.), 1995, 145 pages.

89. Babette Avril, Christine Bardon, Michèle Baudrier, Renée Bons, Armelle Bouvet, Sandra Dronet, Inès Durand-Gasselin, Richard Flamant, Anne-Marie Fouquet, Lyne Hernandez, Jean-Pierre Hernandez, Alain Lebrun, Monique Leroyer, Pierre-Alain Nottez...

du département. Déroutée par les commentaires parfois fantaisistes de guides improvisés d'une église, d'un manoir ou d'un bourg de caractère, Anne Fillon considéra qu'une formation serait précieuse pour ces amoureux du patrimoine local.

Depuis 2000, grâce au soutien du Conseil général de la Sarthe, avec le concours de nombreux enseignants ou conférenciers bénévoles, la formation « Guides Habitants » est devenue un véritable outil d'éducation populaire⁹⁰. Acteurs de leur propre formation, dépositaires d'un savoir scientifique accessible et humble, ces guides amateurs se dotent d'une culture historique solide et savent la retransmettre à leur tour. Certains de ces guides-habitants sont d'ailleurs eux-mêmes devenus des chercheurs et des auteurs. Coordonnés par Serge Bertin, leurs travaux ont donné lieu à plusieurs publications, notamment autour de la culture ancienne du chanvre et autour des cimetières⁹¹. D'autres ont exploré les lavoirs de la Sarthe, petit patrimoine dispersé et diversifié s'il en est⁹². Enfin *La Sarthe en 200 questions* clôt provisoirement la liste, résultat de travaux collectifs fructueux⁹³.

L'action des *Amis de Louis Simon* a enfin un autre prolongement scientifique. Ils organisent diverses journées d'études inscrites dans le cadre des biennales thématiques départementales⁹⁴. La volonté d'Anne Fillon y est là aussi efficacement respectée par la collaboration des universitaires et des amateurs confirmés, des conteurs et des guides-habitants de Louis Simon : des savoirs complémentaires se conjuguent pour tenter de produire une connaissance la plus juste et la plus complète possible.

L'audacieux pari d'Anne Fillon de promouvoir une « histoire joyeuse » et partagée semble aujourd'hui en passe d'être gagné. Louis Simon et sa maison deviennent une matrice. Le nom de « Guides habitants » est désormais déposé à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) et le nom de « Louis Simon » est devenu un signe de qualité dans la valorisation du patrimoine et la connaissance de l'histoire locale. Pour parachever l'ouvrage et pour faire mieux connaître

⁹⁰. Des cours hebdomadaires ont lieu de l'automne au printemps, accueillis par les Archives départementales de la Sarthe grâce à l'amabilité de Samuel Gibiat, leur directeur. À la belle saison des visites et voyages complètent le dispositif.

⁹¹. Serge BERTIN (dir.) et les Guides-Habitants de l'association *Les Amis de Louis Simon, Le Territoire partagé, guide des cimetières de la Sarthe*, Cénomane, Le Mans, 2009, 208 pages; *La Couronne mancelle*, Saint-Avertin, Alan Sutton, 2010, 128 pages; *Cimetière et patrimoine funéraire*, Actes du colloque sur le patrimoine funéraire en Sarthe de Vivoin-Tuffé, les 18 et 19 juin 2010, enrichis des contributions de René Plessix et Pierre Davoust, n° spécial de *La Province du Maine*, t. 113, 2012; *Le Chanvre en Sarthe*, Saint-Avertin, Alan Sutton, 2012, 160 pages et 16 planches hors-texte.

⁹². Janine CHARTIER et Annie LOUVEAU, *Lavoirs en Sarthe*, Le Mans, ITF, 2015, 240 pages.

⁹³. Joël BERNARD (dir.) et les Guides-Habitants de l'association *Les Amis de Louis Simon, La Sarthe en 200 questions*, Saint-Avertin, Alan Sutton, 2014, 208 pages.

⁹⁴. Une première journée d'étude eut lieu le 19 octobre 2013 (« La terre dans tous ses états ») articulée à une deuxième le 18 octobre 2014 (« La terre dans ses parements »). une troisième journée, autour des voyageurs au XVIII^e siècle, répond au thème départemental 2015-2016, « le voyage » (28 mai 2016).

et reconnaître son « grand homme ordinaire » d'il y a deux siècles, la maison du « bas du bourg » est candidate au label *Maison des Illustres* délivré par le ministère de la Culture et de la Communication⁹⁵.

Louis Simon : un illustre méconnu dont la voix n'a pas fini de se faire entendre.

– Une histoire incarnée

Revenons un peu en arrière. Remontons le temps jusqu'à l'année 1996 : ce fut une année particulièrement faste pour Louis Simon, sur de multiples plans.

Le mémorialiste qui jusqu'alors ne s'était incarné dans les imaginaires que par la magie du verbe d'Anne Fillon, tout à coup prit corps : la compagnie théâtrale NBA Spectacles s'empara du texte de l'étaminier et procéda – avec l'accord vigilant de son éditrice première – à une adaptation fine pour transformer le « livre » en un spectacle vivant, mis en scène par Pierre Sarzacq. Ce fut *Moi, Louis Simon...*, le titre reprenant les tout premiers mots du manuscrit. Le rôle essentiel fut tenu par Didier Bardoux : c'est lui qui eut l'honneur de donner pour la première fois un visage et une voix à l'étaminier amoureux. L'on imagine sans peine l'émotion qui fut celle d'Anne Fillon lors des premières représentations, représentations restées inoubliables pour ceux qui en étaient. Autour de Didier / Louisot, sur une chorégraphie très contemporaine, virevoltait une danseuse, Claudie Douet, symbolisant bien entendu l'amour d'Anne Chapeau. Quant au support musical, il était assuré par Denis Monjanel, son nickelharpa et ses petites percussions. On le devine, le propos n'était pas une reconstitution historique fidèle, avec costumes, violon et chansons d'époque. Pourtant chaque mot prononcé provenait du manuscrit et résonnait avec une force bouleversante. Après la création à Bouloire, vinrent d'autres représentations, au Centre culturel de Sablé (le 23 mars 1996), dans l'église de La Fontaine Saint-Martin (le 14 septembre 1996), et en bien d'autres lieux, comme le théâtre manceau Paul-Scarron⁹⁶ qui donna cinq fois *Moi, Louis Simon...* du 12 au 19 octobre 1996. Au total la pièce eut une quarantaine de représentations à travers la Sarthe. Louis Simon incarné par Didier Bardoux séduisait le public en lui parlant d'un ancêtre commun, l'homme ordinaire sans visage prenait la stature du soldat inconnu de l'identité régionale des gens de l'Ouest⁹⁷.

Dix ans plus tard – le samedi 3 février 2007 très exactement – une résurgence ponctuelle du spectacle redonna vie à Louis Simon le temps d'une froide soirée hivernale, sur les lieux mêmes qu'il avait tant arpentés de son vivant. À l'invitation du Pays Vallée-du-Loir, la Compagnie NBA Spectacles investit La Fontaine Saint-

⁹⁵. Ce label a été créé en 2011. Il signale au public les lieux dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire des femmes et des hommes qui les ont habités et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France.

⁹⁶. Le théâtre Scarron est situé 8, place des Jacobins au Mans.

⁹⁷. Voir parmi les documents complémentaires placés en 4^e partie du présent ouvrage le témoignage de Didier Bardoux sur cette expérience. Voir aussi l'encart iconographique (fig. n^{os} 5 et 46).

Martin, et orchestra de main de maître une déambulation nocturne à travers le village. Avec ses complices, Didier Bardoux à nouveau métamorphosé en Louis Simon, faisait résonner dans la nuit glaciale les mots du mémorialiste, entraînant une escouade de spectateurs emmitouflés sur les pas des amoureux de 1765-1766. Du couvent au lavoir, de la fontaine à l'église puis à la maison, ce fut une redécouverte poétique voire magique, le long d'un itinéraire soigneusement balisé de pots à feu qui à eux seuls créaient une atmosphère mystérieuse, propice au voyage dans le temps.

L'autre grand événement de cette année 1996, marchant de pair – par hasard – avec la création théâtrale, fut en septembre la sortie du livre *Louis Simon villageois de l'ancienne France* aux éditions Ouest-France. À la fin de la présentation organisée le 4 octobre 1996 pour son lancement dans une abbatale de l'Épau archi-pleine, il fallut patienter dans une longue file d'attente pour obtenir une dédicace. Durant les semaines suivantes, au cours de nombreuses conférences ou animations-lecture « Autour de Louis Simon », organisées tant par l'illustre Société d'Agriculture Sciences et Arts de la Sarthe que par la MJC d'Arnage ou la Médiathèque du Mans⁹⁸, le succès ne se démentit pas et l'ouvrage fut rapidement épuisé. L'adhésion d'un public d'amateurs et de non-initiés à une histoire universitaire est une rareté. Elle est liée à la fois aux qualités intrinsèques du texte de l'étaminier en lui-même – cette pépite venue d'un passé proche et si lointain pourtant – et à l'aura d'Anne Fillon qui était alors à son zénith, entraînant dans son sillage de très nombreux admirateurs fervents.

Terminons sur une dernière image colorée et animée, quoique nimbée d'un voile de tristesse. Seize ans plus tard, une résurgence festive de ces heures fastes du passé fut un fervent cadeau d'adieu offert par *Les Amis de Louis Simon* et la population locale à la découvreuse de l'illustre. Le dimanche 13 mai 2012, le village de La Fontaine Saint-Martin était en fête. Les visiteurs confluaient de tout le canton, et de plus loin. Ce jour-là on joua à reconstituer le mariage de Louis Simon et d'Anne Chapeau, en présence d'Anne Fillon, et avec le concours d'une foule costumée pour la circonstance. Deux étudiants de l'Université du Maine avaient prêté leurs traits à nos héros, Nannon et Louiset⁹⁹. Les entouraient une

⁹⁸. Lectures du jeudi 1^{er} octobre 1996 à la Médiathèque Louis-Aragon du Mans, 54 rue du port.

⁹⁹. Lauréna Salion et Ugo Combes étaient alors tous deux étudiants en première année d'histoire (voir fig. nos 6 et 44. Depuis, Lauréna Salion a mené un très bon travail de recherche sur une marchande libraire du Mans au XVIII^e siècle : un sujet local, de minutieux dépouillements au plus près de la personne cernée, à la confluence de l'histoire des femmes et de l'histoire culturelle et sociale. Est-ce vraiment un hasard ? (Lauréna SALION, *Renée Diveau [1704-1778], marchande libraire rue du petit Pont-Neuf au Mans*, Master 1, Université du Maine, S. Granger [dir.], 2015, 268 pages).

myriade d'enfants d'honneur, les parents Simon, le père Chapeau, monsieur le Curé bien sûr, un bourgeois de village aux fines lunettes – peut-être était-ce le notaire? –, une nonnette en cornette échappée du prieuré, la Saint-Louis son panier d'osier au bras, un colporteur le cou ployant sous le poids de son éventaire, un bateleur quelque peu prestidigitateur, des violons bien sûr et même un joueur de vielle à roue – l'instrument du curé Semelle – des danseurs de contredanses, et maints autres personnages entr'aperçus au fil des souvenirs de l'étaminier. Le jeune vicomte de Broc prit bien le bras de Nannon pour entrer dans l'église, tandis que le père Chapeau s'effaçait révérencieusement derrière lui.

Après la cérémonie, une villageoise chanta, ainsi qu'on le faisait toujours, « la chanson des mariés à la sortie de l'église¹⁰⁰ ». Puis les enfants entonnèrent *À la claire fontaine* pour honorer celle de Saint-Martin qui faisait des miracles, dit-on, et dans laquelle sa mère avait trempé Louis enfant, pour le sauver du mal de l'an.

*M'en revenant de noces,
J'étais bien fatigué,
Au bord d'une fontaine,
Je me suis reposé
L'eau y était si belle,
Que je m'y suis baigné;
Sous les feuilles d'un chêne,
Je me suis fait sécher;
À la plus haute branche,
Un rossignol chantait¹⁰¹...*

Au sujet de cette fontaine, plus tard, beaucoup plus tard, à la fin de sa vie, l'étaminier-sacristain promu « barde indigène » composerait et chanterait un long cantique¹⁰².

100. Cette chanteuse de mai 2012 se nomme Manuelle Fauvy :

<https://www.youtube.com/watch?v=tXM9Bo2E8sQ>

101. *À la claire fontaine* est une chanson française traditionnelle qui possède des origines lettrées : elle se trouve, sous une forme voisine, dans le recueil *Brunettes ou Petits airs tendres* édité par Christophe Ballard en 1704, avec une mélodie issue d'un cantique publié en 1675. Répandue dans toutes les provinces de France et au Québec, on en connaît des dizaines de versions différentes, la majorité d'entre elles se rattachant au thème du retour des nocces (Marc ROBINE, *Anthologie de la chanson française. La Tradition. Des trouvères aux grands auteurs du XIX^e siècle*, Albin Michel, 1994, rééd. 2000, 920 pages, p. 481-482 et 575-577).

102. À l'occasion de la cérémonie qui en novembre 1818 célébra l'exhumation en mars précédent d'un « sépulcre en pierre de roussard » contenant des « ossements humains lesquels [...] étaient dans tous leurs entiers » et qui furent aussitôt attribués au bienheureux Démétrius. C'est le baron de Wismes qui plus de quatre décennies plus tard, qualifie Louis Simon de « barde indigène » : « ...la légende mérovingienne de Saint Démétrius que le père Simon de La Fontaine St-Martin, barde indigène, a mise en lignes rimées, il y a près de quarante ans, et qu'au détour d'une ferme on peut encore entendre chanter sur l'air de *Judith* par un pâtre caché sous une truisse feuillue » (A. FILLON, *Louis Simon étaminier...*,

En attendant, le soir des noces on dansa longtemps dans le soleil déclinant, au son des violons, flûtes et vielle à roue de la Compagnie Révérence¹⁰³. L'histoire encore une fois s'était incarnée et avait parlé droit au cœur des présents. Cette journée lumineuse fut pour Anne Fillon le dernier rendez-vous avec Louis Simon et Anne Chapeau, ces deux personnages qui avaient tenu une si grande place dans sa vie pendant tellement d'années¹⁰⁴.

Au lendemain de son décès, fidèle à son enseignement multiforme et passionnée par l'identité de sa terre natale du sud-Sarthe, Renée Bons accepta de succéder à la fondatrice à la présidence des *Amis de Louis Simon*, jusqu'en juin 2014. Les adhérents et bénévoles qui œuvrent aujourd'hui au sein de cette association autour d'Alain Lebrun et de Michel Fillon, respectivement président et président d'honneur, s'efforcent de poursuivre et développer les chantiers historiques, culturels et patrimoniaux initiés et inspirés par Anne Fillon¹⁰⁵.

La belle histoire d'Anne et Louis se poursuit...

– Louis Simon en héritage : une place dans l'histoire de l'humanité

Quel historien moderniste ignorerait encore Louis Simon ? Depuis trente ans (première publication du texte), ou depuis vingt ans (dernière publication du texte), d'autres personnes, beaucoup d'autres, de tous âges et de tous horizons, ont aimé Louis Simon, ont travaillé sur lui, à partir de lui, autour de lui. Il nous a semblé indispensable de montrer à petites touches comment l'histoire de Louis Simon s'était développée, enrichie, dans quelles voies elle avait continué depuis toutes ces années. L'usage qui en a été fait est tout à fait révélateur. Jamais étudié pour lui-même, comme s'il était encore trop tôt après les travaux d'Anne Fillon, le texte est le plus souvent exploité ponctuellement comme un « magasin à citations¹⁰⁶ » pour les riches exemples qu'il offre sur une multitude de sujets. Que ce soit sur la méthodologie du traitement des sources du for privé, ou sur les thèmes de recherche des plus diversifiés (le voyage, l'amour, la musique, les hiérarchies paysannes, la vie paroissiale et le monde des villages, la perception des événements politiques traversés etc.), Louis Simon offre des supports fructueux et fait assez souvent figure, en effet, de réservoir d'exemples. On se propose de balayer ici – sans nulle prétention à l'exhaustivité cela va sans dire – quelques uns

op. cit., vol. 2, p. 603-611). On trouvera un extrait des paroles de ce long cantique composé par Louis Simon dans la partie intitulée « Quand l'étaminier aiguise sa plume ».

¹⁰³. La Compagnie Révérence était emmenée par Serge et Josseline Bertin ainsi que Michèle Poslaniec pour la danse, Gilles Papineau et Daniel Mongin pour la musique.

https://www.youtube.com/watch?v=vDqc_F9dkPU&list=PL8A9659462837064C

¹⁰⁴. Anne Fillon est décédée le 17 août 2012.

¹⁰⁵. Pour plus d'information voir : <http://www.amisdelouissimon.fr/>

¹⁰⁶. Expression attribuée à Michel Cassan dans J.-P. BARDET et F.-J. RUGGIU (dir.), *Les Écrits du for privé en France...*, *op. cit.*, p. 14.

des études pour lesquelles les souvenirs du villageois du Maine ont été sollicités, dans des proportions très différentes, qui vont de la simple mention allusive à la comparaison développée, voire à l'édition d'extraits assez longs. Ces quelques échantillons suffiront à montrer combien les souvenirs du villageois du Maine irriguent de nombreuses publications et se retrouvent ici ou là fréquemment cités.

••• Louis Simon, son petit monde et son éditrice sont régulièrement au cœur de la réflexion sur les sources et les méthodes des ego documents. Par ses premiers mots « Moi Louis Simon », qui entonne « le grand refrain des autobiographes : MOI », et plus encore par son interpellation liminaire à l'*Ami Lecteur* (ms 1), qui instaure « le pacte » avec ses lecteurs à venir, Louis Simon entre complètement dans les analyses de Philippe Lejeune dont l'influence sur les études relatives à l'écriture de soi a été considérable¹⁰⁷. Dès 1975, il définissait l'autobiographie par l'existence d'un pacte de lecture explicite scellé entre l'auteur et le lecteur. Chercheurs et chercheuses du for privé mentionnent systématiquement les souvenirs de l'étaminier du Maine et replacent son texte et l'exploitation qui en a été faite par sa découvreuse parmi les « jalons les plus remarquables » du renouveau des « lectures historiques » de ce type de document¹⁰⁸. Comme Chavatte, Ménétrá, Jameray-Duval ou Gouberville, Simon est exceptionnel « par le fait même qu'il ait laissé un témoignage alors que tous les autres se sont tus » et pourtant il peut être vu « comme représentatif de son temps puisqu'il permet d'en saisir la psychologie collective », écrivent Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu¹⁰⁹.

Tout récemment, une autre chercheuse spécialisée dans l'étude du for privé, Mathilde Chollet, qui est mancelle – donc a été familiarisée avec Louis Simon au cours de ses études –, a choisi d'ouvrir sa thèse par une citation directe de l'étaminier : celle de l'adresse au lecteur, justement, qui appelle à ne point s'appliquer « à chercher les fautes d'un livre » et rappelle qu'il n'est point de livre si imparfait en qui on n'apprenne néanmoins « à bien vivre ». Avec humour elle explique tenter de se placer ainsi sous la protection du « saint patron des historiens du for privé du Maine¹¹⁰ ».

L'utilisation de Louis Simon dans le cadre de travaux sur les écritures autobiographiques se retrouve aussi, bien entendu, hors de France, et l'on n'en évoquera ici que quelques brefs exemples, volontairement différenciés. Tout d'abord, malgré son caractère non universitaire, l'édition 1996 du texte était parvenue à obtenir un écho international, y compris hors du monde francophone. C'est

¹⁰⁷. Philippe LEJEUNE, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Le Seuil, 1975, 353 pages, réédition augmentée, Points, 1996, 394 pages, p. 19 et 44-45 surtout.

¹⁰⁸. J.-P. BARDET et F.-J. RUGGIU (dir.), *Au plus près du secret des cœurs...*, *op. cit.*, p. 10.

¹⁰⁹. *Ibidem*.

¹¹⁰. M. CHOLLET, *Une ambition féminine au Siècle des lumières...*, *op. cit.*, p. 7.

ainsi que nous retrouvons le « grand petit homme » du Maine à l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle, présenté en espagnol par Pegerto Saavedra en 1999¹¹¹. Ensuite, comme en France, les souvenirs de l'étaminier sont régulièrement évoqués pour étayer analyses, comparaisons ou raisonnements avec d'autres écrits personnels. Ainsi, Danièle Tosato-Rigo, de l'Université de Lausanne, fait-elle référence à l'approche d'Anne Fillon et à la place du « témoin » Louis Simon dans la construction du récit historique¹¹². Dans le cadre plus modeste d'une maîtrise, mais outre-Atlantique, un étudiant à l'Université du Québec à Montréal, Philippe Cote-Martine, analyse le journal d'un Parisien anonyme de la fin de l'Ancien Régime en s'inspirant des méthodes appliquées pour étudier le *livre* de Louis Simon : « Le traitement que nous entendons faire du Journal se trouve au carrefour de ces préoccupations méthodologiques par la nouvelle façon d'appréhender les écrits du for privé, et de ces préoccupations qui visent à fonder une nouvelle herméneutique de l'homme moderne, lu de façon à faire rejaillir la culture particulière d'une personnalité bien distincte¹¹³. »

Le rayonnement de l'étaminier du Maine a donné lieu à des comparaisons internationales. Ainsi Jean-Luc Piveteau, professeur à l'Université de Fribourg, géographe spécialisé dans l'approche historique des représentations spatiales, a analysé le texte de Louis Simon en fonction de cet angle de vue. Il l'a en même temps comparé au texte d'un tisserand-mémorialiste suisse, Uli Bräker, du canton de Saint-Gall¹¹⁴. Jean-Luc Piveteau établit une lecture analogique entre les deux personnages, qui s'éclairent l'un par l'autre, à travers ressemblances et contrastes¹¹⁵. S'ils appartiennent à peu près à la même génération (Bräker est né en 1735), en revanche, il y a 25 ans d'écart dans leur prise de plume : 1785 pour Bräker, 1809 pour Simon. Néanmoins les points de ressemblances sont nombreux. Tous deux petites gens de villages, artisans du textile combinant au tissage des activités multiples dont le travail de la terre n'est pas absent, ils appartiennent au groupe numériquement très réduit des « lisants-écrivants », fascinés par l'écrit et avides de lectures variées. Tous deux consacrent la majeure partie de leur texte à l'évocation des années de leurs vingt ans, ce qui fait que les deux textes

111. Pegerto SAAVEDRA, « Louis Simon, Villageois de l'ancienne France », compte-rendu, *Obradoiro de Historia Moderna*, n° 8, 1999, p. 263-271.

112. Danièle TOSATO-RIGO, « Paroles de témoins : Vers une pluralisation du récit historique », *Encounters/Encuentros/Rencontres on Education*, vol. 15, 2014, p. 137-159.

113. Philippe COTE-MARTINE, *Étude du journal d'un Parisien anonyme, années 1777-1784 et 1787*, Mémoire histoire, 2009, Université du Québec à Montréal, 357 pages. (en ligne : <http://www.archipel.uqam.ca/2396/1/M10901.pdf>).

114. Uli BRÄKER, *Le pauvre homme du Toggenbourg* (traduction Cathy Dentan-Koenz), Éditions de l'Aire, Lausanne, 1986, 268 pages.

115. Jean-Luc PIVETEAU, « Autobiographie et construction de l'espace vécu. Témoignages de deux villageois du XVIII^e siècle, l'un suisse, l'autre français », *SASAS*, n° 813, 2005 (paru en 2007), p. 53-74.

portent pour l'essentiel sur la même période. Toutefois, les tempéraments, les consciences et surtout le vécu affectif des deux personnages divergent nettement. Bräker est un villageois protestant piétiste et rigoriste alors que Louis Simon vit son catholicisme post-tridentin avec une tolérance et une ouverture d'esprit mêlées à de vieilles croyances et superstitions locales. Leur regard sur le monde s'en trouve radicalement différents : Bräker met toute sa sensibilité émotive dans l'amour de la nature, sorte de « Huron naïf, globalement vertueux » alors que Louis Simon est un terrien réaliste, attaché à un certain bon sens, au regard « économique » sur les choses. Mais Louis Simon se distingue surtout parce qu'il est d'abord un amoureux et que le don de son cœur à la même femme toute sa vie durant construit un type d'homme touché par la grâce d'une « certaine idée du bonheur » qui apparaît au milieu du XVIII^e siècle. Le malheureux tisserand suisse, quant à lui, a épousé « un sergent en jupon » à la voix de stentor qui n'hésitait pas à le gifler. Ils n'en eurent pas moins, l'un comme l'autre, 7 enfants.

Bien entendu Jean-Luc Piveteau, avec son regard de géographe, s'attache surtout à analyser ce que chacun des deux textes nous dit des relations entretenues par les deux mémorialistes avec leur environnement social et territorial. Tous deux ont été animés dans leur jeunesse d'un irréprouvable « goût des ailleurs » et ils ont entrepris chacun un long voyage : Uli en 1756 et Louis en 1763. Le premier parcourut 1 800 km, le second 1 300 environ. Cette expérience forte et brève a radicalement modifié leurs échelles de vision du monde et les a ancrés définitivement dans leur pays natal : « C'est bien le regard des autres qui nous inscrit dans notre territoire » observe Jean-Luc Piveteau.

●● La relation à l'espace révèle la conception du monde, tout en la façonnant, en ce sens et plus largement, elle révèle la culture. Louis Simon est aussi précieux aux historiens de la mobilité et du voyage.

Les *Humeurs vagabondes*, ces pratiques différenciées de la mobilité à l'époque moderne, ont été largement synthétisées par Daniel Roche. Cela conduit à mettre en relation récits de voyage et pratiques réelles des acteurs. Daniel Roche s'est efforcé de saisir comment valeurs et normes ont été mises en question par le nouveau rapport au temps et à l'espace qu'instaure le voyage. Comment les individus de l'époque moderne – et les groupes, auxquels des individus viennent s'agréger de manière temporaire ou définitive –, ont été modifiés par cette expérience singulière qu'est le voyage, où se croisent contraintes et libertés, traditions, coutumes et innovations, selon des degrés chaque fois variables.

Louis Simon et son « tour de France » – quart de tour devrait-on plutôt dire – prennent toute leur place dans ce champ d'investigation historique. Compagnons et compagnonnages sont abordés par Daniel Roche en comparant Ménétra et Simon « dont les confidences illustrent bien l'enracinement dans la mobilité proche et la possibilité d'une évasion brève, d'aventure et de formation, quand un jeune rural, étaminier, tisserand, bat aux champs sans façon, pour mieux

revenir¹¹⁶ ». Nicolas Adell qui poursuit des recherches dans le même domaine à l'université de Toulouse n'oublie pas cette référence incontournable dans son article consacré à l'autobiographie chez les compagnons du Tour de France¹¹⁷. La courte « expérience partagée » de voyageur de l'étaminier du Maine est encore évoquée dans l'exploitation des écrits du for privé pour « Un "roumieu" au XVIII^e siècle : expériences partagées, récit singulier¹¹⁸ ». Enfin, dans ses travaux sur le Vendômois Jean Vassort ne manque pas d'insister sur deux idées essentielles développées par Anne Fillon dans sa thèse : le rôle de la route et le fait que les gens du peuple sont aussi de grands voyageurs¹¹⁹.

•• Mais c'est pour les historiens du sentiment que Louis Simon et Anne Chapeau sont les alliés les plus précieux. Grâce à eux, ils explorent et imagent les sentiers menant au mariage d'amour. Ces sentiers avaient été défrichés par deux chercheurs qui, tous deux en 1975, avaient chacun publié un ouvrage pionnier. *La Vie conjugale sous l'Ancien Régime* de François Lebrun rappelait les grandes règles du droit matrimonial, faisait le point sur les connaissances acquises grâce à la démographie et introduisait l'apport de l'ethnographie et des premiers travaux d'anthropologie¹²⁰. Jean-Louis Flandrin, dans *Les Amours paysannes*, déplorait la rareté des témoignages directs (mémoires, journaux, récits de vie...) sur les amours des humbles et faisait appel à d'autres sources, notamment les archives judiciaires, mais aussi les proverbes, les chansons, les images..., ainsi que les rites et coutumes accompagnant les relations amoureuses, décrits par les folkloristes du XIX^e siècle. En 1975, Flandrin concluait qu'il s'agissait là d'« une histoire en chantier » : « Voici vingt ans, elle n'eût pas été digne de retenir l'attention d'un chercheur. Avant dix ans, de nouvelles enquêtes seront venues bouleverser ce premier bilan¹²¹. » Il avait raison. Les souvenirs de Louis Simon, publiés pour la

116. Daniel ROCHE, *Humeurs vagabondes, De la circulation des Hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, 1 031 pages, p. 972-974.

117. Nicolas ADELL, « Le conteur, le scribe, le chansonnier. Formes et raisons de l'autobiographie chez les compagnons du Tour de France », HAL, archives-ouvertes.fr, avril 2013, 34 pages.

Article en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00589158/document>.

118. Postface de *Gilles Caillotin, pèlerin*, ouvrage dirigé par Dominique JULIA, Collection de l'école française de Rome, 2006, 395 pages, p. 269-279.

119. Jean VASSORT, *Une société provinciale face à son devenir : le Vendômois aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, 560 pages, p. 98-100. Voir à ce sujet : Annie ANTOINE, « Jean Vassort, Une société provinciale face à son devenir : le Vendômois aux XVIII^e et XIX^e siècles », Compte-rendu, *ABPO*, 1996, n° 103-4, p. 144-146.

120. François LEBRUN, *La Vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand-Colin, [1^{re} édition 1975], 180 pages.

121. Jean-Louis FLANDRIN, *Les Amours paysannes, Amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris, Gallimard-Julliard, coll. Archives, 1975, 258 pages, p. 22 [réédité dans la coll. Folio Histoire en 1993].

première fois neuf ans plus tard, font partie des éléments qui sont venus *bouleverser* ces premiers panoramas¹²².

L'histoire de l'amour est aujourd'hui reconnue comme un objet de recherche à part entière, appartenant pleinement aux territoires de l'historien. Et en l'arpentant, on y croise bien souvent les souvenirs de l'étaminier du Maine.

Ainsi, en 1998, dans un livre très largement illustré, Jean-Claude Bologne titrait l'une des 5 parties de son chapitre consacré au XVIII^e siècle « Louis Simon, ou l'amour bucolique¹²³ ». Dans son *Histoire du couple*, Agnès Walch consacre plus de deux pages pleines à résumer – en simplifiant quelque peu – l'idylle entre Louisot et Anne¹²⁴. « La vague sentimentale », écrit-elle, « envahit aussi le monde rural ». Si Maurice Daumas dans son magistral essai sur *Le Mariage amoureux* (2004) donne plus souvent la parole aux élites et aux témoignages littéraires, il a cependant placé l'étaminier du Maine en exergue de son chapitre X « Au XVIII^e siècle : vers le mariage d'amour ». Tendait à montrer combien le consensus se construit peu à peu autour de l'exigence de sentiment pour fonder une union, il fait ainsi de Louis Simon le parangon de sa démonstration. Il fait remarquer la place énorme du lien conjugal « dont la genèse délicate occupe le tiers du récit ». La conclusion d'une passion par une union d'amour, légitimée par le groupe social, procure une grande fierté, « un de ces souvenirs de jeunesse sur lesquels l'homme mûr ou âgé appuie son identité¹²⁵ ». Louis Simon était déjà très largement cité dans un ouvrage antérieur du même auteur¹²⁶. Sorti en 1996, la même année que *Louis Simon Villageois de l'Ancienne France*, il ne l'utilisait évidemment pas, mais en revanche puisait abondamment dans le texte original issu de la thèse d'Anne Fillon, ainsi que dans les *Trois Bagues aux doigts*. Il est extraordinaire de voir dans la succession des citations du chapitre I (consacré aux rituels de la séduction) alterner Gaspar de Saillans, petit gentilhomme dauphinois de la fin du XVII^e siècle, Catherine Meurdrac, *alias* madame de La Guette au XVII^e siècle, Jean Maillefer, négociant de Reims né en 1611, et deux des mémorialistes du Maine, le cirier Leprince et l'étaminier Louis Simon¹²⁷. Dans ces deux ouvrages de Maurice Daumas, la « double constance », présentée au début de la présente

122. Dès 1980, un colloque réunissait des chercheurs à l'Université de Clermont-Ferrand sur le thème « *Aimer en France, 1760-1860* » ; en 1984, un colloque était organisé à Toulouse autour des « *Visages de l'Amour au XVII^e siècle* »...

123. Jean-Claude BOLOGNE, *Histoire du sentiment amoureux*, Paris, Flammarion, 1998, 240 pages, p. 107-110.

124. Agnès WALCH, *Histoire du couple en France de la Renaissance à nos jours*, Rennes, éditions Ouest-France, 2003, 222 pages, p. 112 à 115.

125. Maurice DAUMAS, *Le Mariage amoureux, Histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004, 336 pages, p. 260.

126. Maurice DAUMAS, *La Tendresse amoureuse, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Perrin, 1996, 258 pages.

127. M. DAUMAS, *La Tendresse amoureuse...*, *op. cit.*, p. 15-38.

introduction est presque suggérée¹²⁸. Maurice Daumas évoque par ailleurs les « événements extraordinaires visionnaires » relatés par Louis Simon¹²⁹. Des coups de bâtons répétés dans le grenier auraient annoncé, à plusieurs reprises, le « fatal moment », la mort d'Anne. Le feuillet 64 du manuscrit de l'étaminier [ms 64] est cité *in extenso* pour démontrer qu'avec Louis Simon, on s'éloigne de la « bonne mort », bien que l'étaminier conseille à ses enfants de « ne s'écarter jamais de la Religion Catholique et de la suivre en toutes les règles¹³⁰ ». L'historien du sentiment amoureux conclut à une certaine « déchristianisation » de la mort, sans qu'il y ait pour autant « désacralisation¹³¹ ».

Dans un ouvrage à la chronologie plus large, Jean-Claude Bologne présente une *Histoire de la conquête amoureuse, de l'antiquité à nos jours*¹³². Le chapitre V qu'il consacre aux « nouvelles stratégies des Lumières » (p. 171-227) met le Maine à l'honneur, d'abord en évoquant « la publicité de l'approche » dans l'histoire d'amour entre Jean-Baptiste Leprince d'Ardenay et Marie-Anne Godard d'Assé. Il met en évidence le fait que le public va s'occuper des deux jeunes gens avant même que les fréquentations ne soient officialisées, alors que Jean-Baptiste Leprince s'est longtemps contenté de voir passer les trois sœurs Godard d'Assé « sans aucun espoir ni prétention ». Une analogie pertinente peut être ici établie avec l'histoire de Louis et de Nannon puisqu'Anne Fillon ne retenait pas moins de 17 personnes intervenant sans raison apparente dans l'histoire d'amour de l'étaminier-sacriste et de la petite servante-tourière au point qu'elle parlait de « mobilisation générale¹³³ ». La « double constance » par laquelle commence cette introduction nous poursuit.

Un peu plus loin dans l'ouvrage, alors qu'il traite plus précisément des classes populaires (p. 182-194), Jean-Claude Bologne multiplie les exemples choisis dans les amours de Louis Simon. Lors du passage du jeu à la cour galante, à propos du premier amour de l'étaminier, il revient sur l'épisode où Catherine est entraînée par les garçons dans une auberge¹³⁴. Écartant, peut-être un peu vite, la violence des relations entre les sexes parfois entretenue par les garçons, l'auteur considère que même si « les jeux de mains sont des jeux de vilains », Catherine n'y voyait qu'un jeu. Et que c'est la fierté de Louis et son dépit de s'être fait bernier en l'attendant en vain au rendez-vous convenu qui avaient fait prendre à l'affaire de bien trop grandes proportions.

128. M. DAUMAS, *La Tendresse amoureuse...*, *op. cit.*, p. 22-23 ; *Le Mariage amoureux...*, *op. cit.*, p. 329.

129. M. DAUMAS, *Le Mariage amoureux...*, *op. cit.*, p. 239.

130. Formule figurant en effet p. 61 du manuscrit de Louis Simon.

131. M. DAUMAS, *Le Mariage amoureux...*, *op. cit.*, p. 239, note 10.

132. Jean-Claude BOLOGNE, *Histoire de la conquête amoureuse, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2007, 385 pages.

133. A. FILLON, *Les Trois Bagues...*, *op. cit.*, p. 148.

134. Ms 19.

Cette étude relève finement les preuves de l'initiative féminine dans la fréquentation alors que le garçon fait preuve de réserve et de timidité. Jean-Claude Bologne note l'assaut de Nannon qui lui fait perdre « la bienséance que les filles doivent avoir envers les garçons » [ms 22]. L'auteur remarque bien aussi les réticences de Louis, qui même s'il se laisse baiser les joues, tend son poing vers elle en disant tout bas : « Tu crois ma pauvre fille que je te fais l'amour mais tu te trompes bien¹³⁵. »

« Je ne voulais pas me marier sans amitié » : c'est aussi par une citation de Louis Simon que commence la partie consacrée à la liberté des amoureux par Benoit Garnot dans son livre au titre intrigant *On n'est point pendu pour être amoureux*¹³⁶... Le résumé des amours de Louis et Anne suit peu après, occupant cette fois une pleine page¹³⁷. En spécialiste du droit et de la justice, l'auteur remet l'histoire en perspective, en la confrontant aux lois. Il fait notamment remarquer que lorsque le père Chapeau se plaint de n'être plus le maître de sa fille¹³⁸, « c'est d'autant plus exact qu'elle est devenue majeure entre temps... ». Mais il rappelle que néanmoins, toute majeure qu'elle soit, si son père avait persisté dans son refus, il lui aurait fallu passer par la procédure des sommations respectueuses. Benoit Garnot estime que les deux amoureux du Maine immortalisés par la plume de l'étaminier représentent bien le cas de figure le plus courant : « L'espace de liberté laissé aux jeunes gens des milieux populaires dans le choix de leurs conjoints est grand, même si un passage obligé est la déférence nécessaire à l'égard de ses père et mère¹³⁹. » Et même s'il nuance lui-même cette conclusion en remarquant qu'en réalité cette liberté est restreinte en profondeur par le conditionnement mental opéré depuis l'enfance.

En contrepoint de ces travaux, regardons un manuel récent destiné à l'enseignement supérieur. Dans *La Famille en France à l'époque moderne* – ouvrage qui a pris la suite de la fameuse synthèse de François Lebrun, *La Vie familiale sous l'Ancien Régime*, bible de générations d'étudiants depuis 1975 – on constate que Stéphane Minvielle a, lui aussi, bien lu Louis Simon et Anne Fillon. Dès le titre du chapitre I (« Se marier, « la grande affaire de la vie ») on est en terrain de connaissance, et le mémorialiste villageois apparaît dès la 3^e ligne de ce chapitre. Stéphane Minvielle s'est lui aussi intéressé à la longue mémorisation que fait Louis des étapes successives de sa fréquentation amoureuse : c'est ce récit qui sert de base à la sous-partie consacrée aux « rituels associés à la formation du couple¹⁴⁰ ».

135. Ms 23.

136. Benoit GARNOT, *On n'est point pendu pour être amoureux... La liberté amoureuse au XVIII^e siècle*, Paris, Belin, collection Histoire & Société, 2008, 188 pages, « La Liberté des amoureux », p. 31.

137. *Ibidem*, p. 33-34.

138. Formule qui figure en effet deux fois dans le manuscrit de Louis Simon, p. 41 et 44.

139. B. GARNOT, *On n'est point pendu... op. cit.*, p. 35.

140. Stéphane MINVIELLE, *La Famille en France à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, collection U, 2010, 299 pages.

De la même façon, ce sont les pages sur la formation du couple Louis Simon / Anne Chapeau qui ont été choisies pour être publiées (en version modernisée, et bien sûr avec des coupures, eu égard à la longueur réelle du texte) pour un recueil de textes sur la France d'Ancien Régime publié en 2003 par François Cadilhon¹⁴¹. Les fragments des souvenirs de l'étaminier sont ainsi introduits: « Les témoignages directs permettant de connaître la vie familiale des Français sous l'Ancien Régime sont rares. C'est ce qui fait tout la valeur de cet extrait... » Ajoutons que hors des élites, ces témoignages directs sont même plus que simplement « rares », ils sont tout à fait exceptionnels. Ce qui explique que citer le texte de Louis Simon soit devenu depuis vingt ans un passage obligé de toute étude sur l'amour ou le mariage sous l'Ancien Régime¹⁴².

•• On le voit: quelles que soient leur optique, leur cible ou leur ambition, les récentes études sur la famille et la vie privée se nourrissent abondamment des souvenirs du villageois du Maine. Et les recours à son texte ne se limitent pas aux champs de la vie sentimentale et de la formation du couple: ils peuvent concerner d'autres liens familiaux. Le travail innovant de Vincent Gourdon sur la naissance de la « grand-parentalité gâteau aux XVIII^e-XIX^e siècles » montre que les grands-parents du Siècle des lumières, trop âgés ou trop infirmes, ne pouvaient pas agir fortement dans le cercle familial. Pourtant l'exemple « de l'artisan étaminier du Maine, Louis Simon, montre qu'il n'en était pas toujours ainsi. Ce dernier rappelle que c'est son aïeul paternel et parrain – Pierre Simon – qui lui a fait connaître l'histoire de son village et lui a appris à chanter aux offices, permettant ainsi à Louis Simon de lui succéder à la place de sacristain de la paroisse¹⁴³ ». On verra avec Anne Fillon que le rôle de passeur du grand-père Simon est en effet très large: il a assuré la transmission de l'histoire familiale et paroissiale avec ses personnages saillants, voire mythiques¹⁴⁴. Il a aussi formé son petit-fils aux divers rôles du sacristain, et sans doute assuré en sus sa formation professionnelle essentielle puisque, lorsque le jeune homme arriva à l'âge d'apprendre le métier d'étaminier,

141. François CADILHON, *La France d'Ancien Régime, Textes et documents, 1484-1789*, PU de Bordeaux, 2003, rubrique n° 37, « Vivre en couple: l'exemple de Louis Simon et d'Anne Chapeau », p. 127-129.

142. Au point que l'on ne peut s'empêcher d'être étonné de ne pas retrouver Louis Simon en compagnie de Rétif de La Bretonne dans la partie consacrée à « la cour amoureuse » par Scarlett BEAUVALET, *Histoire de la sexualité à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2010, 320 pages, p. 167-173. En revanche la même chercheuse évoquait bien les mémoires de l'étaminier et même en citait de larges extraits dans *La Démographie de l'époque moderne*, Paris, Belin, collection Belin-Sup, 1999, 334 pages, p. 140-141.

143. Vincent GOURDON, « Aux sources de la grand-parentalité gâteau (XVIII^e-XIX^e siècles). Deux siècles de représentation politique et sociale des grands-parents », *Recherches et Prévisions*, n° 71, 2003, p. 63-74.

144. Voir plus bas, dans *La Traque de l'Historien*, « Mon grand-père m'a dit »: Le statut de l'aïeul.

son père était « débauché » et fréquentait trop les auberges. En revanche, ce père était lui aussi un très bon chantre qui « chantait au parfait » (ms 3), et c'est lui qui fit débiter son fils en plain chant et l'« encourageait de chanter » (ms 6), forcément avec l'aval, et peut-être l'aide, du grand-père.

Deux articles d'Anne Fillon intimement liés aux souvenirs de Louis Simon ont été remarqués par Scarlett Beauvalet lors de la sortie de *Fruits d'écritoire* (2000). « L'étude des sentiments aussi largement abordé, bien sûr, à partir des écrits de Louis Simon, cet étaminier du Maine que nous connaissons tous maintenant, mais aussi des chansons et de divers témoignages saisis dans les sources notariales et judiciaires sur les mentalités, la formation du couple et les relations au sein de la famille. En témoignent deux très belles contributions sur les « aïeuls du Maine » et les « orphelins du dimanche ». L'auteur ne manque pas d'utiliser chaque indice pour déceler des évolutions dans les mentalités et les comportements¹⁴⁵. »

Ces petits orphelins du Maine au XVIII^e siècle ont été évoqués en 2007 par Jean-Pierre Bardet dans sa préface à l'ouvrage d'Isabelle Robin-Roméro sur les orphelins de Paris aux deux siècles précédents¹⁴⁶. Ils le sont à nouveau l'année suivante dans l'ouvrage de Marion Trévisi sur le rôle des oncles et tantes¹⁴⁷, preuve de l'importance novatrice de ce type d'enquête restée encore trop rare.

C'est d'ailleurs le volume de « mélanges » offert à Jean-Pierre Bardet en 2007 qui contient le dernier article publié d'Anne Fillon¹⁴⁸. Ainsi se marqua le terme de deux carrières dominées par une passion commune pour l'histoire des mentalités, des sentiments, de la famille, et la fréquentation assidue des archives notariales et des ego documents. En une contribution aussi courte qu'originale, Anne Fillon analyse, en les passant au tamis, les 54 dialogues rapportés par le manuscrit de Louis Simon¹⁴⁹. « La parole au village, ou les apports imprévus d'un manuscrit » met en évidence les règles de la parole marquées par l'écrasante présence du vouvoiement qui crée un climat retenu et distingué au sein de la société villa-

145. Scarlett BEAUVALET, « Anne Fillon, *Fruits d'écritoire, Société et mentalités aux XVII^e et XVIII^e siècles* », compte-rendu, *Histoire, Économie et Société*, 2002, n° 21-4, p. 605.

Les deux « très belles contributions » sont : Anne FILLON, « À la recherche des aïeuls du Maine (1700-1800) », d'abord publié dans *Annales de démographie historique*, 1991, puis dans *Fruits d'écritoire, op. cit.*, p. 209-240 ; et « Les orphelins du dimanche, recherche sur une pratique insolite », d'abord publié dans *La vie, la mort, la foi, Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Paris, PUF, 1993, puis dans *Fruits d'écritoire, op. cit.*, p. 165-208.

146. Isabelle ROBIN-ROMÉRO, *Les Orphelins de Paris. Enfants et assistance aux XVI^e et XVII^e siècles*, préface de J.-P. Bardet, Paris, PUPS, 2007, 277 pages, p. 14.

147. Marion TRÉVISI, *Au cœur de la parenté, oncles et tantes dans la France des Lumières*, préface de J.-P. Bardet, Paris, PUPS, 2008, 576 pages, p. 360.

148. Jean-Pierre POUSSOU et Isabelle ROBIN-ROMÉRO (dir.), *Histoire des familles, de la démographie et des comportements, en hommage à Jean-Pierre Bardet*, Paris, PUPS, 2007, 1 080 pages.

149. Anne FILLON, « La parole au village, ou les apports imprévus d'un manuscrit », *Histoire des familles...*, *op. cit.*, p. 807-814.

geoise. Ancrés dans le parler du pays du Maine, les dialogues, même reconstruits par le travail mémoriel, sonnent authentiques. Ils sont ciselés en fonction des niveaux de culture mais toujours tenus par « la reconnaissance de la force du sentiment ».

Enfin c'est aussi à Louis Simon que l'on fait appel pour tenter d'approcher les sentiments des humbles face à la mort. Dans un article sur le veuvage des hommes dans la France moderne, Élisabeth Arnoul évoque la mort comme rupture et titre l'une de ses parties « Le jour fatal de la séparation », où l'on aura bien entendu reconnu la plume de Louis Simon¹⁵⁰...

•• Comme Pierre Chaunu l'avait relevé dans sa préface de 1996, l'un des autres apports majeurs du texte de Louis Simon réside dans ce qu'il révèle de la place des humbles au fil des étapes des conquêtes de l'imprimé, dans ce qu'il dit, directement ou en filigrane, des processus d'appropriation de la culture écrite par le monde villageois. Ce point est régulièrement repris par les historiens du culturel, y compris dans les manuels destinés à un public étudiant comme celui de Vincent Milliot qui dès 1996 écrit que Louis Simon « satisfait son goût pour la lecture auprès de son curé de paroisse et auprès du colporteur¹⁵¹ » ou celui de Joël Cornette qui, rappelant « que dans la majorité des cas, ce sont des hommes d'Église qui initièrent à la lecture les enfants des classes populaires », en veut pour preuves Louis Simon l'étaminier du Maine qui « apprit à lire dans la bibliothèque du presbytère de son village » et Jean Conan qui apprit à lire à l'âge de douze ans, en 1777, quand il fut engagé comme domestique dans une abbaye bretonne¹⁵².

L'étude de ce qu'il est convenu d'appeler, en un singulier simplificateur, la culture populaire, avait été lancée par les publications de Robert Mandrou¹⁵³ et de Geneviève Bollème¹⁵⁴, touchant notamment la recherche des influences par elle rencontrées – comme la littérature de colportage. Après la sortie de ces deux monuments de l'histoire des mentalités, Roger Chartier en appela

150. Élisabeth ARNOUL, « La vie sans elle. Veuvage et solitude des hommes dans la France moderne », J.-P. BARDET, É. ARNOUL, F.-J. RUGGIU (dir.), *Les écrits du for privé en Europe (du Moyen-Âge à l'époque contemporaine)*, *Enquêtes, Analyses, Publications*, Pessac, PUB, 2010, 658 pages, p. 207-225.

151. Vincent MILLIOT, *Cultures, sensibilités et société dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Nathan, collection 128, 1996, réédition Armand Colin, 2004, 128 pages, p. 101.

152. Joël CORNETTE, *Histoire de la France: Absolutisme et Lumières, 1652-1783*, Paris, Hachette Supérieur, collection Carré-Histoire, [1992], 7^e édition en 2014, 331 pages, p. 259.

153. Robert MANDROU, *De la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles. La Bibliothèque Bleue de Troyes*, Paris, Stock, 1964, 222 pages.

154. Geneviève BOLLÈME, « Littérature populaire et littérature de colportage au XVIII^e siècle », *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, G. Bollème, J. Ehrard, F. Furet et alii (dir.), Paris-La Haye, Mouton, 1965, 238 pages, p. 61-92; et, de la même, *Les Almanachs populaires aux XVII^e et XVIII^e siècles. Essai d'histoire sociale*, Paris-La Haye, Mouton, 1969, 147 pages.

à une « période de révision », se demandant s'il était licite d'assimiler littérature de colportage et littérature populaire, observant que le lectorat de la bibliothèque bleue ne pouvait être assimilé aux seules classes populaires. Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel, la même année, contestèrent avec quelque véhémence l'attribution de la notion de culture populaire à la bibliothèque bleue, estimant abusif de qualifier de « populaire » une littérature qui ne l'était ni par ses auteurs, ni par ses lecteurs¹⁵⁵. Le débat, parfois empreint, malgré la finesse stimulante des analyses, des clivages idéologiques du temps, se poursuivit jusqu'à l'aube des années 1980 avec Robert Muchembled¹⁵⁶, Henri-Jean Martin¹⁵⁷, Jean-Luc Marais et d'autres. Pendant ce temps, G. Bollème publia deux anthologies, la *Bibliothèque bleue*¹⁵⁸, puis *La Bible bleue*, dont le sous-titre ajoute des guillemets à l'adjectif populaire¹⁵⁹. Quant à R. Chartier, il publiait un peu plus tard un article important, « Livrets bleus et lectures populaires » dans l'*Histoire de l'édition française*¹⁶⁰. Robert Muchembled appelait à un élargissement du regard bien au-delà de l'appropriation ou non de la lecture en rappelant que la culture était aussi « la famille, la sociabilité, la veillée, le lavoir, l'éducation par ouï-dire et voir faire, l'école, bien sûr, mais aussi les spectacles de la vie, les sensations personnelles et collectives reçues à l'occasion des fêtes, du travail, de la représentation des mystères, ou encore lors d'un conflit de voisinage, d'une scène de cabaret, d'une participation à la messe¹⁶¹... » Louis Simon, enfant d'un village sans école, pourrait illustrer presque chaque terme de cette évocation. Et R. Muchembled, lors de la réédition de *L'Invention de l'homme moderne*, notait que « l'une des approches les plus difficiles, mais aussi les plus passionnantes, du territoire de l'historien, est celle de la culture¹⁶² ».

Revenant aux petits livres bleus, François Lebrun, dans un article publié en 1993, « La culture populaire et la bibliothèque bleue de Troyes trente ans après Robert Mandrou¹⁶³ », constatait un essoufflement de la « percée historiogra-

155. Michel de CERTEAU, Dominique JULIA, Jacques REVEL, « La beauté du mort, le concept de culture populaire », *Politique aujourd'hui*, décembre 1970.

156. Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Flammarion, 1977, 398 pages.

157. Henri-Jean MARTIN, « Culture écrite et culture orale, culture savante et culture populaire dans la France d'Ancien Régime », *Journal des savants*, 1975, et « Littérature et culture « populaires aux XVII^e et XVIII^e siècles », *ABPO*, 1980.

158. Geneviève BOLLÈME, *La Bibliothèque bleue*, Paris, Julliard, coll. Archives, 1971, 288 pages.

159. Geneviève BOLLÈME, *La Bible bleue. Anthologie d'une littérature « populaire »*, Paris, Flammarion, 1975, 490 pages.

160. Henri-Jean MARTIN et Roger CHARTIER (dir.), *Histoire de l'édition française*, tome II, « Le livre triomphant (1660-1830) », Paris, Promodis, 1984, 653 pages.

161. R. MUCHEMBLED, *L'Invention de l'homme moderne...*, op. cit., p. 370.

162. *Ibidem*, Préface à la deuxième édition, 1994, p. I.

163. François LEBRUN, « La culture populaire et la bibliothèque bleue de Troyes trente ans après Robert Mandrou », *ABPO*, 1993, n° 100-4, p. 453-458.

phique réalisée par Robert Mandrou ». Il voyait même l'histoire des mentalités en péril à cause de la rareté des travaux. Pourtant, F. Lebrun précisait : « la flamme vacille encore » grâce à deux héros du for privé exhumés au début de la décennie 1980. Valentin Jamerey-Duval fait allusion dans ses Mémoires à la Bibliothèque bleue et indique plusieurs des titres qu'il a rencontrés durant sa jeunesse¹⁶⁴. Sans citer de titres, Louis Simon fait siens, quant à lui, les mots des livrets et des chansons. François Lebrun rend hommage au rôle tenu par ces deux écrits du for privé et à l'historienne qui s'est consacrée au second : « Dans *Les Trois Bagues aux doigts*, livre paru en 1989, mais écho d'une thèse antérieure, [Anne Fillon] consacre un chapitre passionnant aux chansons des livrets de colportage dont s'est nourri le Manceau Louis Simon dans les années 1760. »

Finalement, François Lebrun tente d'abord dans les mélanges offerts à R. Mandrou en 1985¹⁶⁵, puis surtout dans une compilation d'articles en 2001 d'opérer une synthèse au sujet du rôle joué par la bibliothèque bleue¹⁶⁶. Il réaffirme avec Robert Mandrou que cette littérature a été essentiellement populaire, tout en intégrant des nuances majeures développées par J.-L. Marais, R. Chartier et R. Muchembled, entre autres. Il mesure les différences entre son audience plus forte dans les villes que dans les campagnes, entre le nord et le sud de la France, entre les XVI^e et XVII^e siècles où « le divorce entre les deux cultures est loin d'être consommé » et les XVIII^e-XIX^e siècles qui voient l'apparition d'une littérature proprement populaire. La notion d'échanges entre les univers culturels et le rôle essentiel joué par les « intermédiaires culturels » (curés, notaires, domestiques, cabaretiers...) sont particulièrement mis en évidence. La préface de Philippe Joutard à la 3^e réédition du livre de R. Mandrou (1985) permet aussi de préciser que la Bibliothèque bleue ne peut représenter à elle seule la culture populaire et que les diverses cultures dialoguent par des communications et des emprunts réciproques.

Même s'ils sont déséquilibrés au profit de la culture savante, ces emprunts fonctionnent dans les deux sens. Certains ouvrages savants (romans, vie des saints, médecine des pauvres etc.) intègrent des éléments des cultures populaires par adaptation ou transposition, d'autres tels les contes de fées, ceux de Charles

164. J.-M. GOULEMOT, *Mémoires de Valentin Jamerey-Duval...*, op. cit., p. 195 et 300. Jamerey-Duval cite les « merveilleuses prouesses de Richard sans peur, de Robert le Diable, de Valentin et Orson et des quatre fils Aymon ». Il évoque aussi, plus loin, deux titres trouvés chez un paysan auprès duquel il passe la nuit, « Les Sept Trompettes et La vie de S. Patrice, patron de l'Irlande ».

165. *Histoire sociale, sensibilités collectives, mentalités*, mélanges offerts à Robert Mandrou, Paris, PUF, 1985.

166. François LEBRUN, « Les échanges entre culture populaire et culture des élites », *Croyances et cultures dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Points-Seuil, 304 pages, 2001, p. 235-242.

Perrault étudiés par Marc Soriano en particulier¹⁶⁷, ou encore certaines chansons, opèrent d'étonnants allers-retours entre peuple et élites¹⁶⁸.

Avec beaucoup de sagesse, laissant ouverts les chantiers féconds et passionnants de l'histoire culturelle, des mentalités et des sentiments, dans lesquels Anne Fillon avait pris toute sa part, François Lebrun conseille « d'être prudent avant de porter un jugement global sur le rôle joué par ce qui reste, en tout cas, une étonnante aventure éditoriale ».

•• Pour achever ce relevé, très partiel, du rayonnement de Louis Simon au sein de la communauté historique, tout en restant dans le domaine de l'histoire culturelle, on évoquera l'importante notice consacrée à l'étaminier-musicien publiée en ligne en 2014 dans la base MUSÉFREM¹⁶⁹. Cette base de données prosopographiques, progressivement accessible au public, concerne avant tout les musiciens d'Église qui exerçaient, partout en France, à la fin de l'Ancien Régime. C'est le cas de Louis Simon : il explique que sa voix d'homme, assez forte, s'affaiblit au moment de la Révolution. Il a paru pertinent d'en livrer en annexe la notice *in extenso* tant un tel classement aurait pu paraître singulier il y a quelques années¹⁷⁰. Anne Fillon en effet ne s'était guère appesantie sur le rôle musical et cantoral de Louis Simon, même si elle le mentionnait naturellement comme un élément du bagage culturel du jeune homme. Cette fonction de chantre au service de sa paroisse s'est trouvée réévaluée par les travaux du groupe de recherche MUSÉFREM dirigé par Bernard Dompnier (Université de Clermont-Ferrand) au sein duquel plusieurs contributeurs actifs se penchent particulièrement sur les mal connus musiciens des villages. Xavier Bisaro a donné leurs lettres de noblesse à ces coqs de lutrin en les étudiant sur la longue durée dans un ouvrage où il prend appui à plusieurs reprises sur le témoignage de Louis Simon. Il le considère comme précieux et rare en ce qui concerne la transmission intra-familiale des compétences cantorales, l'utilisation des livres de chant, la formation complémen-

167. Marc SORIANO, *Les Contes de Perrault. Culture savante et traditions populaires*, Paris, Gallimard, 1968, 526 pages.

168. À quelques lieues de La Fontaine, à Mareil-sur-Loir, le comte de Clermont-Gallerande évoque sa jeunesse dans les années 1750 et ses lectures des aventures de Thiel Ulespiegle et de Mandrin, héros des livres de la Bibliothèque bleue (Médiathèque Louis-Aragon, Le Mans : Ms B 600 et suivants).

169. <http://philidor.cmbv.fr/musefrem/> Portée par le Centre de Musique baroque de Versailles (CMBV) et le Centre d'histoire Espace et Culture (CHEC) de Clermont-Ferrand, avec le soutien du CERHIO, cette base de données est ouverte à tous les contributeurs qui le souhaitent. La poursuite de sa construction et de sa publication est coordonnée par Sylvie Granger.

170 SIMON Louis, (1741-1820), dans MUSÉFREM – Base de données prosopographique des musiciens d'Église au XVIII^e siècle, notice mise en ligne en juin 2014 (plusieurs mises à jour depuis) : <http://philidor.cmbv.fr/ark:/13681/1hdkx5xyrvgnzebqi6j6/not-490531/> Voir aussi ci-dessous, dans la quatrième partie : « Louis Simon le musicien, à travers sa notice biographique MUSÉFREM ».

taire dispensée par le chapelain du couvent... Doté d'une voix adéquate, Louis ne pouvait « tout simplement pas échapper à une intronisation au lutrin » : chez les Simon, sur au moins quatre générations, le chant d'Église « est une affaire de famille¹⁷¹ ». Le service de l'Église, tant à la sacristie qu'au lutrin, se transmet en effet au sein de certaines familles de génération en génération. On rencontre dans la base de données MUSÉFREM de nombreux exemples de chantres de village de la fin du XVIII^e siècle qui sont fils, petits-fils, neveux, frères... de chantres de village.

Un chantré exerçant successivement dans plusieurs églises lavalloises présente plusieurs points communs avec Louis Simon¹⁷². Approximativement de la même génération (Mathurin Leprêtre est né en 1745), il a comme lui eu une enfance villageoise, même si ensuite Mathurin devient Lavallois ; tous deux sont artisans du textile et le chant d'église n'est pour eux qu'une activité complémentaire. Tous deux enfin ont eu une certaine activité d'écriture autobiographique, réduite à quatre pages dans le cas de Mathurin, mais quatre pages de sa main même et non de celle formatée d'un écrivain public (comme c'est le cas de la plupart des requêtes réclamant des secours durant la Révolution). Ce qui fait de sa supplique de février 1794 un petit bijou plein de détails inattendus, qui dessine non seulement sa carrière mais certains traits de sa mentalité. L'étude qui lui a été consacrée en 2009 s'ouvre et se clôt sur l'évocation de Louis Simon, ce qui n'a rien d'artificiel puisque les ressemblances entre les deux hommes sont réelles. L'un peut éclairer l'autre et réciproquement, leurs silences ne se plaçant pas aux mêmes étapes de leur existence.

Signalons enfin que le chantré étaminier n'est pas le seul représentant du petit monde de La Fontaine Saint-Martin à avoir droit à sa biographie dans la base MUSÉFREM : il y est accompagné de deux femmes qu'il a connues, entendues, aperçues ou fréquentées, les deux organistes successives du Couvent avant 1790, Marie-Ursule Gaignot et Marie-Anne Duclos¹⁷³. La publication en ligne leur donne une visibilité sans autres limites que celles d'internet¹⁷⁴.

Pour terminer ce rapide et très incomplet tour d'horizon, recentrons le regard sur la région natale du mémorialiste. Deux ouvrages très récents ont présenté des

171. Xavier BISARO, *Chanter toujours, Plain-chant et religion villageoise dans la France moderne (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2010, 248 pages, p. 75-76.

172. Sylvie GRANGER, « Un chantré borgne à la voix forte. Mathurin Leprêtre, psalteur dans deux collégiales de Laval au XVIII^e siècle », *ABPO*, 116-4, 2009, p. 73-90.

173. Voir dans MUSÉFREM – Base de données prosopographique des musiciens d'Église au XVIII^e siècle, notices mises en ligne en juin 2014 : GAINNOT Marie Ursule, (1718 ca-1794), <http://philidor.cmbv.fr/ark:/13681/1hdkx5xyrvgnzebqi6j6/not-432546>

et DUCLOS Marie Anne, (1759-1808),

<http://philidor.cmbv.fr/ark:/13681/1hdkx5xyrvgnzebqi6j6/not-455459>

174. En juin 2015, la biographie de Louis Simon, chantré de La Fontaine Saint-Martin, arrivait d'ailleurs en tête des notices individuelles consultées par les visiteurs de la base MUSÉFREM.

portraits de femmes et d'hommes ayant agi dans le territoire de l'actuel département de la Sarthe¹⁷⁵. Au sein de ce kaléidoscope diachronique de 120 à 130 figures seulement, Anne Chapeau et Louis Simon ont trouvé leur place et donné lieu chacun à un double portrait. Dans chacun des cas, l'un des deux auteurs a joué avec les phrases authentiques du journal pour recomposer un autre texte. Exercice particulièrement stimulant en ce qui concerne Nannon : à travers les souvenirs de son mari, c'est la voix d'une femme du peuple que l'on entend, ce qui est rarissime (et mériterait de donner lieu à un travail plus développé). Son premier portrait se clôt sur le mariage. Le second enchaîne en peignant le destin de l'épouse idéale et de la mère exemplaire qu'elle devint ensuite... Quant au texte intitulé « Les deux vies de l'étaminier », il met l'accent sur la manière dont Louis Simon a pu renâître « à la vie par la grâce d'Anne Fillon ».

– La « mémoire épisodique¹⁷⁶ » de Louis Simon

La distance du temps depuis le début des années 1980, l'édition de textes similaires, la multiplication des regards croisés sur ce type de documents aboutissent à revisiter à petites touches le personnage de Louis Simon. Certes, ce que nous savons de plus sur lui et son environnement est modeste et ne remet nullement en cause l'homme qu'Anne Fillon nous a fait connaître. Cela contribue cependant à nuancer ou préciser quelques points de son récit. Il en fut ainsi également lors de la réédition du journal de Jacques-Louis Ménétra en 1998¹⁷⁷. L'homme fut ici ou là remis en question sur sa sincérité et une nouvelle préface permit de mettre en perspective ce *Journal d'un ouvrier au Siècle des lumières* avec d'autres textes du for privé apparus et étudiés depuis 1982 comme celui précisément des souvenirs de Louis Simon ou l'épopée en vers du breton Jean Conan. Souhaitons que ce travail de réédition du *livre* de Louis Simon soit jugée, comme la réédition de Ménétra, « composite et riche », et qu'il vienne éclairer de manière utile et cohérente la figure elle-même composite et en quelque sorte « métissée » de l'étaminier-écrivain de village. Du moins trouvera-t-on en bas de page de quoi satisfaire plus d'une curiosité.

••• Tentons ici de développer l'une d'elles.

Elle se place pendant le seul et unique voyage de l'étaminier hors de son village d'origine, durant la fin de l'été et le début de l'automne 1763. Après un premier

¹⁷⁵. Serge BERTIN et Sylvie GRANGER, *Femmes en Sarthe, op. cit.*, « Mémemorialiste villageois indirecte » et « Femme au village au Siècle des Lumières », p. 66-69 ; *Hommes en Sarthe, Acteurs de leur temps*, Le Mans, Libra-Diffusio, 2015, 272 pages, « Les deux vies de l'étaminier » et « Mémemorialiste villageois », p. 60-63.

¹⁷⁶. La mémoire épisodique est une forme de mémoire explicite. Elle permet de se souvenir de moments passés personnellement vécus (événements autobiographiques).

¹⁷⁷. François-Joseph RUGGIU, « Jacques-Louis Ménétra, *Journal d'un ouvrier au Siècle des lumières* », compte-rendu, *Histoire, économie et société*, 1998, n° 17-4, p. 772-773.

séjour à Paris, où il travaille pour un certain M. Neveu durant trois semaines en septembre, Louis Simon est monté jusqu'à Arras, puis a rebroussé chemin, bien décidé, l'hiver approchant, à emprunter le chemin du retour pour regagner son village. Il consacre cependant plusieurs jours à faire du tourisme, conscient que son aventure s'achève : « comme je voyais que j'alais quitter Paris et que je n'y Reviendrais peut être jamais, je visitais les Edifices et les places » (ms 14). C'est durant cette série de visites que Louis Simon situe son passage à Versailles, ce qui a conduit Anne Fillon à le dater du 25 octobre 1763. Mais cette datation peut être discutée¹⁷⁸.

Notons au passage combien il est extraordinaire d'imaginer notre jeune villageois déambulant, tête levée, yeux grands ouverts, dans cet univers si éloigné du sien. Visiter Versailles est une figure obligée pour tous les voyageurs qui passent à portée. Comme Pierre Prion le languedocien en 1714¹⁷⁹, et comme bien d'autres, tous les auteurs de for-privé du Maine sont allés à Versailles, Leprince en 1755¹⁸⁰, Besnard en 1781¹⁸¹, La Manouillère en 1789¹⁸². Ils évoquent presque tous les mêmes lieux : appartements, chapelle, jardins, ménagerie...

178. « Il existe naturellement quelques variantes possibles à ce carnet de bord » écrivait Anne FILLON (*Louis Simon, étaminier...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 231). Voir parmi les documents complémentaires de la partie IV, le « carnet de bord » reconstitué du voyage de Louis Simon en 1763.

179. Pierre Prion (qui rédige le début de son texte à la 3^e personne et au futur comme s'il s'agissait de prédictions) se trouve à Versailles le 25 août 1714, jour de la saint Louis. Il entend la messe dans la chapelle alors flambant neuve. Puis « au sortir d'icelle, il ira voir le plus puissant roi de l'Europe, les princes et princesses [...] et tous les appartements [...] il ira voir jouer les eaux jaillissantes, les parterres [...], de grands bassins remplis d'eau et couverts de cygnes, la ménagerie remplie d'une paire d'animaux de toute espèce assemblés et apportés de toutes les parties du monde, les volières aussi remplies de toutes les espèces [...]. La machine de Marly qui fait monter les eaux de la Seine sur une montagne n'y sera pas oubliée... » (*Pierre Prion, Scribe...*, *op. cit.*, p. 56). On remarque plusieurs parentés étroites avec le récit de Louis Simon (ms 15).

180. De sa visite de 1755, le jeune Jean-Baptiste Leprince a comme Louis Simon gardé mémoire du déploiement des forces de sécurité : « J'eus la satisfaction de voir fort à mon aise le Roy et la famille Roiale, le concours des princes, des seigneurs et des courtisans, l'ensemble des gardes du corps, des gardes françoises et suisses, des mousquetaires et des gendarmes ; les grands et petits appartemens, la galerie, la chapelle, les jardins... » (*Mémoires d'un notable manceau*, p. 47).

181. Le curé de Nouans, François-Yves Besnard, passe deux jours à Versailles en 1781 : « ...voir tout à notre aise l'intérieur du château, [...] la ménagerie, les deux Trianon, les écuries, l'hôtel des pages, la vénerie etc. [...]. Nous vîmes dîner le roi... ». On peut penser qu'il vit aussi la chapelle, puisqu'il est piloté durant son séjour par un Saumurois devenu chapelain du roi (Martine TARONI, *Souvenirs d'un nonagénaire, François-Yves Besnard [1752-1842], un prêtre en révolution*, Rennes, PUR, collection « Mémoire commune », 2011, 399 pages, p. 177).

182. Le chanoine Nepveu de La Manouillère, est à Versailles le 3 et sans doute le 4 mai 1789, jour de la rentrée des États généraux. Son récit est le plus bref : « nous avons été à

Le récit de Louis Simon se distingue par sa relation assez détaillée de la visite de l'ambassadeur de Venise¹⁸³. Cet évènement est certainement le plus brillant et le plus luxueux qu'il ait été donné à l'étaminier de voir au cours de sa vie et il convient de le mettre en exergue. Il nous permet de réexaminer la datation de ce spectacle antérieurement établie seulement à partir de l'ordre des informations délivrées par Louis Simon. Voici l'extrait des souvenirs concerné (ms 15) :

De St Cloud je vins a Versaille le jour que jarivai l'Embasadeur de Venise y faisait Sa visite au Roi, il avait huit carosses a huit chevaux et chaque cheval se Ressemblet a chaque carosse il y avait aussi huit coureurs habillés en blanc veste courte une frange d'argent a l'Entour la ceinture, une canne a la main avec une poignée d'argent grosse comme le poing et si leste quil semblaient quil ne touchoient pas a terre, il y avet aussi deux géant habillés en ouzards que l'on disait avoir sept pieds de hauteur, je couchai a Versaille, le lendemain je fut voir le Roi Louis XV qui allait a la chasse. Ces gardes française Et Suisses Etoient dans la Cour du chateau sous les armes, ils coucherent leurs fusils par terre quand il fut passé pour les Reprendre a son arrivée.

La référence à la visite de l'ambassadeur de Venise permet de dater très précisément l'épisode¹⁸⁴. Cet ambassadeur est alors Domenico Almore Tiepolo¹⁸⁵. Dans *Chronique de la régence et du règne de Louis XV (1718-1763), ou Journal de Barbier*, on lit que l'ambassadeur de Venise a fait son entrée dans Paris le dimanche 2 octobre 1763¹⁸⁶. *La Gazette de France* du 7 octobre 1763 ajoute qu'il fut reçu en audience publique et en grande pompe à Versailles le 4 octobre, avec

Versailles, où j'ay vu ce superbe château, pendant que le Roy étoit à Vespres, nous avons vu tous les appartements du Roy » (*Journal d'un chanoine du Mans...*, *op. cit.*, p. 470).

183. En 1714, Pierre Prion a vu, lui aussi, « les entrées des ambassadeurs de Venise et de Savoie, qui étaient superbes ». Mais il n'en dit rien de plus, et on ne sait pas exactement si cela se passe à Paris ou à Versailles. E. Le Roy Ladurie et O. Ranum écrivent « Il pousse une pointe jusqu'à Versailles pour contempler le Roi-Soleil à son couchant. Il assiste aux entrées grandioses des ambassadeurs de Venise et de Savoie » (*Pierre Prion, Scribe...*, *op. cit.*, p. 157 et p. 16).

184. Une part importante des analyses qui suivent est due à la collaboration amicale de Sandrine Picaud-Monnerat que nous remercions ici. Sa thèse sur la « petite guerre au XVIII^e siècle » a été saluée par Jean-Pierre Bois (Jean-Pierre Bois, « Sandrine Picaud-Monnerat, *La petite guerre au XVIII^e siècle* », *Revue historique des armées*, 263, 2011, mis en ligne le 9 mai 2011, consulté le 19 février 2016. URL : <http://rha.revues.org/7237>).

185. Domenico Almore Tiepolo (1726-1764), ambassadeur de Venise à Paris de 1760 à 1764, était membre d'une famille patricienne fort ancienne et célèbre. Il était connu des plus grands esprits de son temps et cité par eux (R. A. LEIGH, *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, Institut et musée Voltaire, 1965, p. 187, note e ; *Supplément du discours aux Welches*, Correspondance [de Voltaire], mai-août 1764, Institut et musée Voltaire, 1960, p. 212).

186. *Chronique de la régence et du règne de Louis XV (1718-1763), ou Journal de Barbier*, tome 8 (1762-1763), Charpentier, 1857, p. 105. Sur ce passionnant témoignage : Michel ANTOINE, « Edmond-Jean-François Barbier (1689-1771), avocat et chroniqueur », *Revue*

à l'appui une description très précise de la magnificence des festivités. *La Clef du cabinet des princes* confirme ce double calendrier :

Le Noble Tiepolo, Ambassadeur de la République de Venise, a fait son entrée publique à Paris le 2 octobre avec beaucoup de pompe & de magnificence. Il a eu le 4 sa première audience du Roi à Versailles, puis de la Reine et de toute la Famille Royale avec les formalités ordinaires. Cette ambassade étant la première de Mr. Tiepolo, le Roi l'éleva bientôt à la dignité de Chevalier¹⁸⁷.

Le carnet de bord du « tour de France » de Louis Simon établi par Anne Fillon dans sa thèse¹⁸⁸ donnait la mention « aucune information » pour le dimanche 2 octobre 1763 et proposait pour les journées des 3 et 4 octobre 1763 le commentaire suivant : « finit sans doute son ouvrage chez Neveu (à Paris) ». On voit qu'un doute subsistait sur l'emploi de ces journées.

Louis Simon aurait donc pu théoriquement assister aux deux événements : l'entrée dans Paris le 2 octobre, dont il ne parle pas, et la réception de l'ambassadeur Tiepolo à Versailles, le 4 octobre. Si c'est bien à Versailles qu'il a aperçu l'ambassadeur et sa magnificence, alors sa visite à Versailles a forcément eu lieu autour du 4 octobre (or, il la place à la fin d'octobre 1763, après son expédition à Arras). Puis il part faire les vendanges le 5 octobre dans les environs de Paris. Repasse-t-il réellement à Versailles fin octobre pour visiter la chapelle, la ménagerie etc. ? Il y a tout lieu de penser que oui car Versailles était situé sur le chemin du retour (la vieille route de Paris au Mans qui passait par le Perche, alors que la Royale 23 était en construction depuis le milieu du siècle). Et puis le haut lieu du tourisme qu'était Versailles valait bien une seconde visite !

La confusion commise par Louis Simon provient probablement de ce qu'il a amalgamé en une seule deux visites différenciées. Comment mettre en cause la sincérité du mémorialiste pour la collusion d'événements vieux d'une cinquantaine d'années ? Tels sont les avatars des écrits rétrospectifs. Le principal intérêt de tout ce qui vient d'être observé ici est finalement que l'hypothèse d'un Louis Simon ayant pris des notes de voyage et les ayant réutilisées au début du XIX^e siècle pour la rédaction de ses Souvenirs peut être désormais davantage discutée.

Au-delà des dates, examinons maintenant le contenu en lui-même du récit de cet événement qu'a gardé en mémoire le villageois du Maine et confrontons-le aux deux récits de cet événement par l'avocat Barbier et par la *Gazette de France*.

de la Société internationale d'histoire de la profession d'avocat, Toulouse, SIHPA, n° 3, 1991, p. 23-34.

187. *La Clef du cabinet des princes de l'Europe, ou Recueil historique & politique sur les matières du tems*, novembre 1763, Luxembourg, Chevalier, 1763, p. 358.

188. A. FILLON, *Louis Simon, étaminier...*, op. cit., vol. 1, p. 228.

Ce qu'en retient Barbier¹⁸⁹

Le dimanche 2 octobre, M. l'ambassadeur de Venise a fait son entrée publique à Paris. Grande affluence de monde, attendu qu'il n'y en avait eu depuis six à sept ans. Il ne s'en fait plus que de Rome et des républiques. Mardi 4, il aura son audience de congé à Versailles à l'ordinaire [...].

Ce qu'en rapporte la *Gazette de France*¹⁹⁰

« Le 2 de ce mois [d'octobre 1763], le sieur Tiepolo, Ambassadeur Ordinaire de la République de Venise, fit son entrée publique en cette ville. Le maréchal de Biron et le sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs, allèrent le prendre dans les carrosses de leurs Majestés au Couvent des Picpus, d'où la marche se fit dans cet ordre. Un détachement du Guet à cheval, le commandant à la tête, le carrosse de l'Introduceur, celui du maréchal de Biron, un Suisse de l'ambassadeur à cheval, la livrée à pied ; six de ces officiers à cheval, un Ecuyer et six pages à cheval, le Carrosse du Roi, à côté duquel marchaient la livrée du maréchal de Biron et celle de l'Introduceur ; le carrosse de la Reine, les Gens du Secrétaire ordinaire du Roi aux portières, le carrosse de Madame la Dauphine, ceux du Duc d'Orléans, du Duc de Chartres, du Prince de Condé, du Comte de Clermont, de la Princesse de Conti, du Prince de Conti, du Comte de la Marche, de la Comtesse de la Marche, du Comte d'Eu, de la Comtesse de Toulouse, du Duc de Penthièvre, du Prince de Lamballe, du Duc de Praslin, Ministre des Affaires Étrangères. Les quatre carrosses de l'Ambassadeur, et celui du sieur de Bollani, Noble Vénitien, précédés d'un Suisse à cheval, marchaient ensuite à une distance de vingt à trente pas ; un second Détachement du Guet à cheval fermoit la marche. Lorsque l'Ambassadeur fut arrivé à son Hôtel, il fut complimenté de la part du Roi par le Duc de Duras, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, de la part de la Reine par le Comte de Tessé, son premier Ecuyer, de la part de Monseigneur le Dauphin par le Duc de Duras, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, de la part de madame la Dauphine par le Comte de Mailly, son premier Ecuyer, de la part de Madame Adélaïde par le marquis de Lostanges.

¹⁸⁹. *Journal de Barbier...*, *op. cit.*, p. 105-106.

¹⁹⁰. *Gazette de France*, Paris, Galeries du Louvre, le 7 octobre 1763, p. 350, col. 1 et 2 (« De Paris, le 7 Octobre 1763 »). Le numéro en question de la *Gazette de France* peut être consulté en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64487413/f4/>.

Il est intéressant de relever que le plus littéraire *Mercur de France* (volume de janvier [1^{re} partie] 1764, p. 193-195) reprend mot pour mot le texte de *La Gazette* et que celui-ci est encore recopié à l'identique dans au moins un autre organe de presse, le *Journal historique sur les matières du tems*, novembre 1763, tome 94, Paris et Rouen, Hérault, 1763, p. 396-397.

Le 4, le Prince de Marsan, et le sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs, allèrent prendre le sieur Tiepolo en son Hôtel dans les carrosses du Roi et de la Reine, et ils le conduisirent à Versailles, où il eut sa première audience publique du Roi. L'Ambassadeur trouva à son passage dans l'avant-cour du château les compagnies des Gardes Françaises et Suisses sous les armes, les tambours appelant, dans la cour les Gardes de la Porte et ceux de la Prévôté de l'Hôtel, sous les armes à leurs postes ordinaires, et sur l'escalier les Cent Suisses, la hallebarde à la main. Il fut reçu en dedans de la salle des Gardes par le Maréchal de Luxembourg, Capitaine des Gardes du Corps, qui étoient en haye et sous les armes. Après l'audience du Roi, l'Ambassadeur fut conduit à l'audience de la Reine, et à celles de Monseigneur le Dauphin et de Madame la Dauphine par le Prince de Marsan et par l'Introduceur des Ambassadeurs; il fut conduit ensuite à celle de Mesdames, et après avoir été servi à son traitement par les Officiers du Roi, il fut reconduit à Paris dans les carrosses de leurs Majestés avec les cérémonies accoutumées. »

La mémoire joue bien des tours à Louis Simon. Ce qu'il a retenu du cortège de l'ambassadeur vénitien est singulier. Il relève huit carrosses de huit chevaux pour la cérémonie à Versailles alors que *La Gazette de France* dénombre vingt-trois carrosses lors de son entrée dans Paris mais n'en signale que deux, ceux du roi et de la reine, pour le conduire à Versailles le 4! Ce qui conduit à soupçonner que peut-être le jeune homme pourrait avoir également aperçu le cortège, ou une partie du cortège, lors de l'entrée parisienne du dimanche 2 octobre.

Pour ce qui concerne le déploiement de soldats, là encore, les descriptions diffèrent. Louis Simon semble être resté impressionné par les « huit coureurs habillés en blanc veste courte une frange d'argent à l'Entour la ceinture, une canne a la main avec une poignée d'argent grosse comme le poing et si leste quil semblait quil ne touchoient pas a terre ».

D'après la description du costume, ces soldats pourraient être huit des vingt-quatre Gardes de la Manche, Gardes *du corps* de la compagnie écossaise. Ils avaient sur le justaucorps un corselet ou hoqueton à fond blanc, brodé d'or, avec la devise du roi¹⁹¹. Armés d'une épée au côté, et d'une pertuisane dont le bois était semé de clous d'or et le haut frangé, ils se tenaient toujours debout, excepté à l'Élévation. Versailles est un lieu ouvert à tous: le roi appartenant à son peuple, tout-un-chacun doit pouvoir l'approcher. Ce principe impliquait que l'ensemble du domaine soit accessible (excepté les appartements privés du roi). Pour protéger les personnes et les biens, toute une armée de gardes s'organise au sein de la Maison militaire du roi. En arrivant au château, on croise d'abord les gardes

¹⁹¹. Jean-François LABOURDETTE, « La Compagnie écossaise des gardes du corps du roi au XVIII^e siècle : recrutement et carrières », *Histoire, Économie et Société*, 1984, vol. 3, n° 3-1, p. 95-122.

de la Porte puis les Cent-Suisses et, au plus proche du roi, les 24 gardes de la Manche¹⁹². *La Gazette de France* place les Gardes de la Manche, véritables gardes du corps du roi, dans la salle des gardes du palais¹⁹³. Alors que Louis Simon semble commencer sa description de la cérémonie par leur mention.

Mais ces coureurs « si lestes » sont peut-être aussi plus prosaïquement « la livrée » qui accompagne les carrosses en courant à leurs côtés, mentionnée lors de l'entrée à Paris et qui serait à nouveau présente à Versailles. *A posteriori*, les souvenirs de l'étaminier, malgré des descriptions assez détaillées, apparaissent imprécis, parfois embrouillés et les certitudes de l'historien d'aujourd'hui sont finalement assez minces.

Louis Simon relève la singularité de taille et de nom de deux géants : « *il y avet aussi deux géant habillés en ouzards que l'on disait avoir sept pieds de hauteur* ». Les mots de « houzard », « houssard » et « hussard » étaient utilisés indifféremment et concurremment dans le langage courant au XVIII^e siècle, pour désigner ces types de cavaliers. La taille démesurée des deux hussards évoquée par le mémorialiste, plus de 2,20 m, ne correspond pas du tout à la norme théorique de 1,74 m imposée à la cavalerie¹⁹⁴. En outre cette taille excessive représenterait un réel handicap pour un cavalier léger. Les plus grands des hussards de Beausobre, étudiés par Sandrine Picaud-Monnerat, pouvaient, avec le haut bonnet et l'aigrette en plus sur la tête, approcher d'une taille de 2 mètres de haut¹⁹⁵. La taille des soldats, d'une manière générale, est une question qui a été en débat tout au long du XVIII^e siècle. On avait tendance à privilégier les grands hommes, dont on supposait la robustesse, et qui avaient aussi une meilleure prestance s'il s'agissait de soldats destinés à faire la parade (comme ici). Cette admiration pour les soldats imposants par la taille était peut-être, à la fin de la guerre de Sept Ans, une référence, consciente ou non, aux Prussiens, les vainqueurs, et à leurs emblématiques « géants de Potsdam », grenadiers du roi Frédéric-Guillaume de Prusse, le père de Frédéric II, dont la légende avait gagné l'armée française¹⁹⁶.

192. William Ritchey NEWTON, *Derrière la façade. Vivre au château de Versailles au XVIII^e siècle*, Perrin, 2008, 268 pages.

193. Marina VIALON, « La salle des gardes dans les résidences royales françaises », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [mis en ligne le 15 janvier 2013, consulté le 18 mai 2015. URL : <http://crcv.revues.org/12083>; DOI:10.4000/crcv.12083].

194. Émile DUCOUDRAY, « Les Hussards et la France, ouvrage collectif coédité par le musée de l'Armée et les éditions Complexe », *Compte-rendu, AHRE*, 1995, vol. 302, n° 302, p. 649-652.

195. Les plus grands hussards du régiment de Beausobre en 1749, relevés par Sandrine Picaud-Monnerat, ne font que 5 pieds 7 pouces, soit 1,81 m (Sandrine PICAUD-MONNERAT, *La petite guerre au XVIII^e siècle*, Économica, 2010, 685 pages, p. 209-210, 326-327, 597-600 et 571). Voir aussi de la même auteure : « Les hussards de Beausobre et la petite guerre », *Les armées et la guerre, de l'Antiquité à la Seconde guerre mondiale*, n° 25 d'*Enquêtes et Documents*, publication du CRHMA – Centre de Recherches sur l'Histoire du monde Atlantique, Université de Nantes, Nantes, Ouest Éditions, 1998, p. 167-184.

196. Jeney, l'un des théoriciens de la petite guerre les plus lus en son temps, écrit en 1759 : « Jettons donc les yeux sur les troupes du roi de Prusse. Ces régimens, qui ne connoissent ni

Alors, Louis Simon a-t-il vu, ou a-t-il cru voir, ces deux géants improbables ? La perception de la taille est nécessairement relative et du reste le mémorialiste semble avoir lui-même un doute sur ce qu'il rapporte puisqu'il le met sur le compte d'un on-dit colporté autour de lui ce jour-là (« on disait »). Mais dans un contexte de réorganisation de l'armée française vaincue, le modèle dominant s'imposait peut-être aussi dans l'esprit des civils. Et le visiteur était peut-être victime des idées reçues de son temps...

L'immensité de la foule relevée par Barbier n'attire pas l'œil et l'intérêt du jeune Louis, du moins à travers la description qu'il en rédige plus de quatre décennies plus tard. Trois récits pour une cérémonie, trois couleurs pour trois souvenirs : l'avocat s'intéresse aux coulisses et aux chicaneries de la Cour, la presse rapporte les détails du faste et le spectateur Louis Simon n'en retient que la solennité de la garde du roi et la magnificence des carrosses et de leurs attelages – avec une petite confusion chronologique, volontaire ou non, du mémorialiste qui a peut-être souhaité amalgamer ses souvenirs de Versailles en une seule évocation. Sur ce point, le pacte autobiographique reste tenu¹⁹⁷.

Force est de se ranger derrière l'opinion de Pierre Nora à propos de la mémoire en histoire, en particulier pour ce qui concerne les écrits rétrospectifs : « parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que des détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopant, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transports, écrans, censures ou projections¹⁹⁸ ». Louis Simon couche sur le vieux cahier du grand-oncle Ory des tranches de vie maintes fois racontées à ses petits-enfants ou à des voyageurs faisant halte à l'auberge du *Plat d'Étain* qu'il a tenue de 1786 à 1797 ou à celle du *Chêne vert* construite pour son fils Augustin et où il passa du temps à la fin de sa vie. Pourtant, il n'est pas impossible que, de récit en récit, les détails de ses aventures n'aient fini par s'user et peu à peu s'estomper. « On n'en finira jamais d'interroger le rapport à la vérité des récits censés coïncider avec la réalité, alors qu'il s'agit d'un imaginaire vrai », écrit Daniel Roche à propos des voyageurs et de leurs récits¹⁹⁹.

•• Le texte des souvenirs de ce villageois du Maine n'a donc pas fini de révéler ses secrets et certains aspects du dossier méritent réexamen ou approfondissement.

aisance, ni repos, ne sont-ils pas composés des plus grands hommes de l'Europe ? Cependant en est-il dans les autres armées qui soutiennent mieux qu'eux, les plus rudes fatigues de la guerre ? » (Lajos MIHALY-JENEY, *Le partisan, ou L'art de faire la petite guerre avec succès selon le génie de nos jours*, La Haye, H. Constapel, 1759, p. 11 et 12).

197. Le « pacte autobiographique » est l'engagement plus ou moins explicite que prend un auteur, clairement authentifié, de raconter directement sa vie (ou une partie, ou un aspect de sa vie) dans un esprit de vérité (Ph. LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, op. cit., p. 13 à 46).

198. Pierre NORA, « Entre mémoire et histoire », *Les Lieux de mémoire*, t. 1, La République, Gallimard, 1984, p. XIX-XX.

199. D. ROCHE, *Humeurs vagabondes...*, op. cit., p. 143.

C'est le cas par exemple de ce qui concerne l'environnement familial de Louis Simon et Anne Chapeau. Anne Fillon soulignait avec un certain étonnement que le mémorialiste avait soigneusement gommé du tableau familial Julien Simon, « un jeune oncle de quinze ans son aîné qui était le demi-frère de son père » mais aussi un frère de Nannon âgé de 18 ans, qui, épileptique, se noie au début de décembre 1766, drame qui n'interfère en rien sur la tenue du déjeuner familial au presbytère de Malicorne quelques jours plus tard, où l'on présente aux oncles et tante à héritage le promis de leur nièce²⁰⁰.

En enquêtant un peu plus avant sur la famille Chapeau, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir un autre frère de Nannon, Urbain, dont Louis Simon ne dit pas davantage mot. Il avait été baptisé à Bazouges le 21 novembre 1751²⁰¹. Ce baptême nous révèle qu'après avoir une première fois « tout perdu son Bestial a Cornes de la peste », le couple Chapeau/Bruneau a quitté Saint-Quentin-les-Beaurepaire et que c'est à Bazouges, berceau de la famille, que l'oncle Ory et les frères Bruneau « les remont[èrent] dans une autre ferme²⁰² ». C'est là que, pour la seconde fois, le malheur s'abattit sur leur exploitation et qu'ils « devinrent encore a rien ». C'est donc sans doute de Bazouges que le père Chapeau était parti pour s'embaucher au prieuré de La Fontaine à 22 kilomètres au nord-est, laissant sa femme « dans une chambre avec trois petits enfants », tandis que Nannon, plus grande, était confiée à une tante installée à Vilaines près de Malicorne²⁰³. On ne sait pas exactement où se situe la « chambre » où vécurent la mère de Nannon et ses plus jeunes enfants après le départ de son mari. Il est possible qu'elle se soit réfugiée à Sainte-Colombe, sa paroisse natale, tout près de La Flèche, ou bien à La Flèche même. Elle est en tout cas restée dans ce voisinage puisque Nannon pouvait aller la visiter à l'occasion et lui donner de ses « hardes et linges » pour lui venir en aide, sa misère étant aggravée par le fait qu'elle « dépensait en vin tout ce quelle gagnait²⁰⁴ ». C'est finalement à l'Hôtel-Dieu de La Flèche que meurt Marie Bruneau, le 17 octobre 1763²⁰⁵.

On peut penser que le père a alors repris en charge ses fils : Jean, né en 1745²⁰⁶, qui deviendra second bouvier au couvent, sous les ordres de son père, au début de

200. Voir *infra*, dans La Traque de l'historien : « S'il y en a qui se disent nos cousins » : l'esprit de famille.

201. Ad Sarthe : Bazouges-sur-le-Loir, BMS 1750-1760, vue 40/160. Le métier du père n'est pas alors indiqué.

202. Selon ce que rapporte le vieil oncle Ory à Louisot venu en visite exploratoire au printemps 1766 (ms 28).

203. Ms 28.

204. Ms 55.

205. Ad Sarthe : La Flèche, sépultures Hôtel-Dieu, vue 177/382. Merci à David Audibert dont l'obstination a permis d'éclairer ce point jusqu'alors resté obscur.

206. Ad Maine-et-Loire : Saint-Quentin-les-Beaurepaire, BMS 1744-an XII, vue 17/411, 28 mars 1745.

l'été 1766²⁰⁷ ; Jacques, né vers 1748, épileptique, qui se noiera en décembre 1766 à La Fontaine²⁰⁸ ; et sans doute Urbain, âgé de douze ans au décès de sa mère.

Ce petit frère est présent à Mézeray en janvier 1771 au mariage de Jean, devenu charron, mariage auquel assistent aussi Anne Chapeau et Louis Simon²⁰⁹. Cinq ans plus tard, lorsqu'à son tour il se marie, le 6 février 1776, Urbain est devenu jardinier à Rablay-sur-Layon : il a donc opéré une migration – d'une seule traite ou non, nous ne le saurons pas – d'une soixantaine de kilomètres vers le sud-ouest par rapport à son lieu de naissance. Il vit ainsi à plus de 80 kilomètres du village où s'est établie sa grande sœur, de dix ans son aînée : elle ne vient pas à ses noces. À 24 ans passés, Urbain Chapeau épouse une jeune fille de 16 ans, fille de l'aubergiste de la Croix Blanche, au bourg de Saint-Lambert du Lattay, à une lieue de son domicile²¹⁰. Ce couple aura au moins 8 enfants. Après quelques années durant lesquelles Urbain Chapeau est dit jardinier ou journalier, on le voit prendre le relais de son beau père et devenir à son tour aubergiste de la Croix-Blanche²¹¹, puis de l'Écu de France²¹², toujours à Saint-Lambert.

Mais les surprises concernant ce petit frère de Nannon ne s'arrêtent pas là : les mariages ultérieurs de ses enfants nous apprennent qu'Urbain Chapeau l'aubergiste était « mort près la ville du Mans vers la fin octobre 1793²¹³ », et précisent – comme on le pressentait à cette première indication – qu'il est décédé « à la guerre de la Vendée²¹⁴ ». Saint-Lambert-du-Lattay, dans les Mauges, était situé à la frontière des pays blanc et bleu, où se livrèrent des combats acharnés, principalement le 19 septembre 1793²¹⁵. Ainsi donc, Louis Simon, le Républicain loyal,

207. Ms 41. Jean Chapeau remplace Bouruet, cousin de Pierre Patoy, le rival de Louis Simon.

208. Ad Sarthe : La Fontaine-Saint-Martin, BMS 1762-1792, vue 36/273, sépulture le 5 décembre 1766.

209. Ad Sarthe : Mézeray, BMS 1761-1792, vue 220/283, 29 janvier 1771.

210. Ad Maine-et-Loire : Saint-Lambert-du-Lattay, BMS 1761-1780, vue 204/278.

211. Ad Maine-et-Loire : Saint-Lambert-du-Lattay, BMS 1761-1780, vue 276/278, 5 novembre 1780, baptême d'une fille d'Urbain Chapeau, aubergiste, « née de ce jour à l'auberge de la Croix Blanche » ; et vue 278/278, 25 novembre 1780, inhumation de Mathurin Friaux, « hôte de la Croix Blanche » en présence d'Urbain Chapeau, son gendre, « hôte à la ditte Croix Blanche ».

212. Au baptême de son septième enfant, Anne, le 4 août 1788, Urbain tient l'Écu de France, toujours à Saint-Lambert (indication que nous devons à Denyse Nizet, merci à elle).

213. Ad Maine-et-Loire : Saint-Lambert-du-Lattay, NMD an IX-an XIII, vue 113/11, 19 messidor an XIII (8 juillet 1805), mariage Antoinette-Perrine Chapeau - Étienne Rhétoré. Le décès du père de la mariée est attesté « suivant acte de notoriété devant le juge de paix du canton de Chanzeaux du 26 frimaire an V ».

214. Ad Maine-et-Loire : Saint-Lambert-du-Lattay, NMD 1812-1819, vue 41/133, 23 août 1813, mariage Urbain-Jean Chapeau, tonnelier, et Marie Chaillou, dont les deux parents sont eux aussi dits « l'un et l'autre morts à la guerre de la Vendée ». Un merci chaleureux à David Audibert pour son aide précieuse dans cette enquête.

215. Alain de DIEULEVEULT, *Un Fléchois dans la Révolution (1789-1805), Mémoires du chirurgien Charles Boucher*, La Flèche, 2002, 246 pages, p. 23.

avait un beau-frère dans la Virée de Galerne, qui a dû passer sur la grand'route à très peu de distance de La Fontaine (voir ms 72-73). Le savait-il et l'a-t-il sciemment occulté dans son récit? Ou bien les liens s'étaient-ils tant distendu avec le plus jeune des frères de sa femme qu'ils n'en avaient plus guère de nouvelles? Ils avaient pourtant nécessairement été en rapport, au moins indirectement par l'intermédiaire d'un notaire, peu d'années encore auparavant, à l'occasion du règlement de la succession du dernier oncle Bruneau, où les trois enfants Chapeau survivants étaient co-héritiers pour un tiers, par représentation de leur défunte mère²¹⁶. On le voit, par sa mobilité à travers l'Anjou, par ses choix contrastés face aux évènements, par ses destins pitoyables et dramatiques, cette famille Chapeau se présente comme un cas particulièrement intéressant pour illustrer diverses caractéristiques du temps.

Parmi les autres sujets qui mériteraient un examen attentif, il faut mentionner ce qui concerne la vie paroissiale, sur laquelle le mémorialiste donne des détails concrets qu'il serait difficile de trouver ailleurs. L'organisation de la vie religieuse à l'échelle du village est intéressante à observer: deux lieux de culte coexistent, l'église paroissiale et l'église abbatiale, la première desservie par un curé assisté d'un vicaire et d'un sacristain chantre, la seconde desservie par le chapelain du couvent assisté d'un servent de messe non nommé mais qui pourrait être l'un des deux autres hommes qui apprenaient le chant d'Église sous la houlette du chapelain. On remarque que les horaires des messes dominicales ont été fixés de manière complémentaire (ms 32), ce qui indique que les villageois – comme d'ailleurs les pensionnaires et domestiques du couvent, peuvent aller à l'une et/ou à l'autre.

Les fonctions exercées au service de l'Église par les diverses générations de Simon, en tant que sacristains et en tant que chantres, restent encore mal éclairées. Ce que Louis Simon donne comme bribes d'information au sujet de son double apprentissage du chant d'Église est précieux. Il a commencé à chanter étant enfant, comme son père l'avait fait avant lui. Il était alors enfant de chœur. Mais, et c'est très rare qu'on en ait des preuves, il a continué à se perfectionner dans le plain-chant étant adulte, au rythme d'une leçon chaque dimanche, dispensé par le chapelain du prieuré, sur lequel du reste une enquête complémentaire serait également utile. Si cette « formation pour adultes » a commencé juste après la mue de Louïso (« dans le temps que je pris ma voix d'homme », ms 6), c'est-à-dire vers 1756-1758, et si elle a continué jusqu'au départ de Guiard pour Le Mans en mai-juin 1766, on peut estimer qu'elle a duré entre 8 et 10 ans, sans doute avec des interruptions (au minimum les trois mois du voyage de 1763). En tout cas, elle se poursuit activement durant l'hiver 1765-1766. On peut donc supposer le niveau atteint relativement élevé et le bagage solide.

216. Règlement devant maître Pierre-Claude Oger, notaire à Malicorne, le 7 décembre 1789 (indication de Denyse Nizet).

Les indices que le mémorialiste passionné par l'histoire de sa paroisse apporte sur le mobilier de l'église et les divers travaux qui y furent successivement menés sont précieux pour les historiens du patrimoine. De même que sont précieuses ses indications concernant le remplacement des « livres de chant romain très difficiles et très anciens » par les nouveaux livres de chant imprimés par l'évêque en 1750 dit-il (ms 6). Les modalités de leur réception restent à éclairer. On sait en effet que Mgr de Froullay entreprit la révision du Missel et du Bréviaire en 1749, puis que les deux livres furent imposés aux paroisses et les anciens livres interdits à partir du 1^{er} janvier 1752. Toutefois l'adoption ne se fit pas partout aussi rapidement que l'évêque l'avait escompté; ainsi, en 1769, plus de quinze ans après, la paroisse de Saint-Ouen-des-Toîts ne possède toujours que ses anciens livres romains²¹⁷. Quant au micro-village de Poché, dans le nord du Haut-Maine, c'est en 1775 seulement qu'il obtint un livre de chant²¹⁸. Qu'en fut-il au juste pour La Fontaine et les villages avoisinants? Une enquête sur le calendrier exact de l'adoption de la nouvelle liturgie reste à mener.

Dans le domaine des « chansons nouvelles », Anne Fillon avait la première montré leur influence sur la culture, le vocabulaire et finalement la mentalité, de l'étaminier. Les travaux novateurs d'Éva Guillorel ont confirmé l'importance de la chanson dans la civilisation villageoise d'Ancien Régime, et montré d'autres voies d'exploitation des chansons comme sources²¹⁹. On peut être certain qu'Anne Fillon aurait eu grand plaisir à échanger avec elle. Ses recherches invitent à remettre l'ouvrage sur le métier et à approfondir en compagnie de Louis Simon ce que signifie « chanter au village²²⁰ ».

217. Guy-Marie OURY, « Le Siècle des lumières », *Histoire religieuse du Maine*, Paris, CLD, Normand et Cie éditeur, 1978, 293 pages, p. 141-142.

218. Sylvie GRANGER, « Au village aussi, chanter la messe du dimanche », *La Voix de Poché*, n° 21, 2013, p. 3, accessible en ligne: <http://lavoixdepocher.blog4ever.com/au-village-aussi-chanter-la-messe-du-dimanche/>

219. D'Éva GUILLOREL on peut citer, au sein d'une bibliographie déjà très riche: « Les Bretons sous l'Ancien Régime d'après les chansons en langue bretonne: un certain regard porté sur les hiérarchies sociales et culturelles », *Littératures, Histoire, Traditions celtiques, Mélanges offerts à Yann-Ber Piriou*, F. Favereau et H. Le Bihan (dir.), Rennes, PUR, 2006, p. 167-185; « La spécificité d'un discours chanté porté sur la société rurale d'Ancien Régime », *Poesie/Chant, Aires celtique et atlantique*, Rennes, Université européenne de Bretagne, 2008, p. 67-76; et un beau livre: *La Complainte et la plainte, Chanson, justice, cultures en Bretagne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Rennes, PUR/Dastum/Centre de recherche bretonne et celtique, 2010, 589 pages.

220. Éva GUILLOREL, « Chanter au village », dans « Cultures villageoises au Moyen-Âge et à l'époque Moderne » Colloque à Flaran, 37^{es} Journées internationales de l'Abbaye de Flaran, Valence-sur-Baïse, Gers, 9 et 10 octobre 2015, Colloque co-organisé par le CHEC (Centre d'Histoire, Espaces et Cultures), sous la direction scientifique de Frédéric Boutouille et Stéphane Gomis. À paraître sous le même titre aux Presses universitaires du Mirail, 2017.

On pourrait aussi s'attacher à une relecture serrée du texte de Louis Simon à travers une grille issue de l'histoire du genre. Sans accorder plus d'importance qu'il n'en faut à la misogynie ordinaire qui lui fait écrire qu'il ne faut confier aucun secret aux femmes « car il ne leur est pas possible d'en garder un » (ms 62), on y apprendrait beaucoup sur les rapports sociaux de sexe, la différenciation des normes comportementales entre les femmes et les hommes dans un village du Maine il y a deux siècles²²¹. Et, outre Nannon Chapeau, on y découvrirait nombre de beaux portraits de femmes auxquels on n'a pas encore prêté assez d'attention²²².

Autre exemple du travail qu'il reste à mener : quelle fut au juste l'attitude de Louis Simon durant la Révolution et quelle action orchestra-t-il ? Ses choix semblent avoir été plus déterminés que ce qu'il en évoque en demi-teinte dans ses mémoires et que ce qui en a été généralement retenu « Jamais le peuple français n'a été si heureux que sous le gouvernement républicain », écrit-il (ms 71). Il s'agit par ailleurs d'un engagement familial, puisque les registres municipaux montrent que durant le mandat de maire que Louis exerça de 1790 à 1792, c'est son père qui était le greffier de la municipalité. Le père et le fils sont les seuls à savoir signer les délibérations municipales, et probablement leur voix était-elle particulièrement écoutée²²³.

Bien d'autres thèmes historiques pourraient être revisités (par exemple : l'amitié au village, la mobilité des individus et des familles au sein du village, ou encore l'usage de l'anachronisme dans le récit louis-simonien...), et les méthodes d'autres spécialités scientifiques pourraient être davantage sollicitées (en particulier les sciences du langage)... Le chantier reste ouvert et la fabrique de l'histoire toujours en action.

Puisse la présente réédition modestement y contribuer.

– Vingt ans après : rééditer les souvenirs d'un villageois du Maine

Voici en quelques pages les principes éditoriaux qui ont guidé l'établissement des différents textes qu'on va lire. Nous tenions à inscrire cette nouvelle édition dans les logiques qui étaient celles d'Anne Fillon. Pour cela, la présente édition marie deux étapes de l'histoire antérieure des publications du texte issu de la plume de Louis Simon, étapes toutes deux dirigées par Anne Fillon.

²²¹. Plusieurs pistes en ce sens seront indiquées au fil des notes de bas de page dans le présent ouvrage.

²²². Anne Fillon en avait déjà signalé plusieurs, en particulier celui de l'arrière-arrière-grand-mère de Louis Simon, Catherine Coutant.

²²³. C'est aussi ce que suggérait Pierre Chaunu dans sa préface de 1996, qualifiant Louis Simon de « leader modeste d'opinion ».

La structure d'ensemble du présent ouvrage est celle de l'édition de 1996²²⁴. On y retrouvera donc tout d'abord la préface de Pierre Chaunu, suivie d'une brève présentation de l'histoire du manuscrit et de sa facture matérielle. Puis, immédiatement après, le lecteur est invité à « entrer » dans le texte de l'étaminier, on pourrait dire même est invité à y plonger. Car il s'agit dès lors d'une véritable immersion en terre étrangère – et si familière pourtant.

Anne Fillon expliquait avoir éprouvé, en lisant pour la première fois le manuscrit rédigé par Louis Simon, « la joie du pionnier foulant une terre nouvelle ». Elle souhaitait que chaque lecteur, chaque lectrice, puisse l'éprouver à son tour au fil de sa progression dans « ce texte magnifique », et ce, même si la langue utilisée déroutait quelque peu d'abord. Il nous a semblé essentiel de maintenir le choix qu'elle avait fait lors de la première présentation publique du manuscrit, dans les deux volumes reprographiés de sa thèse en 1984²²⁵ : respecter le plus absolument possible le texte original, dans son orthographe, la gestion des majuscules et de la ponctuation. Ce choix, qui complexifie un peu la lecture, permet d'atteindre la réalité exacte du niveau d'alphabétisation du scripteur et son degré d'intégration d'une langue française elle aussi en cours d'évolution. La manière dont un étaminier de village, au tout début du XIX^e siècle, traduit par écrit un récit comportant une grande part d'oralité, pourrait sans nul doute faire l'objet d'études révélatrices de la part de linguistes comme de la part des spécialistes des processus d'acquisition de l'écriture.

••• Toutefois, tout travail d'édition étant une quête d'équilibre entre divers principes et nécessités, nous avons malgré tout opté, après débats, pour quelques menus aménagements. Des majuscules ont été mises aux noms propres lorsqu'elles manquaient. Des signes de ponctuation ont été parfois ajoutés lorsque leur absence gênait vraiment la compréhension (il s'agit le plus souvent de virgules ou de points-virgules, légèrement semés pour aider à la lecture des très longues phrases sans aucune ponctuation). C'est systématiquement, en revanche, qu'ont été ajoutés des guillemets pour mettre en évidence les dialogues rapportés par le mémorialiste : ces dialogues, en donnant à entendre la voix de ces muets de l'histoire qui l'entourent, sont une part de la richesse inouïe de ce document. Ainsi éclate la magnifique réplique de sa mère à son père qui s'interroge sur un paquet envoyé à leur fils durant son périple de trois mois, dont il vient juste de rentrer : « je ne m'enbarasse plus du paquet puisque le gas est Revenu c'est assez ». On (re)découvre de même avec jubilation les négociations préalables à la fleurette (« je le veut bien [rendre ma bague] mais je voudrais aussi une assurance ») ou encore le surprenant dialogue des amoureux durant leur nuit de noces²²⁶.

²²⁴. Anne FILLON, *Louis Simon, Villageois de l'ancienne France*, Rennes, Ouest-France, 1996, 342 pages.

²²⁵. Anne FILLON, *Louis Simon étaminier, 1741-1820, dans son village du Haut-Maine au Siècle des Lumières*, thèse soutenue en 1982, ouvrage reprographié en 1984, Le Mans, 2 vol., 655 pages.

²²⁶. Ms 17, 25, 52.

Majuscules aux noms propres, guillemets aux dialogues, ponctuation homéopathique, ce sont là les seules modifications que nous nous soyons autorisées sur le matériau écrit en lui-même. L'autre changement, de taille en apparence, par rapport à l'édition de 1984, est le renoncement au découpage des lignes et des pages tel qu'il existe dans le manuscrit. Il nous a semblé que, autant la graphie du mémorialiste est à coup sûr révélatrice de son niveau d'écriture et d'une partie de sa mentalité, autant la coupure des lignes et le rythme des pages avaient des chances d'être essentiellement liés à l'espace de papier disponible. Nous avons toutefois maintenu une indication de pagination, ce qui permettra à qui le souhaiterait de reconstituer la densité variable des pages du manuscrit. Cette pagination est donnée discrètement entre crochets : [ms 10] signifie, par exemple, que là commence la dixième page du manuscrit original. Cela servira aussi de point d'appui lors des innombrables renvois au manuscrit nécessités par l'analyse, que ce soit dans la suite de l'ouvrage ou dans les notes infra-paginales.

Nous avons bien entendu maintenu les notes dont Louis Simon avait lui-même ponctué son texte, en les plaçant presque là où il avait choisi de les mettre, en face du passage concerné, mais dans la marge de droite pour une meilleure lisibilité, et non à gauche comme il l'avait fait.

Dans la seconde édition des mémoires de Louis Simon orchestrée par Anne Fillon, elle avait accepté elle aussi quelques concessions par rapport à l'original, dans l'objectif d'en permettre la lecture au plus grand nombre²²⁷. Comme elle, et dans le même objectif, nous avons restitué entre crochets quelques rares mots manquants dans le manuscrit lorsqu'ils semblaient s'imposer pour la compréhension logique de la phrase. Un exemple : « vous avez donc trois amans puisque vous avez trois Bagues aux doigts », « non » dit-elle « je n'en ait qu'un qui m'en a donné une, [les deux autres] je les ai héritées de ma mère » [ms 23]. Le plus souvent, cependant, nous avons choisi de laisser telle quelle la phrase du mémorialiste, avec ses obscurités ou ses ambiguïtés qui en font aussi le sel.

Louis Simon emploie parfois, très rarement finalement, des abréviations. Nous ne les avons pas développées car elles ne nous ont pas paru de nature à handicaper la compréhension. Le lecteur d'aujourd'hui devinera sans peine le sens des abréviations suivantes :

- sr : sieur.
- L : livre, ou livre-tournoi, l'unité de compte monétaire de l'Ancien Régime (mais Louis Simon parle plus souvent de franc, la monnaie entrée en usage au moment où il écrit).
- S : sol. Rappelons qu'une livre vaut 20 sols, et un sol 12 deniers.
- N.S.J.C. : Notre Seigneur Jésus-Christ.

²²⁷. Le livre publié en 1996 aux éditions Ouest-France, n'avait pas vocation à se cantonner au public universitaire, mais visait au contraire à toucher un très large public. C'est ce qui explique la faible densité des notes de bas de page et l'absence de tout appareil scientifique (bibliographie, index...).

Quoique non abrégés, quelques mots récurrents demandent également à être repérés en amont car ils ne sont pas employés dans leur sens actuel. C'est par exemple le cas de « dont », souvent utilisé par Louis Simon dans le sens de « donc » (« où sont-ils dont ? » [ms 33], « tu es dont un lâche ? » [ms 34]). C'est encore le cas de « hélas » auquel il ne faut pas prêter une connotation de plainte (« hélas mon cher ami me voilà donc au comble de mes désirs » [ms 52]) mais qu'il convient d'entendre plutôt comme une interjection qui venait ponctuer, voire rythmer, le discours. Ces légers décalages font partie du charme puissant dégagé par le texte, en nous restituant pour certains la prononciation ou les intonations des protagonistes.

••• Concernant les notes de bas de page, notre volonté a été là encore de respecter le plus possible les choix d'Anne Fillon. Les notes qu'elle avait rédigées pour l'édition de 1996 ont bien sûr été maintenues. Vingt ans après... de nombreuses notes supplémentaires nous ont semblé nécessaires : elles se différencient de celles d'Anne Fillon par un astérisque entre leur numéro et le début de leur texte²²⁸.

Leur objectif premier est de traduire ou expliciter des mots ou expressions dont le sens pourrait échapper au lecteur d'aujourd'hui, ou le dérouter. Il s'agit essentiellement de tournures appartenant au vocabulaire général, mais qui pour diverses raisons (terme local, familial, vieilli...) sont devenus obscurs. Notamment aux étudiants du ^{xxi}e siècle, apprentis historiens dont nous espérons qu'ils auront plaisir à découvrir les souvenirs de l'étaminier, et à s'en emparer pour s'immerger dans la civilisation villageoise du ^{xviii}e siècle. Après l'astérisque, la note commence alors par les termes à traduire *mis en italiques*. Certains revenant fréquemment, ils ne sont pas systématiquement ré-expliqués, afin de ne pas alourdir les notes.

On a ensuite été attentif au lecteur qui ne serait pas familier des terroirs du Maine, et qui aurait besoin d'aide pour s'orienter le mieux possible dans la géographie de l'étaminier : nous avons en note précisé la localisation des lieux mentionnés au fil des pages. Les distances sont systématiquement calculées en fonction des itinéraires anciens et des modes de transport contemporains du mémorialiste, marche à pied ou cheval, mais exprimés en kilomètres pour plus de clarté aujourd'hui.

Enfin quelques notes attirent l'attention sur tel ou tel point évoqué au passage par le manuscrit et le développent brièvement. Il faut honnêtement préciser ici que le contenu de ces notes nouvelles vient le plus souvent d'Anne Fillon elle-même et notamment des chapitres de sa thèse où elle commentait, éclairait et analysait le texte du mémorialiste. L'on constatera que nous nous sommes limités

²²⁸. Ce système d'astérisque n'a pas lieu d'être pour la présente introduction, entièrement de Sylvie Granger et Benoit Hubert, ni pour la partie « La Traque de l'Historien » qui ne comportait initialement aucune note et où, donc, toutes celles que l'on y trouvera sont également nouvelles.

à ce qui nous semblait strictement indispensable, pour éclairer *a minima* le lecteur d'aujourd'hui, tout en restant dans cet esprit de cheminement en terrain presque vierge que souhaitait Anne Fillon²²⁹.

« Au plaisir du pionnier succède le désir d'en savoir davantage » écrivait Anne Fillon. À la suite du manuscrit de l'étaminier, on trouvera donc, comme dans l'édition de 1996, deux parties qui éclairent puissamment le texte de Louis Simon et permettent ensuite d'y revenir si on le souhaite pour une seconde lecture, en étant cette fois bien armé pour le comprendre et le savourer plus en profondeur. La première de ces deux parties porte un titre explicite, percutant et qui a fait date : « La Traque de l'historien ». Elle synthétise les décennies qu'Anne Fillon a passées en compagnie de son mémorialiste, mais aussi de tout le petit monde qui peuplait La Fontaine Saint-Martin et cette demi-douzaine de villages environnants qu'elle connaissait sur le bout des doigts. Là encore, le respect de l'édition validée par Anne Fillon a été la règle, et les retouches se sont limitées à corriger quelques coquilles ou à glisser de micros actualisations (un exemple significatif : le grand chemin royal n'est plus « l'actuelle nationale 23 » puisqu'elle est entre-temps devenue la départementale 23). Les nombreuses notes ajoutées ont ici pour fonction d'apporter un regard actualisé sur l'analyse menée et d'ouvrir des pistes complémentaires, en dialogue permanent avec le texte d'Anne Fillon, qui était lui-même en résonance intime avec celui de Louis Simon.

La troisième partie, intitulée « La Plume du notaire » est une anthologie de 23 minutes notariées contemporaines de Louis Simon et qui font écho aux nombreuses thématiques entrecroisées précédemment. On y voit par exemple que Nannon Chapeau n'était pas la seule villageoise bien décidée à ne se point laisser imposer un mari par son père : en janvier 1774, Catherine Froger, la fille du maître de poste, est présente en personne aux côtés du notaire pour faire « sommations respectueuses » à ses parents afin qu'ils consentent à son mariage avec l'homme qu'elle a choisi. Là encore, les textes proposés ont été amplement annotés afin d'en faire de véritables outils pédagogiques. Cette anthologie, écho du « jardin des délices » que sont les archives²³⁰ est une mine où chacun, enseignant, étudiant, chercheur, simple curieux, pourra trouver ou retrouver des pépites.

229. À titre de comparaison, la démarche suivie pour l'édition du journal du chanoine de La Manouillère avait été radicalement différente, avec des notes d'accompagnement du manuscrit qui ne se contentaient pas d'en éclairer le sens mais donnaient beaucoup de pistes complémentaires et de références bibliographiques (Sylvie GRANGER, Benoit HUBERT, Martine TARONI, *Journal d'un chanoine du Mans, Nepveu de La Manouillère, 1759-1807*, édition intégrale, introduite et annotée, préface de Philippe Loupès, Rennes, PUR, collection « Mémoire Commune », 2013, 738 pages et 32 planches couleurs).

230. « Le jardin des délices » : expression employée par Anne Fillon elle-même pour évoquer la recherche en archives, et souvent répétée depuis par ceux qui partagent cette certitude (A. FILLON, « Les minutes notariales... », *Fruits d'écrivoire, op. cit.*, p. 378).

À ces diverses parties issues de l'édition de 1996, nous avons ajouté plusieurs documents complémentaires dont certains proviennent de la thèse d'Anne Fillon (exemple : le carnet de bord reconstitué du voyage de 1763) et dont d'autres sont entièrement inédits (exemple : la carte de ce voyage de 1763). Nous exprimons notre gratitude à Jean-Marie Constant (professeur émérite à l'université du Maine, ancien doyen de la Faculté des lettres, président de la société d'Étude du xvii^e siècle) et à Didier Bardoux (comédien de la Compagnie NBA spectacles qui le premier incarna Louis Simon) : tous deux ont rédigé un texte spécialement pour la présente édition, dans lequel ils évoquent leur rapport à Anne Fillon et à Louis Simon.

Enfin, une double bibliographie a été élaborée pour répondre à plusieurs objectifs. Il s'agissait d'une part de récapituler de la manière la plus exhaustive possible les publications d'Anne Fillon dont la plupart déclinent et enrichissent, de manières diversifiées et complémentaires, sa lecture de Louis Simon. Et d'autre part d'offrir comme il est d'usage quelques pistes d'approfondissement sur la civilisation villageoise du xviii^e siècle, ainsi que des possibilités de comparaison entre les affirmations de Louis Simon et celles d'autres auteurs du for privé, en particulier ceux des régions situées à proximité.

En effet, ce volume des *Souvenirs d'un villageois du Maine* vient compléter une belle série de publications de documents du for privé effectuées par les Presses universitaires de Rennes et concernant le Maine ou l'Anjou proche. Ce sont eux qui faisait s'écrier Philippe Loupès en conclusion de la préface qu'il donnait à l'édition du *Journal d'un chanoine du Mans* : « Heureux Maine qui pour une période charnière de son histoire peut confronter les témoignages sensiblement contrastés de témoins divers : Louis Simon, François-Yves Besnard²³¹, Jean-Baptiste Leprince d'Ardenay²³² et René-Pierre Nepveu de La Manouillère²³³ ! » À cette liste on pourrait aussi ajouter le journal de Dupont de La Motte, inspecteur au Collège de La Flèche, que Louis Simon a pu croiser plus d'une fois au marché hebdomadaire fléchois, dans les années 1770²³⁴.

Puisse la présente édition contribuer à son tour à revitaliser la figure du modeste mémorialiste de village devenu, sans le savoir, immortel.

231. Martine TARONI, *Un prêtre en révolution, François-Yves Besnard (1752-1842), Souvenirs d'un nonagénaire*, Rennes, PUR, collection « Mémoire commune », 2011, 399 pages.

232. Benoit HUBERT, *Mémoires d'un notable manceau au Siècle des lumières, Jean-Baptiste Leprince d'Ardenay (1737-1817)* Rennes, PUR, collection « Mémoire commune », 2007, 293 pages.

233. Philippe LOUPÈS, Préface à S. GRANGER, B. HUBERT, M. TARONI, *Journal d'un chanoine du Mans...*, *op. cit.*, p. 11.

234. Didier BOISSON, *Le Journal de Stanislas Dupont de La Motte, inspecteur au collège de La Flèche (1771-1776)*, Rennes, PUR, collection « Mémoire commune », 2005, 426 pages.